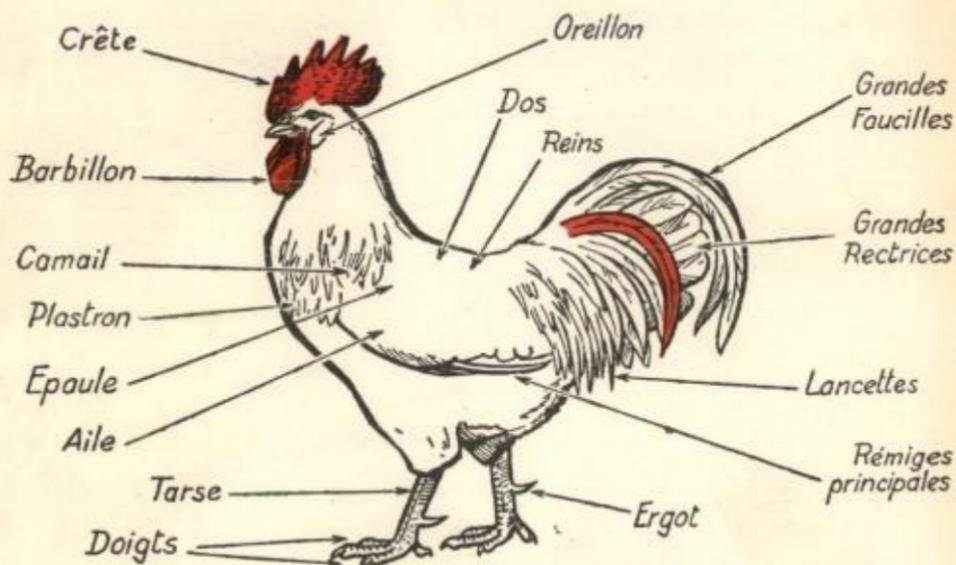


Fig. 1: Aspect du coq.



dossier

*Wallonie*

## sommaire

---

dossier Wallonie	2
claude renard	4
wallonie 88, bilan et perspectives	
252 réponses : un sondage des cm	23
christian vandermotten	
l'option fédéraliste, aboutissement d'une production sociale de l'espace	26
philippe destatte	
questionnement de l'histoire et imaginaire politique l'indispensable prospection	49
chantal kesteloot	
le m.p.w. et la prise de conscience politique du mouvement wallon (1961-65)	54
michel godard	
la question nationale revient	68
jean-maurice rosier/andre beauvois	
la culture wallonne	80
christian vandermotten	
géographie politique comparée des fédéralismes et avenir de l'Etat belge	87
milou rikir	
vivement l'indépendance, camarades	95
livres	
- le paradigme du grand hornu par g.Labica	105
- marx pour notre temps, par C.Renard	106
revues	
- bulletin de la FAR	107
- revue nouvelle	107
- monde diplomatique	109
- cahiers de la fonderie	110
- cahiers Nord-Sud	111

### Comité de patronage:

Jean Blume, Edmond Dubrunfaut, Augustin Duchateau, Robert Dussart, Roger Somville.

### Comité de rédaction:

Jacques Aron, Francis Chenot, Claudine Cyprès, Pascal Delwit, J.M.De Waele, Anne Drumaux, Pierre Gillis, Michel Godard, Serge Govaert, J.J.Heirwegh, J.P.Keimeul, Rosine Lewin, Bérengère Marquès-Pereira, Jacques Moins, Jacques Nagels, Marc Rayet, Claude Renard, Christian Vandermotten, Benoit Verhaegen.

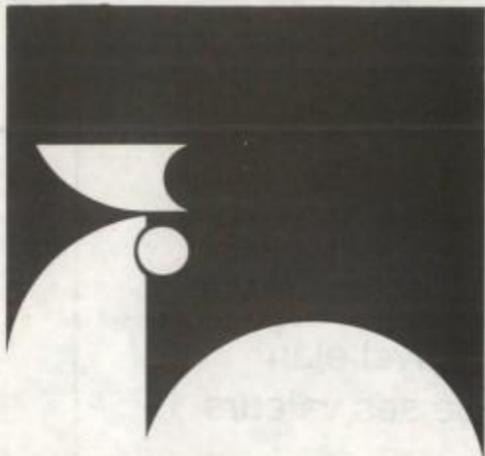
Rédacteur en chef: Rosine Lewin.

Edité sous le patronage de la Fondation Joseph Jacquemotte.

Outil d'analyse marxiste de la société  
actuelle, les **CM** entendent

- contribuer à un nouvel élan  
de la gauche et de ses valeurs
- participer à l'élaboration  
d'alternatives mobilisatrices  
à la politique néo-libérale;
- développer la réflexion  
et les échanges de réflexion  
à propos des voies d'accès à  
une société socialiste en Belgique

**(Ré)abonnez-vous sans tarder**  
**700 F l'an pour la Belgique**  
**800 F l'an pour l'étranger**



Dessins empruntés dans les revues.

1. Wallonie 84, N° 61

2. Société régionale d'Investissement  
de Wallonie, Rapport d'activité, exercice 1983 - 1984.

3. "Sauvons la Wallonie" H. Glineur, Ed. Germinal 1938



## dossier wallonie

cette livraison est presque  
entièrement consacrée  
à la wallonie, mais le dossier  
n'est pas monocorde.

de l'analyse politique  
de claude renard, dirigeant  
du parti communiste,  
aux rappels de deux historiens,  
ch. kesteloot et ph. destatte, ou  
aux recherches d'un géo-  
graphe, christian vandermotten,  
il y a de la marge.

des considérations théoriques  
de michel godard au dialogue  
jean-maurice rosier / andré  
beauvois sur la culture,  
en passant par le plaidoyer  
indépendantiste de milou rikir,  
il y a de la distance;

des thèmes **communs** traversent  
cependant ces textes: le souci  
de définir le(s) fédéralisme(s),  
de cerner les voies et moyens  
d'une fédéralisation effective  
de la belgique, de resituer  
le cheminement du courant  
fédéraliste en wallonie.



"la wallonie est encore à faire",  
oui; est-elle pour autant  
un pays dominé?  
quelles sont les conséquences  
sociologiques et politiques  
de son déclin économique?  
pourquoi est-il vital pour elle  
de réagir contre l'hégémonie  
du capital financier?  
quelle place l'identité culturelle  
de la wallonie occupe-t-elle  
dans le combat pour son auto-  
nomie, pour la maîtrise  
de son destin?

voilà quelques questions que ce  
dossier tente d'éclairer, afin de  
contribuer à une large réflexion,  
à des actions offensives.

claudio renard

Vous aurez pu prendre connaissance du rapport soumis en juin 87 au Conseil fédératif du Parti, "Faits et Arguments" ayant publié ce rapport il y a quelques mois. Je m'y référerai plusieurs fois. En effet, les élections du 13 décembre ont empêché l'exécution d'un projet qui prévoyait la discussion de ce texte et de ses annexes dans les comités fédéraux et d'autres assemblées. Il est vrai que si nos déconvenues s'étaient limitées à cela, nous n'aurions pas à nous en plaindre.

Quoi qu'il en soit, on peut déjà constater que l'évolution de la situation politique depuis le 13 décembre n'annonce pas un règlement plus aisé de la question nationale en Belgique.

J'insiste en passant sur cette terminologie : la question qui se pose en Belgique est une question nationale, comme Joseph Jacquemotte l'avait déjà fort bien vu en son temps, et la politique de régionalisation - communautarisation appliquée depuis le début des années 70 n'a souvent été, entre les mains des partis dominants, qu'une méthode à la fois empirique et astucieuse pour éviter de prendre les mesures que requiert le règlement définitif de cette question.

### Changements et continuité

L'aspect commémoratif de cette réunion ne sera donc pas son aspect principal, bien que le choix de la date ait une valeur symbolique évidente. 50 ans après la première conférence des communistes wallons, nous entendons manifester ainsi notre volonté de poursuivre, et, si possible, de mener à bon port l'action de nos prédécesseurs pour le fédéralisme et la cause wallonne.

Bien entendu, continuité et changement vont de pair. Il suffit de parcourir le rapport d'Henri Glineur reproduit dans "F&A" pour se rendre compte des changements intervenus dans les conditions générales de la lutte. Mais on repère aussi très vite certains fils conducteurs qui sont des éléments de continuité dans les analyses et les propositions du parti en la matière.

\* les CM reprennent ici le rapport présenté par Cl. Renard à la Conférence Wallonne du PC, tenue à Liège le 30 janvier 1988.

Déjà en 1938, le fédéralisme était perçu comme un moyen pour le peuple wallon de combattre le déclin de son économie et de s'opposer à la domination des groupes financiers responsables de ce déclin.

Déjà en 1938, le fédéralisme était perçu comme un moyen de défendre la démocratie au même titre que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et le fait n'en est que plus significatif quand on songe à la nature et à la gravité du péril qui pesait alors sur ces valeurs fondamentales.

### **De fortes bases populaires**

Parmi les changements majeurs qui ont eu lieu durant ces cinq décennies, on relèvera que le mouvement fédéraliste est devenu un mouvement ayant de fortes bases populaires en Wallonie. Ce n'était pas encore le cas en 1938 et le but des communistes était alors d'inciter les organisations ouvrières à prendre en mains la cause wallonne autant que de convaincre les milieux attachés à cette cause qu'ils ne pourraient rien sans gagner des appuis populaires.

On retrouvera cette préoccupation essentielle dix ans plus tard, en février 1948, dans une intervention de notre ancien président Ernest Burnelle devant le 4e Congrès national wallon réuni à Bruxelles :

- Il faut, disait-il, "porter la chaude parole du fédéralisme dans toute les parties de la Wallonie. Nous aurons ainsi l'occasion de toucher la classe ouvrière qui n'est pas représentée à ce congrès. Si vous allez dire aux travailleurs que si la Wallonie n'a pas le fédéralisme, ce seront eux, les ouvriers, qui seront obligés de prendre leur besace et d'aller chercher du travail ailleurs, vous les verrez lever l'étendard à nos côtés."

Ces paroles ont été prononcées, je le rappelle, plus de douze ans avant les grèves de 60-61...

Bien malheureusement, cet effort remarquable des communistes wallons fut interrompu au début des années 50. Dans le contexte de l'époque, encore très marqué par l'élan patriotique des années de guerre, la revendication fédéraliste fut abandonnée au nom d'une hypothétique "nation belge en formation". Les textes d'Henri Glineur et d'Ernest Burnelle que j'ai cités font regretter

doublement cette erreur politique, même s'il est vrai que celle-ci fût assez rapidement corrigée après 1954.

En tout cas, il saute aux yeux qu'un lien historique et politique relie l'esprit de ces textes à l'action des communistes dans les grèves de 60-61. C'est alors en effet que les revendications wallonnes sont prises en charge par les travailleurs, par un puissant mouvement populaire, non seulement avec la participation active des communistes, mais aussi avec l'apport de leurs idées sur le fédéralisme. Cela ressort tout particulièrement de l'importance donnée aux revendications matérielles immédiates ainsi qu'au thème de l'élargissement de la démocratie dans un combat qui jumelait déjà nettement, grâce à la FGTB, réformes économiques et fédéralisation du pays.

Le Mouvement populaire wallon a joué un rôle capital dans la lutte pour le fédéralisme en Belgique, mais je crois qu'il y a mieux à faire qu'à tenir des propos nostalgiques sur son âge d'or qui prit fin trop rapidement sous les coups redoublés de l'appareil unitariste de l'ancien PSB-BSP.

Ce qu'il faut surtout souligner aujourd'hui, c'est que, malgré le reflux de ce mouvement, rien n'a pu empêcher le ralliement de l'opinion publique wallonne à l'idée du fédéralisme, sous différentes formes et non sans quelques détours. Ce n'est pas une constatation de mince importance. Malgré les épreuves qu'il a connues, le mouvement fédéraliste (mais peut-être serait-il plus juste de parler d'un courant d'opinion fédéraliste) a réussi à conserver de fortes bases populaires et, si l'on prend en compte l'évolution du PS depuis plusieurs années et celle du PSC plus récemment, il les a même consolidées par rapport à ce qu'elles étaient au début des années 70.

Ayons assez de hauteur de vues pour reconnaître que c'est un fait positif, même si les choses ne se sont pas déroulées exactement comme nous l'espérions jadis, même si nous ne pouvons pas ne pas relever le handicap que représente, pour la cause wallonne, la disparition d'un mouvement fédéraliste réellement autonome et pluraliste. En fait, d'autres que nous semblent avoir ressenti ce handicap et, parmi eux, José Happart qui a tenté l'expérience du mouvement "Wallonie région d'Europe", dont le devenir est toutefois resté incertain jusqu'ici.

### **Majorité au C.R.W.**

Il est impossible de mesurer la part qu'a prise le thème du fédéralisme "intégral", précédemment "radical", dans le renversement de la majorité de droite au Conseil régional wallon, le 13 décembre, mais tout donne à penser que préoccupations wallonnes et préoccupations plus spécifiquement socio-économiques ont été une fois de plus très enchevêtrées.

On ne peut douter, en tout cas, que le courant d'opinion fédéraliste en Wallonie ait marqué des points en accroissant son influence au CRW. Dans ce courant d'opinion, je crois utile de rappeler qu'il y a les communistes, dont les sentiments en la matière ont pu s'exprimer - avec ceux d'autres personnes naturellement - à l'occasion du sondage organisé par les "Cahiers marxistes" à la fête du "Drapeau rouge" : 85% de "oui" à la question "Êtes-vous pour le fédéralisme en Belgique ?". Bref, en "oui" franc et massif...

D'une façon générale, l'accroissement de l'influence des forces fédéralistes au CRW a d'autant plus d'importance, que comme le CVP et le PVV l'ont montré par l'accord qu'ils viennent de conclure pour la Communauté flamande, il y a moyen d'utiliser ce niveau institutionnel, si limité soit-il, pour peser sur les décisions politiques nationales, y compris dans de tous autres domaines que celui des rapports communautaires. A plus forte raison faut-il y être attentif quand on sait que les Chambres issues du scrutin du 13 décembre devront procéder à une nouvelle révision de la Constitution et que, dès avant les élections, les leaders de l'ancienne coalition, dont Martens lui-même, avaient fait savoir qu'ils feraient tout pour renvoyer cette révision aux calendes grecques.

La majorité au CRW, telle qu'elle paraît en voie de se constituer actuellement, peut être un point d'appui utile pour surmonter l'obstacle que constitue l'absence d'une majorité des 2/3 au Parlement national et pour intensifier les pressions nécessaires à l'ouverture de négociations rapides en vue d'une véritable fédéralisation du pays.

### **Le groupe Coudenberg**

Pour justifier son jeu subtil avec le PVV, le président du CVP a invoqué la logique du fédéralisme qui, à l'en croire, serait déjà une réalité. Mais cet argument ne devrait tromper personne.

Inconcevable sans la possibilité d'une politique économique adaptée aux besoins propres des régions, inconcevable sans le transfert vers les composantes fédératives de 50% des moyens budgétaires et fiscaux de l'Etat, la fédéralisation complète du pays reste, en réalité, un sujet d'inquiétude pour de larges secteurs de la classe dirigeante. Eux aussi voient bien le lien qui pourrait se créer entre une fédéralisation portée en avant par un mouvement populaire et d'autres réformes ayant trait à la vie économique, politique, sociale et culturelle. Mais, d'autre part, il n'est plus aujourd'hui de conservateurs qui ne sachent que le propre du conservatisme est de n'avoir jamais réussi à conserver quoi que ce soit depuis l'apparition de l'Australopithèque.

On assiste donc, depuis peu, à un phénomène du même genre, au moins sur le plan des intentions, que celui qui se produit en 70-71 sous l'impulsion de feu Eyskens père et dont j'ai touché mot au début de mon exposé. L'initiative est venue cette fois de personnalités qui n'appartiennent pas au monde politique; elles ont créé un groupe de travail dit Coudenberg, groupe bi-communautaire associant quelques grands noms des grandes affaires. Sur un point, on ne peut que donner raison à ce groupe puisqu'il donne tort à M. Swaen : "La réforme de 1980 n'a pas créé un Etat fédéral, mais un Etat paritaire, symétrique et régionalisé". Ce qui amène le groupe à proposer, dans son livre, l'instauration d'un "vrai" fédéralisme. Mais, quand on y regarde de plus près, on remarque que pour arriver à cette véridique réforme, il faudrait commencer par recentraliser pas mal de choses, dont les partis politiques eux-mêmes. On apprend par ailleurs que la formule idéale serait un fédéralisme "multipolaire", avec au moins 5 ou 6 composantes résultant - comment faire autrement ? - d'un savant découpage des deux grandes régions actuelles. On a là une réminiscence évidente de ce bon vieux provincialisme.

Les formules plus au moins ingénieuses du groupe Coudenberg ne tiennent pas compte d'un élément pourtant décisif : les différenciations croissantes qui se sont produites au niveau des opinions publiques et qui expliquent, par exemple, que des partis ayant un fort ancrage religieux ou de fortes traditions de solidarité ouvrière se sont cassés en deux pour avoir éludé trop longtemps la mise à jour de leur politique et de leurs structures internes.

Mais si de nouvelles coopérations plus ou moins structurées - hypothèse d'école ! - devaient s'établir demain au sein des

familles politiques et, plus spécialement, au sein des familles progressistes, nous ne nous en plaindrions certainement pas. Si notre parti était plus influent, nous pourrions d'ailleurs faire valoir la manière dont nous nous y sommes pris pour gérer nos différences et nos divergences sur la base d'accords profonds et en gardant le cap sur une fédéralisation totale qui est maintenant toute proche.

L'ouvrage du groupe Coudenberg a été publié avant les élections, mais ses auteurs ne s'attendaient pas nécessairement à un scrutin anticipé. Ce qui est sûr, c'est qu'il fallait bien qu'un fédéralisme quelconque, en l'occurrence "multipolaire", se mit, à un moment donné, en position de dialoguer avec celui du PS qui, de "radical", est devenu récemment "intégral" par souci de modération.

### La bourgeoisie francophone

La fédéralisation de l'Etat belge pose des problèmes d'hégémonie et de pouvoir politiques en terme de classes au moins autant qu'en termes de nationalités. C'est évident pour les marxistes que nous sommes.

Il ne s'ensuit pas que nous ayons des vues étriquées, et, disons-le, quelque peu rétro sur la lutte pour le fédéralisme. Comme en 1938, comme en 1948, comme en 60-61, cette revendication tire une large part de sa substance du besoin des réformes économiques axées sur l'utilité sociale - j'y reviendrai - mais l'avenir de la Wallonie est l'affaire de l'ensemble du peuple wallon. Le problème chez nous, c'est que, comme l'a fait remarquer un jour Yves de Wasseige, "la bourgeoisie d'affaires francophone n'est pas wallonne", alors que la bourgeoisie flamande est flamande autant qu'on peut l'être, bien que peu désireuse de larguer la Belgique. Comment pourrait-on encore le nier après la dernière démonstration du patron d'Agfa-Gevaert ? Outre les intérêts économiques qui pèsent dans la balance, et il en est aussi de portuaires comme le signalait récemment M. Gandois à propos des exportations de Cockerill-Sambre, des considérations d'ordre politique entrent également en ligne de compte : les principaux leaders flamands semblent considérer que leur rôle politique à l'échelle européenne et mondiale aurait plus à perdre qu'à gagner si le royaume de Belgique finissait par se briser sur les récifs "communautaires". Mais comme d'autre part, ils sont

sans cesse obligés de donner des gages au nationalisme flamand pour assurer leur crédibilité électorale, leur comportement politique est souvent fort tortueux et constitue un facteur d'instabilité dans la vie politique belge. Or, cette fraction majoritaire de la classe dirigeante n'a devant elle, je le répète, qu'une bourgeoisie francophone euro-belge qui se désintéresse complètement de la Wallonie. Cette bourgeoisie, on la voit pour l'heure se draper dans les plis du drapeau tricolore pour faire face aux assauts de M. de Benedetti, mais on sait bien que ce n'est là qu'une attitude et M. Leysen le sait mieux que quiconque.

Soulignons que c'est encore cette même bourgeoisie que l'on voit à l'occasion, sous l'empire d'autres opportunités, jouer le jeu des "forces vives" à l'échelle sous-régionale, de préférence à Liège et à Charleroi. Nous n'avons cessé de nous opposer à ce jeu de dupes. Mais ce n'est pas pour autant une opposition stéréotypée. Quand indépendants et PME s'associent quelque part à une protestation contre les effets du plan de restructuration de la SNCB, qui s'en formaliserait ? Et c'est vrai qu'on ne sauvera pas la Wallonie uniquement avec le Front commun syndical et une majorité de gauche. Nous étions tous d'accord au Conseil fédératif pour admettre qu'il est très important du point de vue wallon, du point de vue de la démocratie wallonne, du point de vue du redressement économique de la Wallonie, que les agissements de certaines multinationales, les abus du capitalisme-casino et les impasses de la politique néo-libérale commencent à inquiéter une partie de la bourgeoisie elle-même, avec des échos parmi ses représentants politiques.

### **L'emploi en chute libre**

On ne peut évidemment limiter à la seule Wallonie l'idée d'un très large regroupement de forces décidées à réagir contre l'hégémonie du capital financier et les conséquences graves d'une politique néo-libérale appliquée sans retenue depuis huit ans.

Cependant, les faits prouvent de façon aveuglante que la Wallonie doit absolument prendre les devants, qu'elle ne peut s'offrir le luxe d'attendre l'approche des échéances de 1992, - échéances particulièrement redoutables, on le sait, pour les économies les plus éprouvées.

Le tableau de bord de l'économie wallonne établi par l'IRES,

au printemps dernier, indique que 50% des emplois industriels ont disparu en Wallonie et à Bruxelles entre 1973 et 1985, contre 25% en Flandre. En tenant compte du tertiaire, la perte totale d'emplois se ramène à environ 10% en Wallonie et à Bruxelles, mais, en Flandre, on enregistre une hausse globale de 1,7%. A noter que, selon des données plus récentes se rapportant à la période 1976-1986, la situation ne s'est pas améliorée.

Les observateurs sérieux ne font aucune difficulté pour reconnaître que le déclin économique de la Wallonie n'est pas dû à une insuffisance quelconque de productivité ou de valeur ajoutée par personne occupée, cette valeur ayant augmenté dans les mêmes proportions qu'en Flandre de 1973 à 1985. Qui plus est : une autre étude de l'IRES, publiée à la fin de l'année dernière, fait ressortir deux éléments dont on appréciera tout de suite l'importance :

1) en dehors des secteurs à problèmes hérités des déséquilibres du développement capitaliste en Belgique et en Wallonie même, "la dynamique wallonne est supérieure à la moyenne européenne" ;

2) "le niveau moyen de formation des wallons est souvent supérieur à celui de l'Europe et du reste du pays".

Malheureusement, précise l'IRES, "le taux d'activité est relativement faible" malgré un certain développement du côté féminin. Le diagnostic est clair : "la Wallonie sait concevoir, mais elle produit trop peu et distribue encore moins".

### **La politique industrielle**

Ce n'est donc pas parce que nous serions des maniaques de la lutte des classes que nous persistons à mettre en cause la responsabilité des groupes financiers dans le déclin de la Wallonie. C'est la cause principale et la charge de M. de Benedetti contre les méthodes de gestion de la Société Générale, en a d'ailleurs tiré quelques arguments qui ont fait mouche (bien qu'il soit déjà clair que le souci d'un bon rééquilibrage économique des composantes du pays ne soit nullement le souci dominant de cette super-vedette des affaires). Mais nous sommes d'accord avec le président du Comité régional wallon de la CSC, Jean-Marie Lepage, pour dire qu'il y a aussi des causes politiques, en particulier "le manque de moyens et de perspectives des pouvoirs publics wallons pour

développer une politique industrielle valable et cohérente". De surcroît, il est indéniable que l'abandon de la Wallonie par les groupes financiers et l'impuissance des pouvoirs publics engagent la responsabilité d'une classe dirigeante et d'un personnel politique dont j'ai déjà eu l'occasion de dire, au Conseil fédératif du parti, qu'ils étaient "en majorité flamands et, dans nombre de cas, flamands d'abord".

C'est un fait et il n'est pas bon de nier les faits, fût-ce au nom de nobles abstractions. Mais mieux vaut quand même ne pas en remettre ; il me paraît par exemple excessif de parler de "colonisation" à propos de la Wallonie. En fait, je crois que, malgré son déclin continu et prolongé, la Wallonie a pu éviter jusqu'ici de se trouver dans la situation d'un pays dominé et qu'elle le doit essentiellement à la force de son mouvement ouvrier et démocratique, d'une part, et, d'autre part, à la richesse de sa vie culturelle qu'illustre d'ailleurs, d'une certaine manière, l'indication de l'IRES sur le niveau de formation des wallons.

Mais, comme le confirment les ambitions affichées par M. Leysen, il est certain que la Wallonie pourrait maintenant glisser très vite vers une situation de pays dominé, à défaut d'une relance énergique de la bataille pour le fédéralisme. Parmi les objectifs entrant dans ce cadre figurent tout naturellement la conquête de moyens et l'élaboration de perspectives d'une politique industrielle wallonne "valable et cohérente".

Nous continuons à penser que ce n'est pas une bataille de "colonisés" contre leur "colonisateur" et que, dans une optique de lutte de classe évidemment adaptée aux réalités de notre époque, travailleurs wallons, flamands et bruxellois peuvent encore imposer de concert une véritable fédéralisation négociée. Disons qu'il faut encore essayer. C'est, de toute évidence, le voeu qui se dégage du sondage organisé par les CM à la fête du "Drapeau rouge". Mais je dois néanmoins ajouter qu'à une autre question posée par le même sondage : "Faut-il réclamer l'indépendance de la Wallonie?", on a enregistré beaucoup plus de réponses affirmatives que nous ne l'avions prévu : 32%. C'est un indice. Probablement craint-on de voir la Wallonie de plus en plus dominée, et, si l'on préfère de loin la solution fédéraliste, on doute davantage de la possibilité d'y arriver par la négociation.

Nous ne pouvons pas ne pas tenir compte de cet élément.

## L'appel des 72

S'il est un domaine dans lequel notre parti est en mesure d'apporter une contribution utile au débat wallon, c'est bien celui de la définition d'une nouvelle politique industrielle dont il a été abondamment question lors de notre congrès fédératif de juin 1986 à Charleroi. Je vous renvoie à la note de synthèse que le camarade P. Beauvois a rédigée à ce propos pour une livraison de "F/A" (avril-mai 87), mais il me semble tout de même utile d'en reproduire ici un bref passage, car le dernier rapport de l'IRES, que je viens d'évoquer, en a, selon moi, particulièrement souligné la pertinence :

" Elever la valeur ajoutée moyenne créée en Wallonie ; relever le produit régional brut en restaurant le tissu industriel ; valoriser les richesses naturelles et développer une politique de filières dans le secteur de l'acier, du bois, de l'agro-alimentaire, de la carbo et pétrochimie ; développer la production d'équipements dont ceux liés à la révolution informationnelle ; tels sont les axes de la politique alternative dans ce domaine, avec pour toile de fond l'objectif de la croissance par la majoration de la production sociale".

En fait, il y a pas mal de temps déjà que les voies et moyens d'une politique de redressement de la Wallonie font l'objet d'études sérieuses. Des monceaux de projets intéressants dorment dans les caves des organisations syndicales, produits d'innombrables colloques, séminaires et symposiums restés sans suites. Le problème, c'est que ces projets n'ont jamais été intégrés dans une politique cohérente et que, comme le dit l'appel des 72 économistes francophones lancé au début de ce mois, "l'opinion se lasse, résignée à l'idée que, quel que soit le gouvernement, la Belgique est incapable de faire moins mal".

Faut-il souligner à quel point il est important - et pas seulement pour les syndicats qui, à juste titre, placent l'emploi en tête de tous leurs mémorandums - que ces voix autorisées s'élèvent aujourd'hui contre les prêcheurs de résignation et disent clairement aux gens : "cette idée est fausse, il y a moyen de faire mieux, il y a des alternatives !"

Nous pensons que l'appel des 72 économistes francophones - et ce n'est pas un hasard s'ils le sont - a une très grande signification morale et politique. Il prouve qu'il est possible de

développer la lutte idéologique contre l'esprit de résignation qui, s'il devait se perpétuer, spécialement en Wallonie, deviendrait pour elle un poison mortel. Son caractère pluraliste crée en outre la possibilité de s'adresser de façon plus convaincante aux différents courants d'opinion et à de très larges couches de la société.

Les communistes wallons mettront tout en oeuvre, dans la mesure de leurs moyens, pour que cet appel soit propagé dans la population et relayé dans les luttes.

### **Des logiques divergentes**

Mais au-delà des moyens politiques, économiques, et budgétaires à mettre en oeuvre pour assurer le redressement de la Wallonie, quelles sont ses perspectives dans le contexte belge et européen ?

En fait, il n'y a pas longtemps que la question se pose en ces termes pour des forces wallonnes représentatives qui, jusqu'à une période récente, ne considéraient les rapports entre "communautés" que sous l'angle de contrats à renégocier dans le cadre d'une logique politique commune. Mais quand des intérêts nationaux sont en jeu, il faut souvent partir de logiques différentes, voire divergentes. C'est ce que le dialogue de sourds sur la question fouronnaise a fini par faire apparaître de façon très sensible à beaucoup de wallons. J'ai dit à ce propos au Conseil fédératif du Parti, que l'on assistait, depuis l'affaire de Leuven de 1968, à un nouveau développement de la formation d'une nation flamande consciente d'elle-même au sein du royaume de Belgique et que l'impossibilité de régler démocratiquement les problèmes "frontaliers" tenait au fait que la Flandre défend son territoire comme le ferait n'importe quelle nation. Si certains pouvaient encore avoir des doutes à ce sujet, je les renvoie aux déclarations que Louis Tobback a faites récemment à "La Cité" : "Ce n'est pas un problème entre francophones et flamands. Entre Colmar et Strasbourg, plusieurs villages pourraient opter pour un transfert vers l'Allemagne si on leur donnait l'occasion de se prononcer. Je ne suis pas sûr que le gouvernement français accepterait.."

Ce qu'il fallait démontrer.

Nous sommes donc en présence d'intérêts nationaux obéissant à des logiques divergentes. Aucun accord durable ne sera possible aussi longtemps qu'on ne prendra pas cette réalité en

compte. Seulement, si l'on admet que la Belgique doit subsister en tant qu'Etat - fût-il fédéral - il n'est pas concevable d'y transposer tel quel le type de rapports qui existent entre deux Etats totalement distincts comme l'Allemagne fédérale et la France. Quant à l'affirmation de Tobback selon laquelle "les frontières linguistiques ne se discutent pas", c'est l'expression d'une volonté politique qui se donne un peu abusivement les allures d'une règle de droit ; si cela était vrai, la Suisse n'aurait jamais pu régler comme elle l'a fait - ne serait-ce qu'en partie - le problème du Jura francophone.

On discutera encore longtemps de ces problèmes qui ne sont pas du tout secondaires. Nous souhaitons naturellement qu'on en discute de façon civilisée et en cherchant le dialogue plutôt que l'affrontement. C'est dans cet esprit que nous avons proposé un statut spécial pour les Fourons. Mais cela étant, tout démontre que la question qui se pose en Belgique est bien une question nationale ; tout démontre qu'il serait grand temps, pour les wallons, d'en prendre mieux conscience et d'en tirer les conclusions politiques qui s'imposent.

### **Fédéraliste et wallon**

Certes, on l'a vu, le mouvement fédéraliste a de fortes bases populaires en Wallonie et l'idée de l'indépendance wallonne suscite même plus d'échos qu'autrefois. Mais ne perdons pas de vue que mouvement fédéraliste et mouvement wallon ne s'identifient pas de façon absolue : la différence entre les deux notions n'a vraiment été minime que durant la période, relativement courte, de l'épanouissement du MPW.

Si le mal fait alors à ce mouvement a pu avoir des conséquences négatives à long terme pour la cause wallonne, cette coupure en apporte peut-être une preuve de plus, 25 ans après. La Wallonie reste à faire et d'abord dans la tête des wallons. Quand je disais au Conseil fédératif de juin 1987 que, même aujourd'hui, le sentiment d'appartenance au peuple wallon résulte surtout de l'obligation de se définir par rapport aux flamands et aux bruxellois, je ne croyais pas si bien dire, à en juger par les résultats du sondage des CM qui eut lieu quatre mois plus tard. Si, sur l'ensemble des visiteurs wallons consultés, 15% seulement se sentent surtout belge (ce qui n'a rien d'étonnant dans la Belgique

d'aujourd'hui), la proportion des personnes qui se sentent surtout wallonnes ne dépassent pas 31,3%. 14,2% se sentent surtout francophones et 7,5% surtout de leur sous-région, tandis que 27% ne parviennent pas à se situer lorsqu'on les place devant ce genre de choix.

Qu'on me comprenne bien : je ne prêche pas ici pour un quelconque unanimisme wallon et pas davantage pour je ne sais quelle centralisation jacobine, épouvantail que M. Charles-Ferdinand Nothomb fut, il y a quelques années, le premier à brandir (non sans succès, car il a fait école depuis). Mais le retard de la prise de conscience wallonne devient de plus en plus préoccupant dans un moment où l'on constate que la Wallonie peut glisser très vite vers une situation de pays dominé. On incrimine souvent à ce propos la persistance des particularismes, et il est bien vrai que ceux-ci sont aggravés par un déclin économique qui affaiblit les solidarités ouvrières traditionnelles et aiguïssent les concurrences entre sous-régions. Ils n'en sont pas pour autant le principal obstacle à la formation d'une conscience nationale wallonne, car les particularismes paraissent bien être, de ce point de vue, des conséquences plutôt que des causes. Il existe aussi des particularismes vivaces et des rivalités entre sous-régions chez nos voisins du Nord et cela n'a nullement empêché la formation d'une conscience nationale flamande.

Les difficultés auxquelles se heurte la Wallonie en ce domaine sont liées à l'histoire et on ne pourra les surmonter, dans un premier temps, que par un effort politique mettant en oeuvre tous les moyens de "conscientisation" nécessaires et donc accordant une large place au travail culturel.

### **Les matériaux existent**

Cela ne fait pas plus d'une bonne quinzaine d'années que le passé des wallons est l'objet d'études systématiques de la part d'historiens, d'économistes, de géographes, de politologues qui se sont dégagés de l'optique belgiciste d'Henri Pirenne (dont les travaux - il faut toujours le préciser - n'en restent pas moins d'une très grande richesse).

Je ne vais pas transformer cet exposé en leçon d'histoire, mais quelques données historiques doivent cependant être mentionnées ici parce qu'elles sont indispensables à la

compréhension des faits politiques qui nous préoccupent.

Si le mot "wallon" a fait son apparition au XI<sup>e</sup> siècle, il faut attendre les années 40 du siècle dernier pour qu'un écrivain oublié nommé Grandgagnage invente le mot "Wallonie". On désigna désormais ainsi l'ensemble des terres romanes que les hasards de l'histoire européenne avaient réunies sous l'égide de l'Etat belge depuis 1830, mais qui, même sous l'administration autrichienne, étaient pratiquement restées sans contacts entre elles.

Il est aujourd'hui généralement admis que la Wallonie est un dérivé de l'Etat belge ; encore n'a-t-elle pris une certaine consistance au fil des décennies que dans la mesure où la bourgeoisie belge, au départ exclusivement francophone, échoua dans ses tentatives de constituer une nation autour de son Etat fortement centralisé. C'est ce qui m'a fait écrire ailleurs que la Wallonie était "la fille d'une nation manquée".

Mais si l'absence de racines historiques communes à tous les wallons pèse encore aujourd'hui sur les destinées de la Wallonie, et si, au niveau des consciences, la Wallonie reste à faire, il serait tout de même faux de considérer que l'on part de rien. Les matériaux nécessaires existent pour commencer à construire une Wallonie consciente d'elle-même quelle que soit par ailleurs une évolution dont elle ne décidera pas seule: au sein d'une Belgique fédéralisée ou en dehors (si certains apprentis sorciers croyaient pouvoir continuer indéfiniment à jouer avec le feu).

Le fait le plus important, que j'ai déjà souligné, est la vitalité du courant d'opinion fédéraliste en Wallonie. On a vu que le sentiment national wallon proprement dit était loin d'avoir le même tonus, mais on peut le croire en développement et il est hors de doute que les wallons sont très loin d'avoir une mentalité de gens soumis.

Le cadre institutionnel, que le parti avait proposé de créer sur la base de trois régions dès 1961, existe constitutionnellement depuis 1971 et les lois des 1980 ont donné naissance aux structures régionales et communautaires que nous connaissons. Il n'est pratiquement plus personne qui n'admette la nécessité de refondre cette législation, mais cela va dans plusieurs directions ; il y a encore des gens, et non des moindres, qui rêvent de tout recentraliser, et d'autres qui veulent faire traîner les choses en longueur parce que la situation existante les arrange fort bien. Normalement, les forces fédéralistes wallonnes ne pourront rester

passives devant cette tentative de blocage et, si leurs pressions se conjuguent avec celles du mouvement syndical wallon qui a de belles traditions en la matière, les choses pourront avancer.

Donc, sur le plan strictement politique, les matériaux existent. Le problème est de savoir par où commencer dans la logique d'un effort qui doit prioriser la formation d'une conscience wallonne. Ainsi en revient-on toujours à l'élémentaire revendication de l'élection directe qui a été écartée - ce qui n'est pas fortuit - de toutes les réformes de l'Etat, grandes et petites, que l'on a vu se succéder depuis 18 ans. Si l'on persistait à élire des parlementaires nationaux qui seraient ensuite et secondairement, comme c'est le cas aujourd'hui encore, des membres de nos assemblées wallonne et francophone, on persisterait à se refuser l'acte démocratique tout à la fois simple et essentiel qui caractérise l'appartenance à une communauté bien définie ; on persisterait à abaisser politiquement la communauté wallonne non seulement par rapport au pouvoir central, mais aussi par rapport aux pouvoirs dits subordonnés : provinciaux et locaux. J'ai parfois l'impression qu'une vieille tendance au pragmatisme, que les wallons partagent avec les flamands, les a empêchés de bien mesurer jusqu'ici toute l'importance de cet obstacle sur le chemin d'une fédéralisation effective et complète donnant toute sa place à la Wallonie.

### **Bruxelles**

J'ai parlé des études nombreuses et importantes consacrées à la Wallonie depuis quelques années. Cet effort intellectuel ne doit pas rester étranger à l'action du mouvement fédéraliste. Les militants wallons, nos militants, doivent pouvoir intégrer à leur pratique quotidienne l'apport de plus en plus riche des chercheurs. Cet apport est évidemment parfois un peu complexe et ne débouche pas toujours sur des conclusions nettes ; on y trouve aussi des pistes de réflexion sur lesquelles le militantisme lui-même a intérêt à s'engager pour essayer d'y voir clair et d'agir en pleine connaissance de cause.

A ce propos, je vous signale que la prochaine livraison des CM sera consacrée à un dossier "Wallonie". Je m'en voudrais de déflorer l'article qu'y signera notre ami géographe Christian Vanderhoven, mais je me permets d'attirer à l'avance votre attention sur cet article qui contient des éléments de réflexion, qui

m'ont parus neufs, sur la mise en place d'une "nouvelle géographie" et d'un nouvel axe sociologique dans l'espace wallon. Selon l'auteur, la prise en compte de cette mutation, dans le contexte du déclin économique wallon, devrait influencer sur l'appréciation des relations à établir entre le combat wallon et celui des bruxellois pour leur région.

C'est à examiner du point de vue politique. Je suis d'ailleurs convaincu que le jour où la prise de conscience wallonne aura fait des progrès décisifs, on verra disparaître quelques-uns des complexes qui affligent encore trop de militants wallons, notamment à l'égard de Bruxelles. J'y reviendrai dans un instant, quand je parlerai des dimensions culturelles du combat wallon.

De toute manière, comme je l'ai déjà dit au Conseil fédératif, la Wallonie ne saurait se désintéresser de ce qui se passe dans la région bruxelloise où vit une population francophone appartenant au même espace culturel que les wallons et où se trouvent des infrastructures culturelles telles que l'ULB et la RTBF.

Pour le reste, il est de l'intérêt de la Wallonie - je ne crois pas devoir m'y arrêter longuement ici - que l'on reconnaisse enfin à cette région le statut d'autonomie dont elle a besoin et que cela se fasse dans le respect des droits de toutes les composantes de sa population.

### **Culture(s) wallonne(s)**

L'importance des dimensions culturelles du combat wallon nous avait amenés à aborder le sujet dans le sondage des CM. Trois questions complémentaires étaient posées, en l'occurrence : existe-t-il une culture wallonne, des cultures wallonnes, une culture wallonne en développement ? Cela nous a donné respectivement 12%, 42% et 31% de "oui".

Le sujet donne lieu à beaucoup de discussions et, dans certains cas, les positions sont très tranchées et prennent un caractère quasi passionnel. En fait, c'est plutôt bon signe. Un peuple qui prend conscience de lui-même le montre souvent en s'interrogeant sur ses sources et sur son identité culturelle, avec une certaine propension parfois, à se raconter des histoires. Mais cet imaginaire collectif n'est pas sans importance puisque, si l'on en croit un poète français contemporain, les pays qui perdent leurs légendes en meurent de froid.

Comme le constatait en termes excellents le rapport Godard-Dupont à notre congrès fédératif de juin 1986, "la période récente a vu la recherche d'une identité culturelle de la Wallonie se constituer en projet, et se définir comme une composante nécessaire, inséparable, d'un redéploiement socio-économique jusque là conçu isolément".

Vous verrez dans la prochaine livraison des CM que nos camarades Jean-Maurice Rosier et André Beauvois estiment qu'il faut parler de culture wallonne, même si c'est de façon volontariste, parce que c'est, à leur sens, un levier pour l'émancipation du peuple wallon aussi bien au niveau socio-économique qu'au niveau culturel.

Il est tout à fait certain que l'affirmation d'une identité culturelle est partie intégrante de toute prise de conscience nationale. On remarquera que cela ne plaît pas à tout le monde pour des motifs qui ne sont pas nécessairement d'inspiration unitariste. Ainsi, toutes les cultures nationales étant tenues pour dépassées ou mythiques, certains opposent à l'idée d'une culture wallonne existante ou à développer celle de la culture européenne. Cela ressemble fort à une fuite en avant.

Il est bien vrai que la culture de nos régions a eu jadis "un caractère européen", comme l'avait vu Pirenne. Mais c'était au Moyen Age. La culture des grands intellectuels de la Renaissance, qui utilisaient le latin comme langue internationale, avait aussi un caractère européen, mais il est tout de même significatif que Luther ait pris chez Erasme l'idée que le peuple devait pouvoir lire la Bible dans sa langue. La langue n'est certes pas la seule référence pour la vie culturelle, mais n'oublions pas qu'elle est, du point de vue marxiste, "la pensée elle-même, réelle et concrète". C'est d'ailleurs pourquoi la formation des langues nationales a été un si important facteur de développement des peuples dans toute l'Europe.

Il y aurait certes beaucoup à dire sur les méthodes mutilantes que la bourgeoisie au pouvoir a utilisées, dans une période qui n'est pas encore si lointaine, pour éradiquer, au nom de ce que l'on appelait alors l'instruction publique, tout un trésor de dialectes et de formes précieuses de culture populaire. Mais il reste que les wallons doivent contribuer à défendre et à promouvoir la langue commune dans laquelle s'expriment et se construisent des aspirations et une culture communes. Il me semble très heureux, de ce

point de vue, que la Wallonie ait donné à la langue française au moins deux de ses meilleurs grammairiens, dont l'un est d'ailleurs toujours vivant.

### La faire...

Oui, il faudrait que les wallons de débarrassent de leurs complexes, dont quelques-uns paraissent être entretenus avec délectation par certains auteurs chagrins. A titre d'exemple, est-ce que cela a un sens d'accuser les admirateurs wallons de la chanson de Jacques Brel, "Le plat pays" de complicité avec le "système belgo-francophone" ?

Ces exagérations sont plutôt de nature à desservir la cause wallonne.

Quelle que soit la manière dont la Wallonie finira par prendre en mains ses propres affaires, sa culture portera longtemps encore les traces de ce que fut la réalité belge de 1830 à nos jours. Et pourquoi diable faudrait-il s'en plaindre ? Il y a eu nécessairement des influences réciproques qui suivirent jadis les rives de nos deux grands fleuves et dont l'un des principaux vecteurs fut plus tard notre mouvement ouvrier qui en a tiré, pour très longtemps, une part de sa force et de son originalité.

Les matériaux culturels nécessaires au développement de la Wallonie et à l'affirmation de son identité existent en abondance et il faut encore rappeler ici l'utile indication de l'IRES sur le niveau de formation des wallons. Soit dit entre parenthèses, la politique de formation publique devrait d'ailleurs être du ressort des instances wallonnes et non communautaires.

Il me semble que la vie culturelle est, dans l'ensemble de la Wallonie, intense, variée et de bonne qualité. A en juger par mon expérience du Hainaut occidental, très proche à la fois du Courtrais et du Nord/Pas de Calais, je dirai qu'il n'y a certainement pas chez nous moins de possibilités, sur le plan culturel, que de l'autre côté des deux frontières, la linguistique et la politique. Mais cela ne s'est pas fait tout seul.

Si les wallons veulent d'une culture wallonne, il leur reste à la faire eux-mêmes, en exigeant, bien sûr, qu'on lui attribue les moyens matériels indispensables, mais en sachant que, dans ce domaine comme dans tout autre, "au commencement était l'action".

Dans la mesure où elle deviendra le fait d'un peuple conscient de lui-même et dirigeant lui-même ses propres affaires, c'est tout naturellement que la culture wallonne affirmera son identité dans le cadre européen (au sens le plus large) et dans le cadre de la communauté française (de Belgique et d'ailleurs). Cela ne veut évidemment pas dire qu'elle n'aura plus, dès lors, aucun problème. Mais elle sera enfin sur le même pied que les autres cultures nationales pour se défendre contre ce qui la menace le plus de nos jours, à savoir l'invasion des sous-produits des cultures anglo-saxonnes.



Cet exposé, je l'ai dit au début, aurait dû pouvoir se borner à faire la synthèse des débats initialement prévus sur la base des documents publiés en octobre. Nous l'ajouterons donc à ces documents pour commencer la discussion, non pas aujourd'hui, mais au cours des prochaines semaines partout où la demande en sera formulée, dans le parti ou avec d'autres interlocuteurs si l'occasion s'en présente.

### Faits et Arguments

périodique bimestriel du PCB a publié dans son n°88 (septembre/octobre 1987) le texte intégral du discours prononcé par Henri Glineur le 8 janvier 1938 à la Ire Conférence des communistes wallons.

Pour obtenir ce document, s'adresser à Josiane Vrand, 20, avenue de Stalingrad, 1000 Bruxelles.

## 252 réponses

un sondage des c.m.

Les CM ont procédé à un sondage parmi les visiteurs wallons de la fête du "Drapeau rouge", à La Louvière le 10 octobre dernier. Il ne prétend pas à la scientificité, mais n'en est pas moins instructif.

Sept questions ont été posées aux "sondés" - dont l'anonymat était assuré, mais qui étaient cependant invités à fournir quelques indications de caractère personnel, par exemple âge, sexe, profession, appartenance politique et syndicale.

252 personnes ont rempli le questionnaire. Voici comment se répartissent les réponses aux sept questions.

1. Vous sentez-vous surtout :

wallon, belge, francophone, liégeois, borain, carolo,  
picard, ... ?

(soulignez le mot qui convient.)

**31,3 % répondent wallon**

**15 % répondent belge**

**14,2 % répondent francophone**

**7,5 % se situent dans une sous-région avec un "Grec-  
borain" et un "carolo-italien".**

**Gros taux de non-réponses : 27 %**

2. Etes-vous pour le fédéralisme en Belgique OUI/NON

**86 % de oui, 10,8 % de non**

3. Pensez-vous :

A) - que les Régions et Communautés actuelles  
sont un cadre adéquat pour assurer l'avenir  
du pays ?

OUI/NON

B) - si NON, pensez-vous qu'il faut donner plus  
de pouvoirs à l'Etat central ?

OUI/NON

C) -qu'il faut donner à la Communauté plus de pouvoirs,  
de compétences et de moyens par rapport  
à l'Etat central?

OUI/NON

- D) - qu'il faut donner à la Région wallonne plus de pouvoirs, de compétences et de moyens par rapport à l'Etat central ? OUI/NON
- E) - que la Région wallonne et Communauté française devraient être fusionnées ? OUI/NON
- F) - qu'il faut réclamer l'indépendance de la Wallonie ? OUI/NON

**Trop compliquée, cette question a suscité des réponses contradictoires.**

**On peut retenir les réponses**

**à A (Régions et communautés, cadre adéquat ?) : 68 % non, 26 % oui.**

**à F (faut-il réclamer l'indépendance de la Wallonie ?) : 60 % de non, 32 % de oui.**

**4. Le PCB se fédéralise. Pensez-vous**

- qu'il doit conserver une direction commune au niveau national ? OUI/NON

**71 % oui, 16 % non**

- qu'il doit plutôt se scinder en partis distincts ? OUI/NON

**69 % non, 18 % oui**

**15 % de non-réponses.**

**5. Pensez-vous qu'une Wallonie plus autonome pourrait mieux régler les problèmes de son avenir économique et de l'emploi ?**

OUI/NON

**74 % oui, 18 % non**

**6. A votre avis, existe-t-il plutôt :**

- une culture wallonne

- des cultures wallonnes

- une culture wallonne en développement

(soulignez la réponse qui vous convient)

Dans la dernière hypothèse, souhaitez-vous que ce développement s'amplifie ?

OUI/NON

**Cette question a été mal comprise, provoquant**  
**14 % de non-réponses.**

- une culture wallonne : 12 %
- des cultures wallonnes : 42 %
- une culture wallonne en développement : 31 %

7. Du point de vue du respect de la démocratie communale, vous sentez-vous solidaire de José Happart et de la majorité du conseil communal de Fouron ?

OUI/NON

84 % OUI, 9,2 % NON

Sur les 252 réponses reçues, 33 % émanent des femmes. En général, le taux des non-réponses oscille autour de 8 ou 9 %.

Age :

onze de moins de 20 ans

42 de 20 à 30 ans

60 de 30 à 40 ans

39 de 40 à 50 ans

90 ont plus de 50 ans

Appartenance politique :

65 % PC - 6 % PS - 22 % sans parti - 7 % sans réponse.

Provenance :

41 Centre, 43 Charleroi, 34 Liège, 27 Borinage, 27 Tour naisis et 22 se considérant comme wallons de Bruxelles (autres divers).

A noter : plusieurs personnes ont fourni des réponses qui vont au-delà de OUI ou NON demandé. On y trouve des appréciations sur le questionnaire : (par ex. "question ambiguë, "question stupide", "question vicieuse"...). On y trouve un conseil de relire Lénine. Mais aussi des signes d'hésitation et de compréhension imparfaite des questions posées.

# **l'option fédéraliste, aboutissement d'une production sociale de l'espace pistes pour une géographie politique de la wallonie**

christian vandermotten\*

L'espace est un construit historique. Comment s'est construit l'espace de la Wallonie, en articulation dialectique avec le développement des forces productives, des rapports de domination capitalistes, de la superstructure socio-politique ? Quels sont les rapports entre les formes spécifiques de cette production spatiale et la formation d'une conscience wallonne, entre l'espace et le peuple ? Nous voudrions ici tenter une réponse synthétique à ces questions, sous forme d'une esquisse grossière, qui mériterait bien des précisions, des approfondissements, des nuances avant que l'on ne puisse enfin disposer d'une géopolitique de la Wallonie.

## **A. Sous l'ancien régime, pas plus de Wallonie que de Belgique.**

La France jacobine et centralisatrice a récemment découvert les vertus de la région. Pour artificiel que puisse apparaître ce découpage récent, qui n'est d'ailleurs qu'un regroupement de départements, il n'en reste pas moins que plusieurs de ces régions retrouvent dans leur dénomination sinon dans leurs limites d'anciennes provinces de l'Ancien Régime. En Belgique, où les discours politiques sont à tout moment contraints de se situer par rapport à l'idée fédéraliste, une telle référence ancienne serait impossible à trouver pour la Wallonie, et serait d'ailleurs tout aussi abusive pour la région flamande.

Il n'y a pas, sous l'Ancien Régime, de quelconque communauté wallonne. L'actuel territoire de la Wallonie est divisé. Même si la Flandre, le Tournaisis, le Hainaut, le Brabant, le comté de Namur, le Limbourg, possèdent depuis la période espagnole certaines structures administratives communes, qui vont aller en se renforçant, les relations qui ont pu se nouer entre ces territoires n'ont aucune base de communauté linguistique. Sauf Tournai et Namur, chacune de ces principautés chevauche d'ailleurs la

\*Christian Vandermotten est chargé de cours à l'U.L.B.

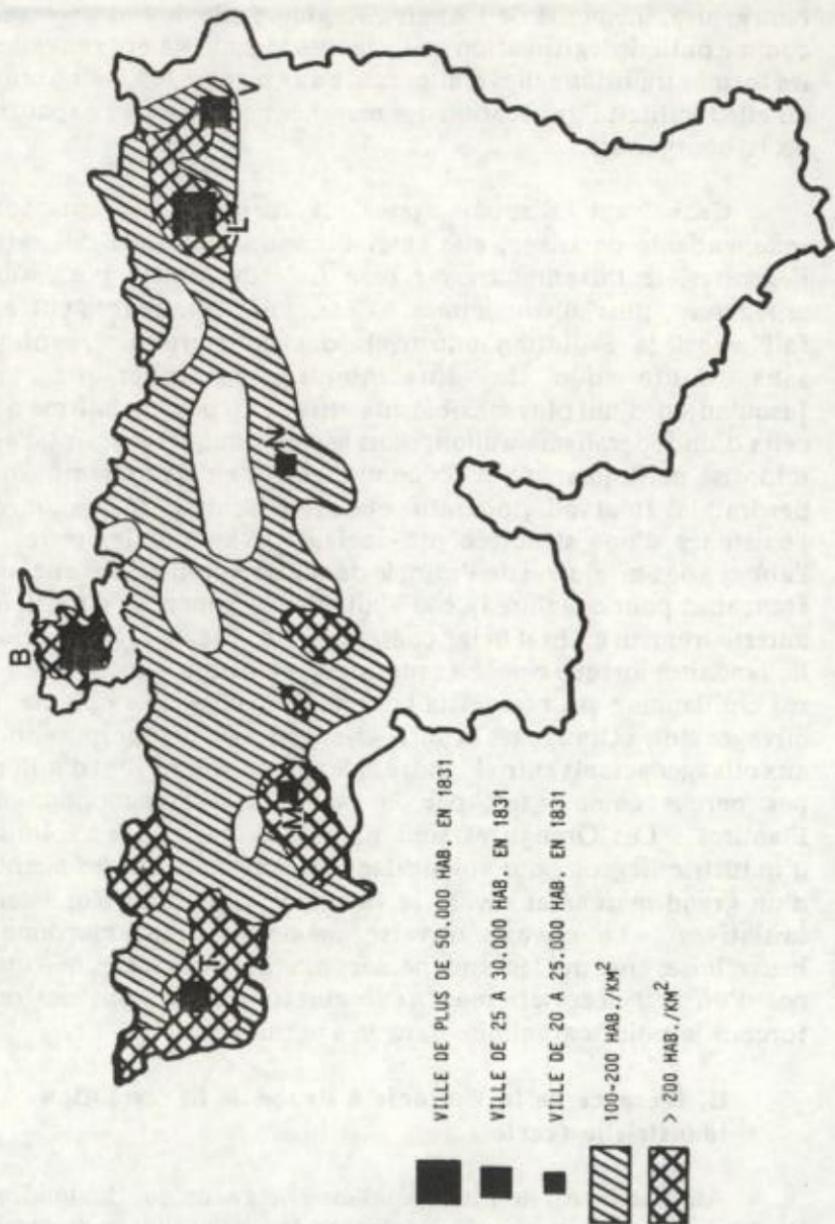
frontière linguistique. La notion d'Etat-nation à base ethno-linguistique est une construction plus tardive, de la révolution bourgeoise, inconnue de l'Ancien Régime : elle devint nécessaire comme outil de légitimation de l'Etat dès lors qu'étaient renversées les formes traditionnelles d'allégeance aux princes, en même temps qu'elle facilitait l'unification des marchés nécessaire à l'expansion de la bourgeoisie.

Ceci vaut d'autant pour la principauté épiscopale indépendante de Liège, elle aussi bilingue. Au-delà des terres liégeoises, le Luxembourg est bien isolé des autres possessions espagnoles, puis autrichiennes. Ceci, joint ultérieurement à la faiblesse de la révolution industrielle dans cette province, explique sans doute que le Luxembourg, périphérique soit jusqu'aujourd'hui plus sensible aux attraits du provincialisme qu'à ceux d'un fédéralisme wallon, dans le cadre duquel il craint d'être minorisé politiquement et économiquement en même temps qu'il perdrait les atouts administratifs et de représentativité que confère l'existence d'une structure provinciale. Ajoutons les terres de l'abbaye de Stavelot ou de Prüm, le duché de Bouillon, des enclaves françaises pour conclure que la Wallonie n'a jamais eu d'existence antérieurement à l'Etat belge contemporain. Même sous la période hollandaise, lorsque certaines mesures linguistiques malhabiles du roi Guillaume vont heurter la bourgeoisie belge francophone, les clivages entre Orangistes et anti-Orangistes ne se superposent pas aux clivages actuels entre Flandre et Wallonie, qui ne sont d'ailleurs pas perçus comme tels par la bourgeoisie francophone des Flandres. Les Orangistes sont nombreux parmi les capitaines d'industrie liégeois, qui voient dans un Royaume uni les chances d'un grand marché et savent la valeur de l'appui du Roi à leurs initiatives. Le clivage traverse même la Franc-maçonnerie bruxelloise, chez qui les tendances les plus anti-cléricales ne voient pas d'un oeil nécessairement favorable une séparation qui renforcera le poids catholique dans la vie publique.

### **B. L'espace de la Wallonie à l'aube de la révolution industrielle (carte 1.)**

Au lendemain de l'indépendance belge, ce qui deviendra la Wallonie n'est encore qu'à l'aube de la révolution industrielle.

CARTE 1. A L'AUBE DE LA REVOLUTION INDUSTRIELLE



Certes Liège (59.000 habitants en 1831), la plus grande ville wallonne, possède une longue tradition industrielle, comme d'ailleurs Verviers. Certes les charbonnages borains ont bénéficié du débouché français, pendant et après la période napoléonienne. Mais Liège devait aussi son importance à son statut de capitale d'une ancienne principauté, disparue une quarantaine d'années plus tôt seulement, et la seconde ville wallonne est encore Tournai, avec 27.000 habitants, en dehors de ce qui deviendra le sillon industriel. Si une carte des densités de population révèle un clivage, c'est plus entre les arrondissements wallons du Nord et ceux des hautes terres méridionales qu'entre le futur sillon industriel Haine-Sambre-Meuse et la Wallonie rurale. La densité de population est encore supérieure dans l'arrondissement de Tournai (227 habitants/km<sup>2</sup>), dont l'économie s'appuie comme celle de la Flandre voisine sur le textile, largement à domicile, que dans ceux de Mons (220 hab./km<sup>2</sup>), Liège (222 hab./km<sup>2</sup>) ou Charleroi (173 hab./km<sup>2</sup>) (1). De toute manière, cette Wallonie apparaît dans son ensemble bien peu peuplée (1.504.000 habitants ; 89 habitants/km<sup>2</sup>), en particulier face aux deux provinces de Flandre orientale et occidentale (1.326.000 habitants, densité 217 hab./km<sup>2</sup>).

### **C. La contrainte charbonnière localise un essor industriel vigoureux, porté par le grand capital national.**

C'est pourtant dans cette Wallonie, au sud des plateaux limoneux de Moyenne Belgique, que va se développer la révolution industrielle. Bassins charbonniers obligent, à une époque où le transport de l'énergie est coûteux et dans une phase de développement, où la métallurgie lourde est le secteur porteur. Mais la faiblesse initiale des ressources humaines va être d'un impact considérable sur les formes que va prendre cette industrialisation et sur celles de la production de l'espace socio-économique wallon. Les contraintes que va induire ce faible volume initial de population vont être aggravées par le fait d'une croissance démographique somme toute modérée par rapport à la vigueur, surtout entre 1842 et 1873, de l'industrialisation. La population wallonne croît au rythme annuel de 0,9 % par an entre 1831 et 1880. C'est évidemment plus que la région flamande (0,5 %), en particulier que les deux provinces de Flandre occidentale

et orientale (0,3 %) confrontées à la crise du textile à domicile, à une crise des subsistances et à des taux très élevés de mortalité infantile, que pauvreté et médiocrité de la qualité des eaux consommées se conjuguent pour expliquer. Mais c'est peu par rapport à la croissance de l'Angleterre et du Pays de Galles (1,3 %), nos prédécesseurs en matière d'industrialisation, et moins que dans les autres pays d'Europe occidentale, France exceptée. Si l'on ne considère que le sillon industriel, la croissance est évidemment plus forte, de l'ordre de 1,4 % par an : l'accroissement naturel annuel, d'environ 0,8 %, est soutenu par des apports migratoires provenant des zones rurales wallonnes et de Flandre. Mais l'ampleur de cette immigration n'est pas suffisante pour que l'on assiste à un vigoureux brassage humain qui supplanterait totalement les spécificités historiques des parties occidentale et orientale du sillon industriel, d'autant que celui-ci conserve une solution de continuité entre la Basse-Sambre et Huy. Ainsi, derrière des comportements socio-politiques homogènes qui naîtront de l'essor de la classe ouvrière, les deux parties du sillon industriel évolueront en parallèle et ne formeront jamais un ensemble intégré, du genre de la Ruhr. A cette division du sillon en deux bassins qui se révéleront plus concurrents que complémentaires quand surviendra le déclin, s'ajoute dès l'abord une bicéphalie interne au bassin hennuyer. En effet, à la différence de Verviers, ancienne ville principautaire, et toujours, quelle qu'ait pu être sa prospérité, dans la mouvance liégeoise, Charleroi n'était pas, sous l'Ancien Régime, terre hennuyère mais relevait du Comté de Namur. Par ailleurs, ville nouvelle, sans histoire, elle ne pourra jamais arracher à Mons, capitale de l'Ancien Comté, les fonctions administratives. Même aujourd'hui, son rayonnement métropolitain n'est incontesté que sur l'Entre-Sambre-et-Meuse, peu peuplée. Il s'estompe rapidement au profit de celui de Bruxelles, vers l'Ouest dès La Louvière, vers l'Est au-delà de la Basse-Sambre et dépasse à peine vers le Nord le tracé de l'autoroute de Wallonie.

Pas plus que l'évolution démographique, l'action du capital ne va contribuer à contrer les spécificités anciennes pour forger une Wallonie unifiée au départ de son bassin industriel. C'est que le développement industriel belge, apparaissant plus tard qu'en Angleterre et mettant donc en oeuvre des technologies plus coûteuses, et d'autant plus coûteuses que ce sont les charbonnages

et la métallurgie plutôt que le textile qui sont les secteurs privilégiés d'investissement, impose rapidement une concentration importante du capital et donc l'implication massive des banques d'affaire, avant tout la Société Générale. Celle-ci va investir le plus massivement dans les charbonnages les plus profitables et les plus proches des débouchés français, c'est-à-dire dans le Borinage, et, de manière générale, plus en Hainaut qu'à Liège, où elle rencontre sans doute la concurrence plus vive d'un grand capital et d'un système bancaire locaux plus puissants : Liège en tant que capitale principautaire, et Verviers furent, sous l'Ancien Régime, sièges d'un capitalisme marchand, qui modernisa, dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le textile verviétois en même temps que se développait la fabrication moderne des machines qui y était associée (tableau 1).

	Charleroi et Centre	Borinage	Liège	Reste de la Wallonie	Total
Charbonnage	8 %		24 %		32 %
Métallurgie	17 %			15 % (a)	3 %
					35 %
Verrerie	4 %				4 %
Chemin de fer et canaux	17 % (b)		10 %		27 %
Autres secteurs					2 %
					2 %
Total	46 %	35 %	15 %	5 %	100 %

Tableau 1.

Répartition de l'investissement industriel de la Société Générale en Wallonie en 1838. A cette époque, la Wallonie abrite 60 % de l'investissement industriel total de la Générale. D'après G. Kurgan, dans "La Wallonie, la Terre et les Hommes".

a) y compris quelques participations charbonnières.

b) y compris le canal de la Sambre et de l'Oise et celui de Bruxelles à Charleroi.

Certes, le capital bancaire national, commandant au départ de ses sièges bruxellois, investira également le bassin liégeois. De la sorte, dans l'ensemble du sillon industriel wallon, mais plus en Hainaut qu'à Liège, la prospérité industrielle masquera une situation de semi-périphérie, où les milieux économiques dir-

igeants seront plus des ingénieurs que des administrateurs. Le poids du grand capital national sera tel que le Hainaut ne verra pas subsister ses propres banques indépendantes, à l'inverse de la Maison Nagelmaeckers à Liège, il est significatif que lors des premières élections au suffrage universel pur et simple de l'après-guerre 14-18, voire jusqu'aujourd'hui, le poids libéral, expression de la bourgeoisie, soit supérieur à Liège qu'à Charleroi, ville sans commandement.

#### D. Des structures industrielles étroites, conséquences d'une contrainte démographique et d'une structuration précoce de la classe ouvrière (carte 2).

Malgré la domination du grand capital national privilégiant les secteurs lourds, les secteurs de base de la révolution industrielle, les autres secteurs industriels, en particulier les industries plus légères ou productrices des biens de consommation se développent parallèlement aux secteurs de base dans l'axe industriel wallon jusque vers 1880. Après cette date, cet essor se brise (tableau 2).

	Secteur de base de la révolution industrielle (a)		Autres secteurs (b)	
	1846-1880	1880-1910	1846-1880	1880-1910
Wallonie	+ 2,1 %	+ 1,6 %	+ 2,1 %	+ 0,5 %
Flandre	+ 1,6 %	+ 1,7 %	+ 0,6 %	+ 1,7 %
Bruxelles	+ 3,4 %	+ 2,1 %	+ 2,6 %	+ 2,4 %

Tableau 2.

Taux de croissance annuel moyen de l'emploi dans les industries extractives et manufacturières.

a) Charbonnages, autres secteurs extractifs, métallurgie, terre cuite, verre, ciment.

b) Industries alimentaires, textile, confection, cuir, bois, papier et impression, chimie, autres industries.

La Wallonie industrielle se fixe dans ses spécialisations charbonnières et métallurgiques lourdes. Dès lors, dans cet espace peu diversifié, crises sectorielles et crises régionales vont se superposer. Pourquoi ce coup d'arrêt porté à la construction de structures industrielles diversifiées ? De telles industries ne sont pas impérativement liées au charbon. Le grand capital s'intéresse



peu à ces secteurs, dans un pays petit, où les bas salaires limitent encore le marché disponible. Ce grand capital mobilise, en Wallonie, les ressources en travail restreintes d'une classe ouvrière structurée. Le milieu social est donc peu attractif pour des investisseurs nouveaux et l'on a vu plus haut que le milieu entrepreneurial local est peu étoffé.

A partir des années 1880, la réduction de la fécondité, progressant d'Ouest en Est dans des régions industrielles déchristianisées, réduit plus encore les ressources humaines du sillon et bloque d'autant sa diversification structurelle. Dès cette époque, la croissance de la population du sillon n'est plus assurée que par des ponctions sur la population de la Wallonie rurale, telles qu'elles conduisent à une baisse de la population dans bien des communes, et ce d'autant que la baisse de la fécondité touche rapidement les plateaux limoneux, puis la Haute-Belgique, à l'exclusion du bastion central ardennais où les pratiques contraceptives ne se développent significativement qu'aux alentours de la première guerre mondiale. Dans une région initialement peu peuplée, comme la Wallonie, cette baisse rapide de la fécondité, y compris dans de larges portions des zones rurales, fut donc un élément majeur de la production sociale et spatiale.

Ce n'est d'ailleurs pas dans les bassins industriels que débuta la baisse de la fécondité, mais bien en Entre-Sambre-et-Meuse, et ce dès les années 1850. Est-ce lié à une propagation au départ de la France ? Ou plutôt aux conséquences de la crise que connut cette région lorsque la métallurgie artisanale, au charbon de bois, qui y prospérait céda la place à la nouvelle métallurgie, sur les bassins charbonniers (17 % de l'emploi dans la métallurgie de base wallonne est encore situé dans l'arrondissement de Philippeville en 1846, et ce fut sans doute bien plus un quart de siècle plus tôt, ce pourcentage est tombé à moins de 3 % en 1880). Pour maintenir son niveau de vie, cette population fut sans doute dès lors contrainte de restreindre sa descendance, ou d'émigrer vers Charleroi.

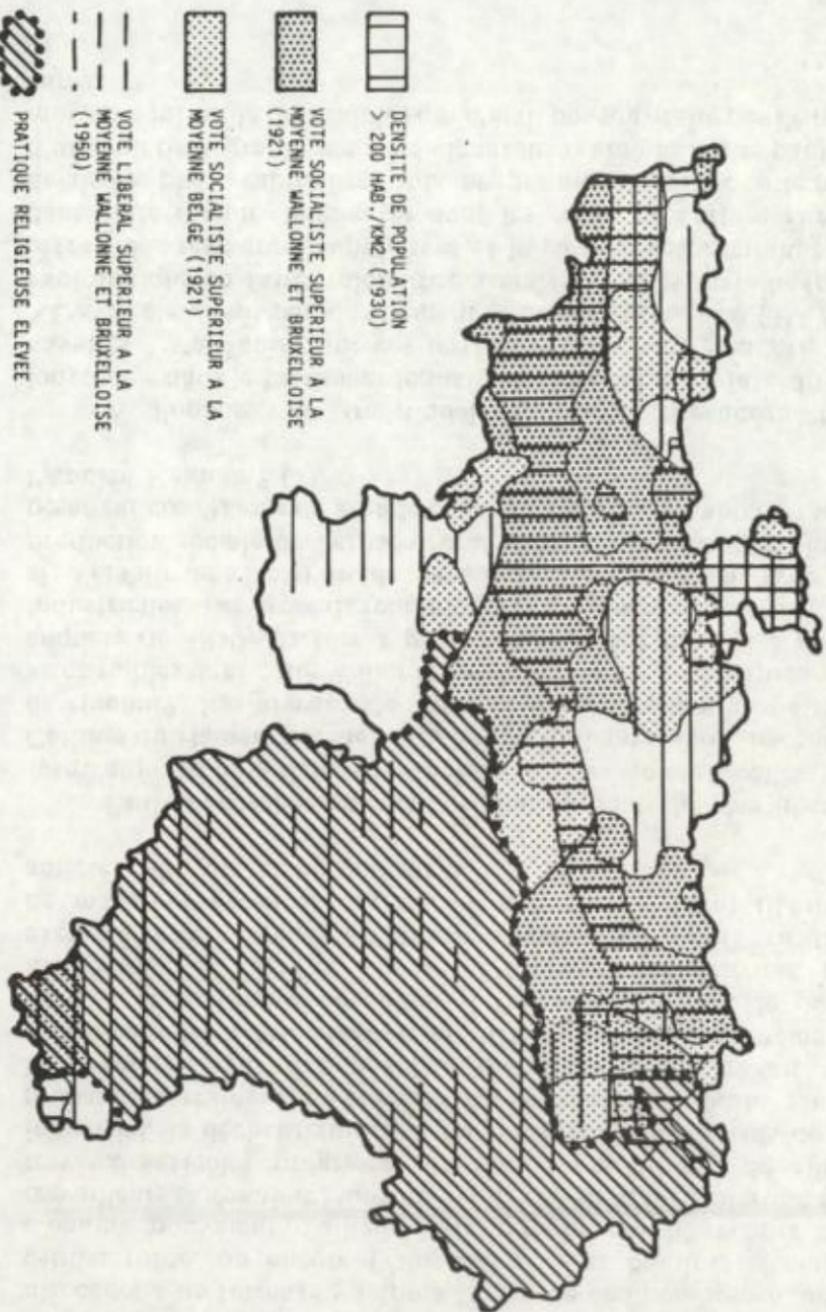
Dans les régions de grande culture des plateaux limoneux, le régime agraire a sans doute précipité la baisse de fécondité : pays de faire-valoir indirect et de grandes exploitations, la difficulté

d'accéder à un fermage y imposa la famille peu nombreuse, ou le célibat forcé, ou encore l'émigration. Les besoins en main-d'oeuvre pouvaient d'ailleurs être remplis par le recours aux travailleurs saisonniers, souvent flamands, et la mécanisation des travaux agricoles progresse tôt. Ici, comme dans le sillon industriel, la déchristianisation de la société civile a sans doute préparé le terrain, rendu possible cette baisse de fécondité. Outre le développement des navettes quotidiennes de travail qui contribuèrent certainement à la diffusion des comportements sociaux et politiques du sillon, il faut compter avec le poids idéologique de notables locaux mi-ruraux, mi-industriels, par exemple ceux intéressés à l'industrie sucrière ou à la fabrication de machines agricoles, partageant souvent les idées libérales anticléricales du monde industriel.

Faut-il chercher ailleurs l'origine du poids du vote libéral, jusqu'aujourd'hui, dans des régions rurales comme celles des Collines du Hainaut occidental, l'Est du Brabant wallon, le canton de Hannut? Les niveaux de pratique religieuse dominicale sont assez faibles dans cette Wallonie rurale septentrionale d'après une enquête de 1950, parfois à peine supérieurs à ceux des zones industrielles. Est-il osé de remonter plus loin encore dans l'histoire et d'établir une relation de causes à effets entre ce type de production sociale de l'espace rural et les contraintes que firent peser sur ces régions de grande culture l'Eglise et les abbayes sous l'Ancien Régime ? (2).

A l'opposé, le traditionalisme social prévaudra très longtemps dans le bastion ardennais. L'éloignement y interdit les navettes. Mais aussi, sur ces terres pauvres, la paysannerie du XIXe siècle vivait paradoxalement relativement à l'aise (3). Les exploitations en faire-valoir direct étaient petites mais la forêt offrait des ressources supplétives et le partage des communaux, dans cette région éloignée et dont les terres de culture furent délaissées par le capitalisme foncier, permit d'absorber cette part d'un croît démographique resté vigoureux (et moins limité par une mortalité infantile plus faible) qui n'était pas soustraite par l'exode rural.

CARTE 3. DU SUFFRAGE UNIVERSEL A LA RUPTURE DE 1960-65



### E. Trois types d'espaces, de la révolution industrielle au début des années 1960 (carte 3).

Voilà mises en place en Wallonie une production spatiale et des structures sociales dont les clivages sont simples. La carte des premières élections au suffrage universel pur et simple de l'après-guerre 14-18 en rend bien les contours. Ils resteront quasi-inchangés jusqu'à la rupture des années 60.

Résumons les caractéristiques des diverses composantes de cet espace à l'aide des résultats des élections de 1921 à 1950. Trois types fondamentaux d'espaces peuvent être reconnus.

En Haute-Belgique, un bastion ardennais subissant l'exode rural mais restant longtemps fécond. Fief catholique traditionaliste, même s'il ne faut pas sous-estimer le poids d'une bourgeoisie ou d'une petite bourgeoisie rurale ou de fonctionnaires anticléricaux qui, dans bien des cantons, assurent au parti libéral des scores fort honorables (4). Il est vrai que la faiblesse socialiste est sérieuse. La gauche est mieux implantée dans le bassin sidérurgique du Sud-Luxembourg, mais celui-ci est cependant trop petit pour engendrer une individualisation sociale nette, d'autant que le travail à poses dans la sidérurgie facilite, en milieu rural, la conservation d'un statut d'ouvrier-paysan et limite d'autant la structuration socio-politique de la classe ouvrière. Cependant, la fécondité baisse plus vite ici qu'en Ardenne et la déchristianisation y progresse plus rapidement. Au Nord, le Condroz, pays de grandes exploitations en faire-valoir indirect, se rapproche de la situation des plateaux limoneux.

Dans les plateaux limoneux de Moyenne-Belgique, où le vote non-catholique dépasse souvent 60 % des suffrages, le poids socialiste, non-négligeable, est particulièrement fort là où une industrialisation locale s'ajoute aux effets de diffusion liés à la navette. C'est le cas dans les cantons de Lessines ou de Nivelles. Une exception le Pays de Herve. Faut-il y voir, comme en Flandre, le fait d'un plus grand attachement aux traditions d'une population de petits paysans-éleveurs restés longtemps ouvriers à domicile?

Dans l'axe wallon enfin, une Wallonie, ou plutôt des bassins

industriels rouges, fortement décléricalisés, tant au niveau de la classe ouvrière qu'à celui des élites. C'est parmi ces dernières que, dans un premier temps, va progressivement se développer le sentiment wallon. Culturel, folkloriste d'abord, ce sentiment va évoluer dans le sens d'une revendication politique au fur et à mesure que les progrès du mouvement flamand vont faire craindre à ces élites pour leur position privilégiée quant à l'accès aux postes dans l'appareil d'Etat. Le sentiment d'appartenance wallonne se construit donc sur la volonté de défense des privilèges attachés au monopole du français dans l'administration centrale de l'Etat unitaire ou sur les craintes de bourgeois libéraux censitaires d'être supplantés par les cléricaux flamands. C'est là une bien médiocre base pour une revendication fédéraliste ! Et cela ne nourrit en rien une revendication fédéraliste d'essence populaire : pour la classe ouvrière, les seules possibilités de promotion sociale passent par l'école, le français, l'accès à l'administration, les modèles culturels à atteindre sont ceux des élites francophones, elles-mêmes d'autant plus réactionnairement attachées à l'Etat belge francophone que monte pour elles le péril de cette large alliance inter-classiste que représente le mouvement flamand. Sans doute faut-il remonter jusque là pour comprendre les attitudes différentes des Wallons et des Flamands face à l'armée, et aujourd'hui leur enthousiasme différentiel à participer aux marches anti-nucléaires.

#### F. La rupture de 1960-61 : la revendication fédéraliste à fondement économique.

C'est dans ce contexte politique et spatial que se poursuivait, depuis 1880, la décélération de la croissance industrielle wallonne, puis son déclin, dès l'entre-deux-guerres (tableaux 3 et 4).

	1846-80 (a)	1880-96 (a)	1896-1910	1910-30	1930-37	1947-61	1961-70	1970-82
Wallonie	+2,1%	+1,3%	+0,9%	+0,1%	-1,6%	-1,5%	-1,6%	-2,9%
Flandre	+0,7%	+1,3%	+2,1%	+0,2%	-0,5%	+0,4%	+1,6%	-1,8%
Bruxelles	+2,7%	+2,4%	+2,2%	+1,7%	-0,5%	-0,7%	+0,5%	-4,5%
	56%	56%	47%	45%	43%	35%	29%	28%

Emploi ind.wallon en % de l'emploi national, en fin de période.

#### Tableau 3.

Evolution annuelle moyenne de l'emploi industriel.

a) sans le travail à domicile.

	1831-80	1880-1900	1900-1910	1910-30	1930-47	1947-61	1961-70	1970-81
Wallonie	+0,9%	+0,8%	+0,7%	+0,2%	-0,1%	+0,2%	+0,2%	+0,2%
dont arr. du sillon industriel (a)	+1,4%	+1,2%	+1,0%	+0,3%	-0,1%	+0,3%	+0,1%	-0,2%
Flandre	+0,5%	+1,0%	+1,1%	+0,5%	+0,6%	+0,8%	+0,7%	+0,4%
Bruxelles	+2,3%	+1,8%	+2,0%	+0,8%	+0,4%	+0,5%	+0,6%	-0,7%
	43%	41%	40%	38%	35%	34%	33%	33%

Population wallonne en % de la pop.belge en fin de période.

#### Tableau 4.

Evolution annuelle moyenne de la population (limites administratives actuelles).

a) Mons, Soignies, Charleroi, Liège.

C'est là le résultat d'un désengagement et d'un déplacement progressif, dès la fin du XIXe siècle, des intérêts du grand capital belge vers la Flandre ou vers l'étranger, dès lors que l'évolution des technologies libérait de la contrainte des localisations charbonnières, et qu'ainsi la mise en valeur de réserves de main-d'oeuvre plus abondantes et moins organisées devenait possible. Près du grand marché de consommation bruxellois aussi, ou près du port d'Anvers. Mais la gravité de cette décélération et des blocages structurels qu'elle recouvrait inquiéta peu pendant longtemps : la Wallonie n'était-elle pas une région industrielle prospère ? La croissance démographique était limitée, ce qui limitait le chômage structurel. Il n'y avait pas de bourgeoisie locale forte pour s'alarmer. Même la crise des années 30 fut sans doute perçue avant tout comme le fait d'un accident économique planétaire.

Après le soubresaut de la crise royale, il fallut attendre la crise charbonnière, dans la seconde moitié des années 50, et les premières grandes implantations du capital étranger en région flamande pour que le drame frappe spectaculairement la conscience de classe ouvrière wallonne. Dès lors étaient en place les conditions objectives et subjectives pour l'explosion d'une revendication fédéraliste à assise populaire, conjuguée à celle des réformes de structure (5). Revendication directement

économique, fondée sur une base de classe, plus que médiatisation culturelle. Succès du Mouvement Populaire Wallon et ampleur des grèves de l'hiver 1960-61.

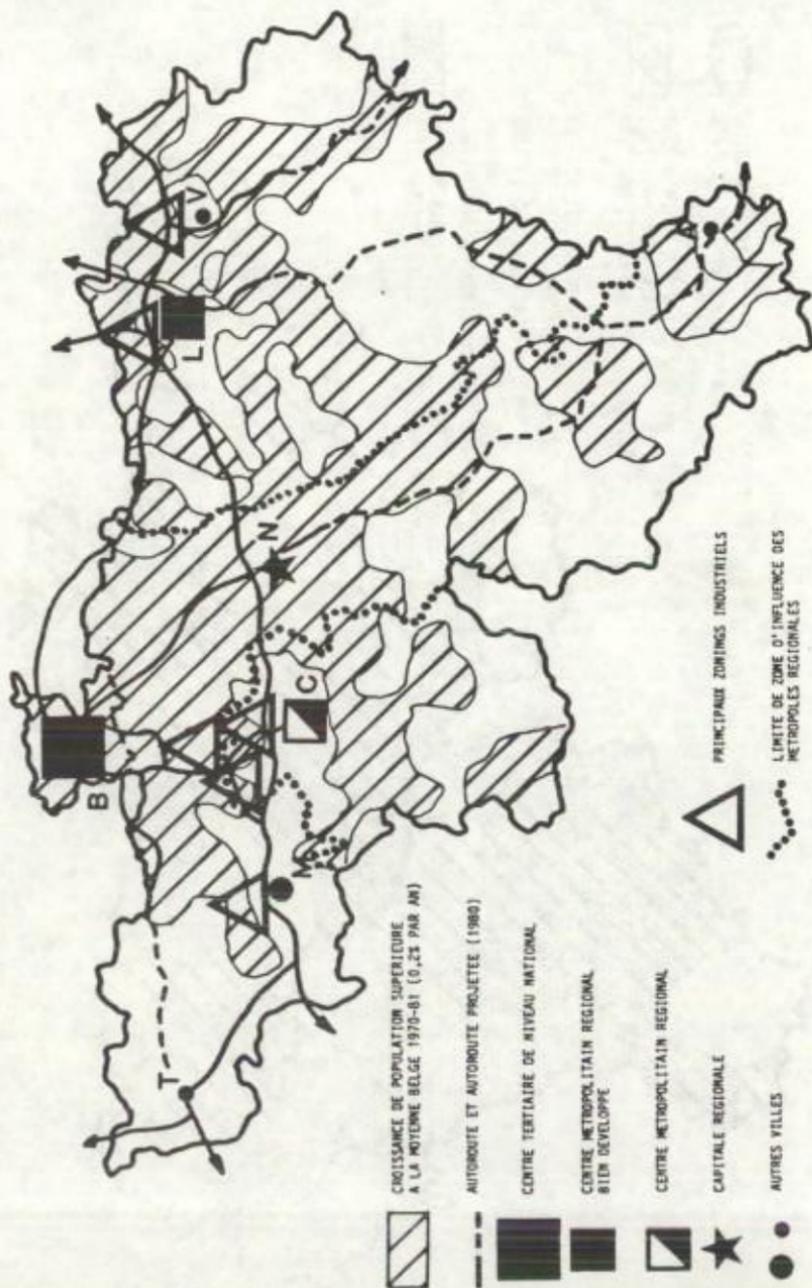
### G. Ambiguïtés et contraintes du parti socialiste.

Ce mouvement de fond saisit le Parti Socialiste Belge, hégémonique dans les bassins industriels wallons. Encore unitaire, il ne peut le reprendre tel quel à son compte, d'autant que son radicalisme heurte le réformisme traditionnel des groupes dirigeants du parti. Pourtant, la force de la revendication est telle que le parti socialiste ne peut l'ignorer. Il tentera donc de la récupérer, non sans perdre aux élections de 1965 la position hégémonique qu'il détenait depuis la fin de la première guerre mondiale et qu'il voulait protéger. Paradoxalement, cette récupération conduira à l'éclatement des structures unitaires du parti.

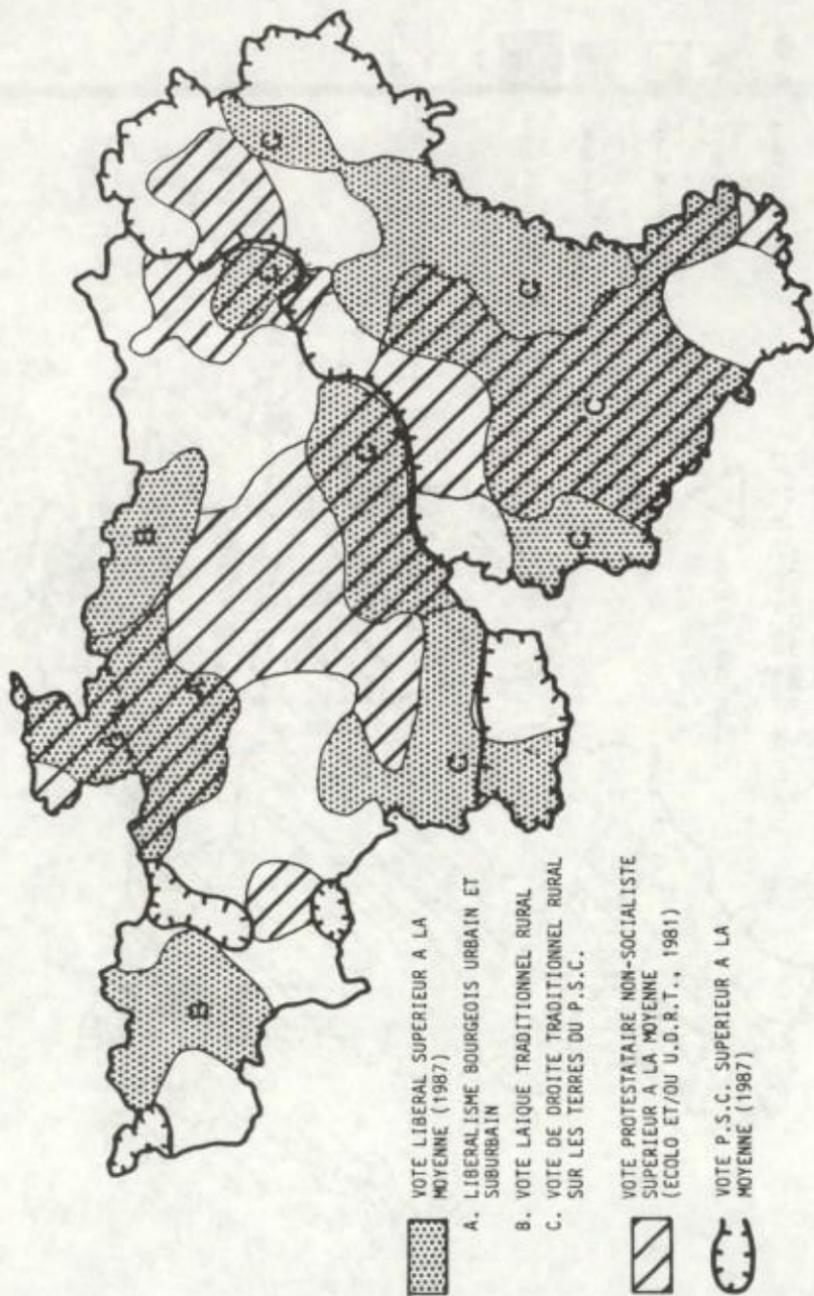
En même temps que l'action du parti socialiste, l'évolution générale de la conjoncture économique va contribuer à affadir le contenu et la vigueur d'expression de la revendication fédéraliste. En effet, les années 60 et le début des années 70 sont globalement des années de prospérité, de plein-emploi, de développement accéléré du secteur tertiaire, en particulier du tertiaire métropolitain bruxellois. Dès lors, l'impact de la crise de l'industrie wallonne traditionnelle, qui se poursuit, est très limité en termes de chômage, fût-ce au prix d'un développement des navettes vers Bruxelles. Ceci d'autant que la démographie est vieillie et l'âge de la retraite précoce dans les secteurs lourds traditionnels.

La récupération par le P.S. wallon d'une idée fédéraliste à fondement directement économique en même temps que sa pratique social-démocrate de l'interventionnisme keynésien, vont amener ce parti à jouer à fond le jeu de l'équipement en infrastructure, en particulier en routes et zonings industriels. Légitimation de sa raison d'être auprès de son électorat ouvrier autant qu'auto-justification pour ses cadres municipalistes ou pour le personnel qu'il a placé dans les intercommunales qu'il contrôle. Comme le C.V.P. en région flamande. Mais dans un tout autre

CARTE 4. MUTATIONS ET POLITIQUE D'INFRASTRUCTURES APRES 1960



CARTE 5.  
LA WALLONIE NON SOCIALISTE



contexte : si le C.V.P. détient le contrôle politique, sa structure inter-classiste lui permet d'être proche du pouvoir économique, d'un pouvoir économique dont les stratégies de localisation privilégient la Flandre, avec ses réserves de main-d'oeuvre, sa souplesse sociale, son réservoir de cadres moyens, supérieurs ou d'entrepreneurs. Rien de tel en Wallonie : le P.S. détient des leviers institutionnels mais n'a pas de prise sur le pouvoir économique très concentré qui contrôle l'économie wallonne. Dès lors, les créations d'infrastructures, les zonings industriels, ne produisent souvent pas des effets de même ampleur qu'en Flandre, surtout pas en termes d'emplois. Bien des aides iront plus à l'accompagnement social ou économique de la destruction du tissu industriel existant qu'à des investissements neufs dans de nouveaux secteurs.

#### **H. La mise en place d'une nouvelle géographie (cartes 4 et 5).**

Néanmoins, cet effort d'investissement public va contribuer à la construction d'une nouvelle géographie wallonne. Un alignement de zones industrielles va ainsi s'égrener le long de l'autoroute de Wallonie, au nord de l'ancien sillon, du Borinage à Verviers, sur un axe important à l'échelle européenne, reliant Paris à l'Allemagne (6). Mais ces développements, en même temps qu'ils ouvrent la Wallonie à l'investissement transnational, bien moins qu'en région flamande, négligent le sillon proprement dit (7). La crise de celui-ci s'approfondira plus encore lorsque les difficultés de la sidérurgie et d'autres fermetures ou réductions de personnel s'ajouteront aux désengagements plus anciens dans les charbonnages et dans de larges pans des fabrications métalliques lourdes.

Autre élément majeur de la réorganisation de la géographie wallonne : la périurbanisation bruxelloise sur le Brabant wallon occidental et central, qui va se compléter d'une dynamique propre mais de contenu social voisin liée à l'implantation de Louvain-la-Neuve. La proximité de la capitale, d'universités, un milieu aéré et vallonné, peuplé de nombreux cadres vont favoriser l'implantation d'activités à haut contenu de recherche, des centres de formation, etc. Cette Wallonie sociologiquement nouvelle s'étend aujourd'hui des limites de la région bruxelloise jusqu'au-delà de Namur, selon un axe perpendiculaire au vieux sillon,

isolant plus encore l'une de l'autre ses deux portions, hennuyère et liégeoise, concurrentes dans la crise.

Quant au monde rural wallon, qui a connu quelques implantations industrielles à la recherche de localisations périphériques dans les années 60 - pensons à l'Oréal à Libramont - il offre, depuis quelques années, l'image d'une mutation sociologique dont les devenirs sont encore difficiles à cerner. Si le Hainaut occidental continue à enregistrer un déclin de sa population, les tendances sont devenues moins négatives en Hesbaye et la Haute-Belgique elle-même présente aujourd'hui l'image d'un patch-work où coexistent communes en croissance et communes en déclin, les premières particulièrement nombreuses sur l'axe de communication Namur-Marche-Arlon, renforçant ainsi l'idée qu'une géographie indépendante de celle du vieil axe industriel Est-Ouest est en train de se développer selon une transversale Bruxelles-Namur-Arlon. Il est vrai qu'il ne faut pas exagérer l'ampleur de ce léger renouveau démographique ardennais, qui peut tenir partiellement de l'impact du tourisme et aussi résulter de ce que la crise et le chômage urbain ont ralenti l'émigration alors que des retraités ou des prépensionnés peuvent choisir une résidence ardennaise. Ces mutations de l'espace wallon entament la base sociologique traditionnelle du Parti Socialiste. Le tableau 5 montre un écart de comportement politique croissant entre les vieux bassins industriels en déclin démographique, d'une part, le Brabant wallon et le Namurois, d'autre part.

	1919	1950	1985
Arr.de Liège-Huy-Waremme(a)	111 (23%)	111 (24%)	123 (23%)
Arr.industriels hennuyers	123 (34%)	120 (33%)	120 (29%)
Vieux bassins industriels	118 (57%)	116 (58%)	212 (29%)
Brabant wallon-arr.de Namur	96 (13%)	96 (14%)	71 (18%)
Tournai-Ath-Mouscron (b)	83 (10%)	87 (10%)	104 (9%)
Haute-Belgique	59 (20%)	60 (19%)	69 (20%)
Reste de la Wallonie	67 (30%)	69 (29%)	79 (29%)
Score de la gauche en Wallonie.	50,86%	53,75%	41,40%

Tableau 5.

Niveau de la gauche (c) par rapport à la moyenne wallonne

= 100. Entre parenthèses, poids de chaque zone dans la population wallonne.

a) sans le canton de Landen en 1919 et 1950.

b) sans le canton de Comines.

c) Parti Socialiste, plus P.C. (1950, 1985), P.O.S. et P.T.B. (1985).

### **I. Un projet de structuration du territoire dangereux pour l'avenir de la Wallonie.**

Les conditions de la récupération par le Parti Socialiste, après le sabotage du M.P.W. et le coup de semonce des élections de 1965, d'une revendication fédéraliste dont les fondements étaient la prise de conscience, par la classe ouvrière, de l'organisation de la désindustrialisation de la Wallonie par le grand capital national traditionnel vont impliquer que le projet régionaliste exclut Bruxelles. Outre que la capitale, en tant que siège de l'Etat et des grands holdings, est subjectivement perçue par la classe ouvrière wallonne comme le lieu d'origine des maux qui la frappent, l'inclusion de Bruxelles dans un projet politique impliquerait pour le P.S. le risque de perdre l'hégémonie qu'il peut espérer dans le seul espace wallon. Tant Bruxelles est un enjeu à conquérir pour le communautarisme flamand qui investit le pouvoir d'Etat, tant elle est source de méfiance pour un régionalisme dont la base est plus économique que culturelle.

Se couper de Bruxelles va obliger le P.S., qui domine dans la région wallonne en gestation, à choisir une capitale qui ne peut être que dans une localisation intermédiaire entre ses deux fiefs concurrents dans leur déclin industriel. Le schéma d'aménagement du territoire que concoctera la défunte Société de Développement Régional est la conséquence obligée du choix de Namur comme siège des institutions politiques. Les équilibres doivent être garantis. D'autres équipements et institutions seront éparpillés sur Liège et Charleroi. Mais aussi, de par l'absence d'unité historique et de polarisation incontestable de la province de Hainaut, sur Mons et Tournai, et dès lors, à l'autre extrémité de la Wallonie, sur Verviers. Quelques miettes à Arlon devraient donner des gages au provincialisme luxembourgeois. Ainsi est née, dans l'esprit des technocrates de l'aménagement du territoire wallon, l'idée d'une

polyville axée sur une dorsale wallonne à renforcer, alors que les relations privilégiées de chacune des villes wallonnes du sillon furent toujours dirigées vers Bruxelles plutôt qu'entre elles.

L'erreur est funeste, dans une Wallonie à laquelle l'histoire économique a légué une bourgeoisie d'affaires et entrepreneuriale squelettique et un tertiaire de haut niveau tout à fait insuffisant. Or, un tertiaire de haut niveau bien développé et dynamique est devenu aujourd'hui un moteur indispensable pour la croissance. Eparpiller les efforts en ce domaine sur plusieurs centres condamne à n'atteindre nulle part des seuils capables d'engendrer des effets multiplicateurs. Seule Liège pourrait, en y concentrant tous les efforts, atteindre les seuils qui en feraient une métropole économique de haut niveau. La ville est aussi la mieux placée dans un contexte européen, plus proche de l'espace rhénan central, entre Anvers et la Ruhr. Elle possède aussi une tradition bourgeoise plus solide que celle de Charleroi, dont la valeur ajoutée par le secteur financier ne vient qu'en huitième position des communes belges, après Louvain. Mais Liège est excentrique et axer tous les efforts sur elle est politiquement impensable. Dès lors, il y a lieu de craindre qu'en se coupant du poids de Bruxelles et de son tertiaire moteur, la Wallonie se condamne à rester une semi-périphérie en déclin. L'accentuation du déclin industriel et des problèmes urbains bruxellois ne devrait-elle pas inciter à une réappréciation des liens à nouer entre les combats bruxellois et wallon, plutôt que de poursuivre la chimère d'un "Etat-nation" purement wallon, qui n'a jamais existé et dont la minorisation serait excessive, démographiquement et économiquement, dans le contexte belge, voire européen?

#### NOTES:

(1) En 1846 encore, et à l'exclusion du travail à domicile, non recensé, l'emploi dans le textile et la confection concerne 68 % de la main-d'oeuvre industrielle dans l'actuel arrondissement de Mouscron, 47 % dans celui de Tournai, 43 % dans celui d'Ath. Ces chiffres sont fort semblables à ceux des arrondissements flamands (par exemple Courtrai, 64 %, Gand, 62 %, Audenaerde, 51 %). A l'inverse, ces pourcentages tombent à 23 % dans l'arrondissement de Soignies, 8 % dans celui de Mons et 7 % dans celui de Charleroi.

(2) Dans le chapitre qu'il consacre à la sociologie de l'électorat libéral dans une Histoire du Libéralisme en préparation, André Miroir rappelle, à la suite de J. Bartier, que sous le règne de Léopold I, le libéralisme incarne les intérêts du Tiers-Etat

confrontés aux prétentions de la noblesse et du clergé désireux de recouvrer les biens acquis par la bourgeoisie à la faveur de la Révolution. Nombre d'électeurs censitaires des régions agricoles, propriétaires fonciers, ayant éventuellement acquis des "biens noirs" ou gros fermiers ayant accédé à l'électorat suite à la réduction du cens électoral en 1848, se souviennent, continue A. Miroir, de l'Ancien Régime, craignent le retour de la mainmorte ou de la dime. Dans l'arrondissement de Nivelles, aux élections de 1847, les Libéraux présentent un des candidats catholiques comme "un noble qui voudrait nous ramener au temps des seigneurs et des manants taillables et corvéables à merci". Il ne faut pas oublier qu'en Hesbaye liégeoise par exemple, le tiers du sol appartenait, avant la Révolution, au Chapitre cathédral de Saint-Lambert et aux institutions religieuses. De quoi nourrir des sentiments anticléricaux.

(3) Ces zones rurales connaissent aussi, vers 1880, un degré d'alphabétisation plus élevé que les bassins industriels, surtout ceux du Hainaut. Le paradoxe de l'association forte alphabétisation - faible modernisation n'est qu'apparent. L'école primaire - catholique - peut avoir plus contribué à pérenniser les normes morales qu'à les modifier.

(4) A niveau de ruralité identique, la sécularisation est plus poussée en Wallonie qu'en Flandre. Ainsi, en Flandre occidentale, en 1900, peu de paroisses ont plus de 10 % de la population ne pratiquant pas à Pâques, contre 30 à 40 % dans certaines zones identiquement rurales du Luxembourg ou de la province de Namur.

(5) Les réformes de structure sont prônées par la F.G.T.B. depuis 1954-56. Par ailleurs, en 1947, les fédérations socialistes wallonnes s'étaient prononcées pour le fédéralisme à trois, mais sans action politique. La F.G.T.B. de Liège-Huy-Waremme adhère au Congrès National Wallon en 1950, sous l'impulsion d'André Renard. Revendications fédéralistes et de réforme des structures convergeront en 1959.

(6) Avec, globalement, de meilleurs comportements industriels à Liège qu'en Hainaut. Faut-il y voir le fait d'une position européenne plus centrale entre Anvers et l'Allemagne, ou celui de la présence à Liège d'un centre métropolitain régional bien équipé, que le Hainaut n'offre pas aux investisseurs.

(7) On peut aussi se demander si l'industrie du sillon, dominée par les holdings belges, n'a pas parfois fait pression pour éviter l'installation d'industries étrangères potentiellement concurrentes sur le marché du travail.

#### ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE.

ANDRE R. et PEREIRA-ROQUE J. (1974), La démographie de la Belgique au XIXe siècle, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 299 pp.

ANNAERT J. (1956), "Etude géographique des modes de faire-valoir en Belgique", Bull. Soc. Royale Belge de Géographie, 80, 3-4, pp. 15-80.

DE SMET R.E. et EVALENKO R. (1956), Les élections belges. Explication de la répartition géographique des suffrages, Bruxelles, Editions de l'Institut de Sociologie de l'U.L.B., 170 pp.

HASQUIN H. (sous la dir. de) (1976), La Wallonie, Le Pays et les Hommes. Histoire. Economies. Sociétés., Bruxelles, La Renaissance du Livre, 2 vol., 468 + 535 pp.

LESTHAEGHE R.J. (1977), The Decline of Belgian Fertility. 1800-1970. Princeton, Princeton University Press, 259 pp.

POULAIN M. et VANDERMOTTEN C. (1984), "150 ans de dualité démographique en Belgique", Espace-Populations-Sociétés, 1, pp. 137-154.

QUEVIT M. (1978), Les causes du déclin wallon, Bruxelles, Ed. Vie Ouvrière, 311 pp.

RENARD C. (1983), "La Wallonie reste à faire", Cahiers marxistes, 118-119, pp. 24-36.

SORTIA J.R. (1984), "La Société Générale de Belgique et la Wallonie", Revue Belge de Géographie, 108, 2, pp. 71-92.

VANDERMOTTEN C. (1984), "Wallonie, des crises emboîtées", Revue Belge de Géographie, 108, 2, pp. 57-69.

VANDERMOTTEN C. (1985), "La production de l'espace industriel belge : 1846-1984", Cahiers marxistes, 130, pp. 13-28.

VANLAER J. (1984), "Géographie des élections européennes de juin 1984 (en Belgique et dans la Communauté)", Revue Belge de Géographie, 108, 1, pp. 3-54.

## questionnement de l'histoire et imaginaire politique: l'indispensable prospection

philippe destatte \*

Poursuivant la réflexion de Georges Duby (1), l'historien Philippe Joutard s'est interrogé, avec raison, sur l'existence d'un rapport entre la mythologie historique du Français moyen et le travail des historiens de métier. Cette question est à la fois celle de l'imaginaire collectif d'un peuple et celle de l'objectivité de l'historien : "(...) l'érudit le plus scrupuleux n'obéit pas toujours aux déformations idéologiques dont nous sommes tous plus ou moins victimes, mais à des influences plus diffuses, plus inconscientes aussi, et qui constituent une partie du "rêve de l'historien" (...) " (2). Cette dialectique entre la démarche historique et la conscience collective paraît être au centre de la nouvelle donne qui s'élabore, depuis quinze ans, dans l'historiographie wallonne et qui va déterminer les orientations de la recherche pour les décennies prochaines.

Le Professeur Hervé Hasquin rappelait lors de l'inauguration officielle du Centre d'Histoire de la Wallonie et du Mouvement wallon, à Namur, en juin 1987, que le discours de nombreux historiens allait s'adapter au grand tournant dans l'histoire politique contemporaine que constitue la fin de l'Etat unitaire belge et la reconnaissance de l'existence de communautés et de régions. Le premier titulaire d'un cours d'Histoire de la Wallonie dans une université concluait : "C'est évident que (...) tous les anciens complexes sont abandonnés et plus aucun historien n'a le sentiment de faire de l'histoire anti-scientifique, reproche qu'on formulait encore à leur égard il y a vingt ans, quand ils s'occupaient spécifiquement de problèmes d'histoire wallonne" (3).

Avant d'affirmer que l'Histoire de la Wallonie, publiée en 1973 sous la direction de Léopold Genicot était la première "étude

\* Philippe Destatte, historien, est directeur des travaux à l'Institut Jules Destrée.

approfondie" du "passé de l'ensemble de la Communauté wallonne actuelle", "répondant aux exigences de la méthode et de la critique", Marinette Bruwier avait, en 1979, fait sienne la réflexion de Jean Stengers rappelant que "l'historien reflète la société dans laquelle il vit". "Ce sont les événements les plus récents qui ont donné naissance à une première Histoire de la Wallonie", poursuivait l'historienne montoise (4). Dans la préface de ce dernier ouvrage, Léopold Genicot mettait lui aussi en évidence cette dualité entre le chercheur et la collectivité dans laquelle il veut s'inscrire : "Ce livre est une oeuvre de bonne foi, impartiale, sereine. Une oeuvre de foi également ? Et d'amour ? Certes. Mais l'Histoire ne peut s'écrire sans chaleur puisqu'elle parle d'hommes. Et quand ces hommes sont ceux qui vous ont largement faits ce que vous êtes, comment la chaleur ne se muerait-elle pas en ferveur ?" (5).

Est-ce mettre l'histoire au service d'une cause ? Léopold Genicot répond encore en 1984 : "Pourquoi pas, du moment où on ne la mène pas à trahir la vérité ? Elle n'est pas tenue à n'être que théorie ou distraction sans utilité immédiate. Ses sectateurs ne sont pas voués à l'onanisme intellectuel. Pour moi, un véritable historien est un passionné. Il est, dans une certaine mesure, un militant qui a sacrifié l'action à l'étude. Pourquoi ne pas militer pour le bien-être et le bonheur de son peuple ?" (6). Cette démarche opératoire est réaffirmée par l'auteur de Racines d'Espérance, en 1986 : "Révéler et par là susciter fierté et curiosité, ces pages n'ont pas d'autre ambition" (6').

Ces intentions rejoignaient celles, plus nuancées, précisées par Hervé Hasquin, dans sa préface de la monumentale La Wallonie. Le Pays et les Hommes : "notre propos ne fut jamais de sombrer dans un nationalisme outrancier ou de construire un ouvrage de polémique. Ce qui importa aux auteurs, ce fut de souligner, aux diverses époques de l'histoire, quel fut l'apport - brillant, original parfois, médiocre peut-être à certains moments - de la Wallonie (...)" (7). Ces travaux permettaient à l'historien de la Naissance de la Wallonie (8), Hervé Hasquin, de dresser un bilan positif, en 1981, de la recherche consacrée à la Wallonie : "Aujourd'hui la Wallonie existe. Son passé récent et son devenir ont été fouillés avec la rigueur et l'esprit l'histoire du Mouvement

Wallon, après en avoir dressé le maigre bilan de la production, le Professeur Hasquin marque son espoir de la voir étudiée "dans un délai raisonnable puisque le monde scientifique francophone paraît sortie de sa réserve. En principe - ajoute-t-il - les publications y gagneront en esprit critique et en sérénité, deux qualités qui ont fréquemment fait défaut aux acteurs-témoins" (10).

Ainsi, affirmant leur souci de voir respectée la nécessité épistémologique, voire déontologique, les historiens wallons ont entamé la réécriture du passé au rythme de la prise de conscience de la nouvelle identité qui se forge et de l'évolution du cadre institutionnel. La démarche est instable parce qu'elle s'appuie sur le mouvement entamé par la collectivité pour conquérir une identité qu'elle ne sait pas encore définir, tant elle est, comme une nation en train de se faire, "multiple de réalités, d'êtres vivants que saisit mal le fil d'une histoire chronologique à la petite journée, à la petite semaine, à la petite année (...)" (11).

Dès lors, au gré de la mythologie qu'elle secrète, la société, productrice et consommatrice d'histoire, se nourrit de ses historiens (12) ou les vomit (13) en fonction de la concordance ou non entre ses espoirs (ou ses fantasmes) et les réponses apportées par les chercheurs confrontés à l'épreuve des faits. "Préposés à l'imagination" (14), les historiens élaborent, parfois avec enthousiasme et bonheur, parfois avec scepticisme, les hypothèses qui leur permettront d'aboutir à une interprétation nouvelle, et ainsi de se démarquer de l'approche conventionnelle.

L'effort de créativité déployé ces dernières années a été puissant et a permis de sortir l'histoire de Wallonie du giron de l'histoire de Belgique. tous les domaines sont tour à tour abordés pour définir l'originalité de la Wallonie, ses caractères et son origine historiques. La Révolution industrielle n'a-t-elle pas fondé la structure et l'espace de notre région ? (15). Notre identité n'est-elle pas avant tout linguistique ? (16). La Wallonie est-elle née de la Grève ? (17). Notre histoire est revisitée, les événements sont à nouveau sériés, le théâtre de l'histoire réorganisé relativement à l'approche régionale ou communautaire et du souhait de faire apparaître une vision cohérente du passé par rapport aux

nouvelles racines que l'on nous a désignées ou que l'on s'est choisies. "L'Histoire, qui part d'héritages, ne dilapide pas ces héritages, mais les remodèle et les réutilise constamment" écrivait Jacques Le Goff. Grâce à lui, on comprend mieux "les liens qui unissent l'histoire dans ces deux registres - celui des sociétés, celui des historiens - et l'identité culturelle, base fondamentale de l'identité individuelle et collective en général" 18).

Au service du présent et au service du groupe, utile et opératoire par la rigueur et l'honnêteté qu'elle déploie dans son effort de mémoire et la remise en question de sa problématique, l'historiographie wallonne devra dans les années qui viennent, faire la preuve qu'elle est apte à abandonner une démarche trop confidentielle pour accéder à la collectivité, par des moyens de diffusions neufs et modernes (19). Elle devra concrétiser une approche totalisante en coordonnant davantage les travaux de ses centres de recherche et en dégagant des priorités.

Interpellés par une révolution institutionnelle, aux prises avec une crise d'identité collective, les historiens wallons doivent relever le défi du XXI<sup>e</sup> siècle, qu'ils doivent contribuer à construire sur les valeurs positives et authentiques de notre passé mais en se détournant résolument "des liturgies officielles, des héros statufiés et figés dans leur gesticulation dérisoire" (20).

#### NOTES:

(1) G. DUBY, Mémoires sans historien, dans Nouvelle Revue en Psychanalyse, Printemps 1977, p. 213.

(2) Philippe JOUTARD, l'Histoire dans l'Imaginaire collectif, dans L'Arc, Aix-en-Provence, 1978, p. 38-42.

(3) Hervé HASQUIN, Interview accordé à la R.T.B.F., "Ce Soir", 3 juin 1987.

(4) Marinette BRUIER, Les Régions wallonnes et le Travail historique de 1905 à 1975, dans La Wallonie, Le Pays et les Hommes, Lettres, Arts, Culture, t. 3, p. 138-139, Bruxelles Rdl, 1979.

(5) Histoire de la Wallonie, publiée sous la direction de Léopold GENICOT coll. Univers de la France et des Pays francophones, p. 9, Toulouse, Privat, 1973.

(6) Léopold GENICOT La Wallonie : un passé pour un avenir, XLVII<sup>e</sup> Congrès de la Fédération des Cercles d'archéologie et d'histoire de Belgique, Nivelles, 1984, Actes, II, p. 49-59 - Léopold GENICOT La Wallonie : un passé pour un avenir, Collection Ecrits politiques wallons, p. 140, Charleroi, I.J.D., 1986.

(6') Léopold GENICOT Racines d'Espérance, p. 6, Bruxelles, Didier HATIER 1986.

(7) La Wallonie, Le Pays et les Hommes, Histoire, Economies, Sociétés, sous la direction scientifique d'Hervé Hasquin, t. 1, p. 8, Bruxelles, Rdl, 1975.

(8) Robert DEMOULIN, La Recherche en Histoire liégeoise contemporaine, Perspectives d'Avenir, dans Problématique de l'Histoire liégeoise, Actes du Colloque organisé par l'Association Le Grand Liège, p. 94, Liège, Le Grand Liège, 1981.

(9) Hervé HASQUIN Historiographie et Politique, Essai sur l'histoire de Belgique et la Wallonie, p. 110, Charleroi, I.J.D., 1981.

(10) Hervé HASQUIN Le Mouvement wallon : une histoire qui reste à écrire, dans Histoire et historiens depuis 1830 en Belgique, Revue de l'Université de Bruxelles, 1981/1-2, p. 151.

(11) Fernand BRAUDEL L'identité de la France, Espace et Histoire, p. 12, Paris, Arthaud-Flammarion, 1986.

(12) Thierry HAUMONT Etre supérieur au présent, dans Touidi, n° 1, p. 3-4, Quenast, Centre d'Etudes wallonnes, 1987.

(13) Jean-Louis ERNOTTE Mea Culpa, dans Wallonie Libre, n° 14, p. 7, 1er juillet 1987 - Léopold Genicot dans Wallonie Libre, n° 12, p. 4, 1er juin 1987.

(14) Pierre CHAUNU L'Historien dans tous ses états, coll. Pour l'Histoire, p. 165, Paris, Perrin, 1984.

(15) Marinette BRUWIER op.cit., p. 137. - On souhaiterait évidemment voir se dégager le cadre wallon de l'étude de Pierre LEBRUN Essai sur la Révolution industrielle en Belgique, 1770-1847, Bruxelles, Palais des Académies, 1979.

(16) Félix ROUSSEAU La Wallonie, Terre romane, Charleroi, I.J.D., - 5e ed. 1977.

(17) 1886 : La Wallonie née de la Grève ? Colloque organisé à l'Université de Liège, 1986. Actes à paraître.

(18) Jacques LE GOFF Histoire et Identité culturelle, dans Le Complexe de Léonard, Actes du Colloque de la Sorbonne, Février 1983, p. 211, Paris, Editions du Nouvel Observateur - J-C LATTES 1984.

(19) Félix TORRES L'Histoire revisitée, dans Encyclopaedia Universalis, Supplément II, Les Enjeux, p. 538-544, Paris, 1985.

(20) Etienne HELIN Pour une Histoire brûlante, dans L'Avenir culturel de la Communauté française, p. 29, Charleroi, I.J.D., 1979.

# le mouvement populaire wallon et la prise de conscience politique du mouvement wallon (1961-1965)

chantal kesteloot

## introduction.

C'est le 6 avril 1961 que l'hebdomadaire **Combat** fondé par André Renard publie conjointement le Manifeste et la déclaration du Mouvement populaire wallon. Si les événements de l'hiver '60-'61 jouèrent un rôle essentiel dans la mobilisation qui entoura le M.P.W. à ses débuts, l'idée même de cette création est antérieure à la grève. Le 17 novembre 1960, au cours d'une réunion des permanents des régionales wallonnes de la F.G.T.B., André Renard prône l'organisation d'une action commune en Wallonie et la nécessité de diffuser un organe de presse qui lutterait pour le sauvetage de la Wallonie.

Le M.P.W., né au lendemain des grèves, se veut le rassembleur de "tous les Wallons de quelque horizon qu'ils viennent" (1). Pourtant, le M.P.W. ne réussira jamais à "rassembler toutes les énergies wallonnes". Dès sa fondation, il est clair que ce sont essentiellement des militants syndicaux issus des régionales wallonnes de la F.G.T.B. qui en sont membres.

Notre propos n'est pas ici d'esquisser un historique du M.P.W. ni de traiter des relations M.P.W.-F.G.T.B. ou du rôle du M.P.W. dans les entreprises mais plutôt de tenter d'analyser dans quelle mesure celui-ci réussit à relancer le débat sur le plan de l'action wallonne, de voir comment sa fondation fut accueillie par ce que l'on pourrait appeler le "mouvement wallon traditionnel" et l'influence qu'il eut sur la prise de conscience politique du mouvement wallon.

## M.P.W. et congrès national wallon : des relations empreintes de rivalité?

Prônant le rassemblement de toutes les énergies wallonnes lors de sa fondation, le M.P.W. se situait donc - en principe tout

au moins - sur le même terrain que les autres associations wallonnes regroupées sous l'égide du Congrès National Wallon même si le thème - cher au M.P.W. - des réformes de structures n'a jamais été évoqué par d'autres associations wallonnes.

Le Congrès National Wallon - né dans la clandestinité (2) et organisateur de nombreux congrès parmi lesquels celui de 1945 (3) et celui de 1950 (4) - est entré dans une phase de déclin depuis une dizaine d'années. Pourtant, même s'il ne réunit plus que 450 personnes lors du Congrès de 1959 et si la direction est consciente de ce déclin du militantisme wallon, il demeure l'interlocuteur privilégié de certains hommes politiques, essentiellement socialistes et libéraux. Il conserve en outre une certaine influence à Liège et en matière de nominations (5).

Le Congrès National Wallon tire ses moyens financiers de la cotisation de ses membres et des subsides versés par des fédérations du PSB, des régionales wallonnes de la F.G.T.B. et des associations libérales. La ville de Liège et Brufina versaient également des subsides qui s'élevaient, au début des années '60, dans les deux cas à 50.000 francs par an (6). Si les subsides de la ville de Liège n'avaient rien d'étonnant, le problème des fonds octroyés par Brufina mérite quelques explications. Dès le lendemain de la guerre, le Congrès National Wallon put compter sur un subside annuel de 25.000 francs de la part du président de Brufina (7), le baron de Launoit, bailleur de fonds de Rex dans les années '30, de mouvements de résistance militaires et anticommunistes mais aussi du Front de l'Indépendance sous l'occupation (8). Bref, le baron de Launoit souhaitait être, de toutes parts, entourés d'amis.

L'émergence du M.P.W. n'est pas vue d'un très bon oeil par le Congrès National Wallon qui est sur la défensive. Sa position officielle à l'égard du M.P.W. est la "coexistence pacifique" (9). Pourtant, à la lecture de la correspondance de Fernand Schreurs, secrétaire général du Congrès National Wallon, on ne peut se dégager de l'impression d'une sourde hostilité entre les deux associations ; le Congrès National Wallon craint, de manière claire, la concurrence de ce nouveau venu qui témoigne d'un dynamisme dont le Congrès National Wallon n'a jamais fait preuve, de par sa structure et de par sa composition. C'est ainsi qu'un mois après

le lancement officiel du M.P.W., Schreurs ressent à tout prix la nécessité "d'une activité un peu voyante" et ajoute "au moment où le M.P.W. hésite encore dans sa tactique à l'égard des Flamands, notre initiative pourrait avoir un retentissement considérable" (10). Pourtant, certains membres du Comité Permanent du Congrès National Wallon adhèrent au M.P.W.; c'est notamment le cas de Maurice Bologne et de Fernand Massart, deux militants wallons de longue date. A Bruxelles également, certains militants wallons actifs au sein du Congrès National Wallon adhèrent au M.P.W. En quelques mois, le M.P.W. réussit à mobiliser un nombre impressionnant de militants. Comme souvent dans ce genre de situation, il est extrêmement difficile de donner un chiffre précis du nombre des adhérents au M.P.W. Il semble se situer entre 200.000 (11) et 100.000 membres (12). Le problème se complique encore si l'on tente de distinguer les affiliations individuelles des affiliations collectives.

De façon générale, le Congrès National Wallon et le Mouvement Populaire Wallon n'ont guère de contacts. Le M.P.W. n'est pas affilié au Congrès National Wallon et André Renard qui siégeait au Comité Permanent en avait démissionné en novembre 1961 (13). Dès lors, **Combat** lance lui aussi l'offensive et en appelle aux libéraux wallons : "Sans doute y a-t-il de nombreux libéraux honnêtes qui n'ont pas encore rejoint le M.P.W. pour n'avoir pas compris le sens réel de nos réformes de structures (...) et qui se contentent de rester fidèles à la Wallonie libre sans consentir comme tant d'autres à la double appartenance (Wallonie libre et M.P.W.)". Et le M.P.W. de conclure "va-t-il (le groupement de la Wallonie libre) dès lors plus longtemps laisser ce Congrès National Wallon émasculé nager entre trois eaux ? Et servir ainsi de refuge alibi à bien des consciences wallonnes" (14).

De son côté, Fernand Schreurs décline toutes les invitations du M.P.W. arguant qu'en sa qualité de secrétaire du Congrès National Wallon, il n'assiste "qu'aux manifestations organisées par les associations et les groupes affiliés" (15). Quant à la présence sur le terrain, l'initiative est de facto laissée au M.P.W. et ce du moins jusqu'à la mort d'André Renard. Le 15 avril 1962, plusieurs milliers de personnes défilèrent à Liège répondant à l'appel lancé par le M.P.W. en faveur du fédéralisme et des réformes de

structures et contre le transfert des Fourons à la province de Limbourg (16). Si d'aucuns considèrent cette manifestation comme un relatif échec (17), elle constitue néanmoins une mobilisation sans précédent (en dehors de la question royale mais où la mobilisation ne fut pas spécifiquement wallonne) pour le mouvement wallon en général. Le journal **Combat** écrivit d'ailleurs au lendemain de la manifestation : "La Wallonie passait, ardente, marchant vers l'espoir" (18).

L'année 1962 se plaça en fait sous un double signe: le M.P.W. est à la fois au faite de sa puissance et pourtant c'est déjà l'heure des premiers départs : le 19 janvier, Fernand Dehousse démissionne du M.P.W. Il se justifie en ces termes : "Aujourd'hui, je me sens bien obligé de constater que les choses sont en train de prendre une tournure différente. Depuis quelque temps, en effet, le Mouvement et sa presse ne cessent d'adresser des critiques au parti et à ses militants"(19). André Renard, dans sa réponse, déclare ne pas être particulièrement surpris de cette décision (20). En fait au lendemain du premier congrès du M.P.W., on avait pu constater que les socialistes, par la voie de leur organe officiel, **Le Peuple**, étaient sur la défensive (21). Dans la foulée de Fernand Dehousse, Lucien Harmegnies quitte lui aussi le M.P.W. en mars 1962 (22).

Le 20 juillet 1962, André Renard meurt prématurément. C'est André Genot qui lui succède. Mais ce dernier n'a pas le charisme de Renard qui était devenu un symbole pour l'ensemble du mouvement ouvrier en Wallonie.

### le comité central d'action wallonne.

Lors de sa séance du 2 juin 1962, le Comité Permanent du Congrès National Wallon avait décidé de lancer un appel à toutes les organisations wallonnes de caractère fédéraliste dans la perspective "d'une action commune devenue indispensable à l'exclusion de toute question de doctrine " (23). L'objectif du Congrès National Wallon est double : d'une part, il entend rester partie prenante dans l'action wallonne et d'autre part, il tente de "réveiller" les comités locaux d'action wallonne - qui existent depuis 1947 mais qui n'ont plus joué aucun rôle depuis le

dénouement de la question royale (24) - qui ne seraient plus regroupés sous l'égide du Congrès National Wallon mais sous celle du Comité Central d'Action Wallonne, composés de délégués des associations wallonnes. En fait, cet appel est essentiellement lancé au M.P.W. et au Parti d'Unité wallonne (25). Outre le M.P.W. et le P.U.W., les associations qui rejoindront le Comité Central d'Action Wallonne sont en fait les mêmes que celles qui adhéraient au Congrès National Wallon. Devant ce succès, le Congrès National Wallon s'efface donc au profit du Comité Central d'Action Wallonne qui regroupe, outre les associations déjà citées, Rénovation wallonne, de tendance catholique, le Mouvement libéral wallon, la Wallonie libre, l'Association wallonne du personnel des services publics, le Bloc Francophone de Bruxelles, animé par l'abbé de Froidmont, l'Union des Femmes de Wallonie, l'Avant-Garde wallonne (un mouvement réclamant le rattachement de la Wallonie à la France), les Amis de Radio Liège, les fédérations wallonnes du P.S.B., du P.C.B. ainsi que certaines centrales wallonnes de la F.G.T.B.

Le mouvement wallon, dans sa quasi totalité, se trouve donc uni dans une période où il doit à la fois affronter l'hostilité des partis traditionnels - même s'il bénéficie d'un certain appui du côté des socialistes wallons - et une nouvelle offensive du mouvement flamand qui a, à deux reprises, réuni des milliers de personnes dans les rues de Bruxelles.

Dans le chef du Congrès National Wallon, la création du Comité Central d'Action Wallonne semble être la seule issue possible : "si nous n'étions pas entrés dans cette voie, le mouvement wallon aurait été irrémédiablement divisé, le M.P.W. serait apparu aux yeux de beaucoup de Wallons sincères comme le seul organisme capable d'arriver à un résultat. Les autres groupements se seraient étiolés, beaucoup de membres ayant, suivant leur tendance, rallié le M.P.W. ou été pris de panique devant les exagérations de sa propagande" (26).

Néanmoins, le M.P.W. tient à rester présent sur le terrain. Au cours de la réunion du Conseil général du 25 août 1962, le M.P.W. décide d'organiser une manifestation à Charleroi, le 26 mai 1963. Estimant que la manifestation aura plus d'impact si les autres

mouvements y sont associés, le M.P.W. propose au Comité Central d'Action Wallonne de l'élargir aux autres mouvements wallons (27).

### **le congrès d'action wallonne : l'unité au-delà des divergences.**

En mars 1963, deux mois donc avant la manifestation de Charleroi, se déroula le dernier véritable congrès wallon. Il se tint à Namur le 23 mars 1963 et réunit plus de 1.000 délégués représentant l'ensemble des organisations membres du Comité Central d'Action Wallonne (28). Ce Congrès se déroula sous le signe de la volonté d'unité d'action même si en fin de compte peu de choses réunissaient certains orateurs de Bruxelles et de Wallonie. Néanmoins, le Congrès décide de créer un "interlocuteur valable" et c'est ainsi que naît l'éphémère Collège exécutif de Wallonie composé à la fois de représentants des partis politiques - à l'exception du P.L.P. - et des associations wallonnes. Il est à signaler qu'au cours du Congrès, que ni lors du discours d'André Genot ni lors de la résolution finale, il n'est question de réformes de structures, thème pourtant cher au M.P.W. En fait, tant au sein du M.P.W. qu'au sein des autres associations wallonnes, on veut à tout prix mettre en veilleuse les divergences de sensibilités politiques (29).

Pourtant, celles-ci reviendront immanquablement à la surface. Du côté socialiste, on fait rapidement preuve d'une certaine réserve (30). A Charleroi, celle-ci se traduit par exemple par le refus de la fédération locale de participer à la manifestation de Charleroi (31). En outre, le pétitionnement, organisé par le Collège Exécutif de Wallonie sera lui aussi condamné par le PSB à la mi-octobre 1963 (32) et amena le départ de plusieurs socialistes du Collège Exécutif de Wallonie (les députés Jules Bary, Henri Cugnon et le sénateur Louis Desmet).

L'importance du pétitionnement fut telle qu'il mérite que l'on s'y arrête quelques instants. C'est lors de l'hommage rendu à Jules Destrée, le 30 septembre 1961 à Marcinelle, qu'André Renard avait lancé l'idée d'une consultation populaire sur la question du fédéralisme. En réalité, le pétitionnement fut organisé

dans la foulée du Congrès d'Action Wallonne et porta sur deux thèmes précis : l'introduction du referendum d'initiative populaire dans la Constitution et les garanties à donner à la Wallonie lors de l'adaptation des sièges parlementaires à la réalité démographique belge.

C'est au sein du collège exécutif de Wallonie que le contenu du pétitionnement fut débattu. La volonté qui animait certains de ses membres était de se passer des partis politiques, de les contraindre de tenir compte du succès escompté du pétitionnement et ainsi d'échapper à la nécessité de passer à l'action politique. Quant à la rédaction du texte proprement dit, elle est principalement l'oeuvre de François Perin en collaboration avec Jean Terfve. C'est à l'unanimité que le collège exécutif de Wallonie en a approuvé le contenu.

L'objectif initial était d'atteindre 10 % de l'électorat wallon et bruxellois francophone. Mais cet objectif fut largement dépassé puisque 645.499 signatures furent récoltées en l'espace d'un mois, du 15 octobre au 15 novembre 1963. C'est bien évidemment à Liège que le succès est le plus net : 52 % de l'électorat à signé la pétition. Les provinces de Namur et de Luxembourg sont les moins touchées. A Bruxelles, c'est près de 20 % de l'électorat qui signe. Il s'agit donc bien d'un événement dont l'importance mérite d'être soulignée alors qu'il était unanimement condamné par les partis traditionnels (33). Les documents conservés par Maurice Bologne révèlent l'ampleur de la prise de conscience. Des dizaines de lettres de tous les bords lui parviennent. Elles émanent de personnes ayant récolté 5, 10 ou 100 signatures et confiant l'espoir qu'elles placent dans ce pétitionnement (34).

Au début de l'année 1964, le Collège Exécutif est en fait devenu lettre morte de par l'attitude des partis politiques. C'est dans ce contexte que se situe, en décembre 1964, la naissance de la Délégation permanente des mouvements wallons composée de représentants du M.P.W., de Rénovation wallonne, du Mouvement libéral wallon et de la Wallonie libre. Pour éviter que ne se renouvellent les problèmes rencontrés par le Collège Exécutif, il y a incompatibilité entre la fonction de parlementaire et celle de représentant au sein de la Délégation permanente.

### **l'action politique.**

Aux yeux d'un nombre croissant de militants wallons, il apparait que la seule issue possible est la création de partis politiques spécifiques. Mais d'autres, tout aussi attachés à la défense des intérêts wallons continueront, malgré de multiples difficultés, à militer au sein des partis traditionnels. S'ils n'apparaissent pas à la pointe de la lutte durant ces années, il ne faut cependant pas négliger le rôle que ces derniers purent jouer sur le plan communal ou provincial.

C'est à Charleroi, où les relations entre militants wallons et mandataires socialistes s'avèrent particulièrement difficiles que naquit la première des formations politiques qui allaient se présenter sous l'égide de l'Action commune wallonne lors des élections législatives de 1965 : le Front Wallon pour l'unité et la liberté de la Wallonie. A l'origine de celui-ci, on retrouve Robert Moreau qui démissionna d'ailleurs de ses fonctions de délégué permanent du M.P.W. après que ce dernier ait rappelé qu'il n'entendait pas situer son action sur le plan électoral (35). Dans son sillage, il entraîna Maurice Bologne.

Cinq mois plus tard, le 11 mai 1964, le Front démocratique des Bruxellois de langue française - plus connu sous l'abréviation de F.F.F. - organisait sa première conférence de presse et annonçait son intention de se présenter aux élections législatives de 1965.

Du côté socialiste, la rupture avec le M.P.W. était devenue inévitable. De multiples incidents avaient d'ailleurs émaillé les relations PSB-MPW tout au long de l'année. La rupture intervint finalement les 12 et 13 décembre 1964 lors du Congrès des "incompatibilités". Outre le M.P.W., les hebdomadaires *Links* et *La Gauche* étaient aussi visés. Désormais, il y avait incompatibilité entre l'exercice d'une fonction dirigeante au sein du M.P.W. et la qualité de membre du PSB, entre celle de rédacteur à *Links* et à *La Gauche* et membre du PSB. Cette expulsion de fait des militants M.P.W. signifiait en réalité pour le PSB une déclaration de fidélité aux thèses unitaires et un rejet du fédéralisme.

Après le Congrès, naît à Liège, le Parti Wallon des Travailleurs qui réunit à la fois des militants wallons et dans une moindre mesure, des militants de la gauche du PSB, proche de La Gauche.

A la veille des élections législatives, outre le F.D.F., quatre formations politiques réclameront les suffrages des électeurs wallons. Elles ne sont pas uniquement d'obédience socialiste : dans le Brabant wallon, la liste du Front démocratique wallon est animée par Pierre Rouelle, d'obédience catholique et issu du mouvement Rénovation wallonne. Les listes du Front wallon (dans le Hainaut), du Front démocratique wallon (dans le Brabant wallon), du Parti Wallon des Travailleurs (dans les arrondissements de Liège et de Verviers) et du Rassemblement démocratique wallon (dans la province de Namur) se réunirent au sein de l'Action Commune Wallonne. Les moyens de propagande électorale étaient mis à la disposition de chacune des formations mais celles-ci conservaient leur autonomie et leur liberté d'action (36).

Pour les militants wallons, à la veille des élections législatives de 1965, se présentait donc l'alternative suivante : - devaient-ils rester fidèles aux partis politiques traditionnels alors que ceux-ci n'avaient pas modifié leur position en matière de fédéralisme malgré le succès du pétitionnement ? - devaient-ils voter pour les nouvelles formations qui sollicitaient leur voix malgré une certaine démobilisation - un an après le pétitionnement - et une menace d'éclatement ?

Si l'attitude hostile des partis traditionnels à l'égard du mouvement wallon constitua pour de nombreux militants une raison déterminante de voter pour de nouvelles formations, il est clair que bon nombre d'entre eux ne votèrent pas pour les nouvelles formations dont la capacité mobilisatrice demeure très en deçà des résultats obtenus lors du pétitionnement. C'est ainsi que les listes d'Action Commune ne récoltèrent que 72.080 voix à la Chambre soit 3,93 % des voix. Ce qui peut paraître relativement peu par rapport aux 27 % de l'électorat wallon qui avait participé au pétitionnement. Parmi ceux-ci figuraient donc de nombreux militants socialistes qui avaient bravé la condamnation du PSB, de

nombreux militants communistes qui restèrent proches du M.P.W. et bien sûr, de futurs électeurs de nouvelles formations. Si les résultats obtenus par les listes d'Action wallonne peuvent sembler relativement faibles, il ne faut pourtant pas négliger le fait que pour la première fois, le mouvement wallon envoyait deux des siens au Parlement : Robert Moreau était élu à Charleroi et François Perin à Liège.

A Bruxelles, le FDF réussissait une importante percée en obtenant d'emblée 8,29 % des voix ce qui représentait trois élus à la Chambre (Léon Defosset, Jean Boon et Victor Laloux) et un au Sénat (André Lagasse).

### conclusion.

Le M.P.W. réussit donc incontestablement à relancer le débat mais la mobilisation qu'il suscita s'étiola rapidement. Dès la mi-1962, les signes d'un déclin sont perceptibles. Pour le mouvement wallon traditionnel, la naissance du M.P.W. posa incontestablement un problème. Quelle attitude adopter vis-à-vis de ce nouveau venu ? Comment agir vis-à-vis d'une organisation non-membre du Congrès National Wallon ? Le problème s'était déjà posé en 1955 mais dans une proportion bien moindre avec la naissance à Bruxelles du Front Commun des Groupements wallons et francophones. Si la plupart des associations qui composaient ce Front étaient membres du Congrès National Wallon, le Front en tant que tel ne l'était pas. Condamnée par Fernand Schreurs, cette tentative ne survécut pas plus d'un an.

Avec le M.P.W., le Congrès National Wallon était cette fois confronté à un problème d'une toute autre ampleur. Tant que le M.P.W. était au sommet de sa puissance, le Congrès National Wallon n'était pas en mesure de prendre l'initiative. Par ailleurs, même si tant l'un que l'autre se voulaient le rassembleur de tous les Wallons, une politique de rapprochement n'était pas vraiment imaginable. D'abord parce que le M.P.W. avait entraîné dans son sillage des hommes jusqu'alors peu perméables à l'idée wallonne et ensuite parce que le Congrès National Wallon lui-même, même s'il prônait officiellement le rapprochement, n'aurait pu de facto

l'effectuer de par la composition de son Comité permanent. Les libéraux qui en étaient membres étaient, dans une très large mesure, hostiles aux réformes de structures prônées par le M.P.W. ; quant aux socialistes, ils étaient, au sein de leur propre parti, confrontés à la présence du M.P.W.

C'est largement grâce au militantisme du M.P.W. mais aussi grâce au réseau de contacts tissé par le mouvement wallon traditionnel depuis le lendemain de la guerre que les manifestations wallonnes atteignirent une ampleur sans précédent. La plus importante d'entre elles, le pétitionnement, réunit d'ailleurs de façon éphémère, au-delà des clivages philosophiques, l'ensemble du mouvement wallon.

Cette unité, cette capacité mobilisatrice d'une part et ce désintérêt des partis politiques traditionnels d'autre part furent sans conteste un élément important dans la prise de conscience de nombreux militants de la nécessité de passer à l'action politique. Une nouvelle fois, ce sera sous le signe d'initiatives éparées que le mouvement wallon et francophone fera sa véritable entrée dans le monde politique. Mais vis-à-vis de ces nouvelles formations, tant le Congrès National Wallon que le Mouvement Populaire wallon restèrent fidèles à leur attitude traditionnelle : aucun des deux ne se prononça en faveur des nouvelles formations politiques. Pourtant le M.P.W., après le vote du Congrès des incompatibilités, disposait d'une marche de manoeuvre bien plus étendue que par le passé. Une certaine "neutralité" politique demeura donc toujours de mise au sein des deux formations, ce qui ne les empêchait pas de temps à autre de dénoncer certains aspects de la politique gouvernementale.

Bien entendu, les nouvelles formations politiques vont drainer vers elles une part importante du militantisme wallon dont les structures désormais classiques - Congrès National Wallon et Délégation Permanente - vont substituer jusque dans les années '70. Mais désormais, l'essentiel est ailleurs. Lors des élections législatives de 1968, le FDF et le Rassemblement wallon se sont présentés ensemble et ont ainsi assuré une présence politique plus durable et plus efficace que ne l'avaient fait les mouvements wallons.

Notes.

(1) *Combat*, 6.IV.1961, pp. 8-9.

(2) C'est au cours de la séance du 30 août 1942 que le Directoire de Wallonie libre décida de l'organisation du Congrès National Wallon de 1945. Cf GIHOUSSE, M.F., *Etude des mouvements wallons de résistance, mai 1940 - septembre 1944*, Mémoire de licence en histoire, UCL, 1982.

(3) Ce Congrès, qui se déroula les 20 et 21 octobre 1945 à Liège, sous la présidence de Joseph Merlot, réunit quelque 1500 personnes qui votèrent en première analyse - vote sentimental - pour le rattachement de la Wallonie à la France et ensuite - vote de raison - pour l'autonomie dans le cadre de la Belgique. Cf Le Congrès de Liège des 20 et 21 octobre 1945. Débats et Résolutions dans *Les Documents du Congrès National Wallon*, Liège, Ed. Congrès National Wallon, s.d., pp. 82 et suiv.

(4) C'est au cours de ce Congrès, qui se déroula le 26 mars 1950, qu'André Renard entra en contact avec le mouvement wallon, apportant l'adhésion de quelque 85.000 travailleurs wallons au Congrès dans un climat largement influencé par la Question royale.

(5) Voir à ce propos l'abondante correspondance échangée par Schreurs avec de nombreux hommes politiques membres du Comité Permanent. Archives Schreurs, Fonds d'Histoire du Mouvement Wallon (FHMW).

(6) Subside de Brufina : Cf Lettre de Madame Ross à Schreurs, 24.VIII.1964, CNW, farde 38, FHMW.

(7) Ce subside est attesté de façon certaine à partir de 1949 mais remonte plus que probablement à 1945 comme en témoigne la lettre envoyée par de Launoit à Schreurs en 1949 où il lui écrit qu'il obtiendra "comme les années précédentes" un subside de 25.000 francs. Cf Lettre de de Launoit à Schreurs, 29.VII.1949, CNW, farde 18, FHMW.

(8) Cf VAN DOORSLAER, R., VERHOEYEN, E., *L'assassinat de Julien Lahaut. Une histoire de l'anticommunisme en Belgique*, Berchem, 1987, p. 108.

(9) Cf Lettre de Schreurs à Marcel Grad, 24.V.1961, CNW, Farde 36, FHMW.

(10) Cf Lettre de Schreurs à Bologne, 8.V.1961, CNW, farde 36, FHMW.

(11) Allocution de Robert Moreau dans *Combat*, 23.XI.1961, p.9.

(12) SPITAELS, G., *L'année sociale 1961*, Bruxelles, Institut de Sociologie de l'U.L.B., p. 106.

(13) Cf lettre de Schreurs à Gille, 21.X.1963, CNW, farde 38, FHMW.

(14) *Les chèvres et le chou* dans *Combat*, 23.XI.1961, p. 8.

(15) Cf Lettre de Schreurs à Renard, 16.XI.1961, CNW, farde 36, FHMW.

(16) Le projet de loi sur le transfert des Fourons est approuvé, une première fois, à la Chambre, le 15 février 1962.

(17) Selon le M.P.W., la manifestation réunit quelque 40.000 personnes, 7.500 selon la gendarmerie, des milliers selon *Le Soir* et 12.000 selon *Le Peuple*. Cf HAAGDORENS, De mobilisatie van het "Vlaams Aktiekomitee voor Brussel en Taalgrens" voor de marsen op Brussel (1959-1963) dans *Taal en sociale integratie*, Brussel, VUB, 8, p. 136.

(18) Cf *Combat*, 19.IV.1962, p. 3.

(19) Cf Lettre de Dehousse à André Renard, 19.I.1962, Fonds Bologne, farde "M.P.W. jusqu'en 1963", FHMW.

(20) Cf Lettre de Renard à Fernand Dehousse, 23.I.1962, Fonds Bologne, farde "M.P.W. jusqu'en 1963", FHMW.

(21) "Les conclusions du Congrès de Namur du M.P.W. viendront sans doute grossir le dossier des spécialistes du problème mais non influencer sur les décisions qui seront prises par les socialistes wallons d'abord, sur l'ensemble du PSB ensuite. Leur seul résultat aura été de compliquer un peu plus une situation délicate mais (...) jamais un socialiste wallon conscient n'acceptera d'aller chercher ses mots d'ordre à l'extérieur du parti. Il n'acceptera jamais non plus de mettre en cause l'unité du parti, garante de la puissance de la classe ouvrière vis-à-vis des forces de la réaction". Cité par *Combat*, 30.XI.1961, p. 7.

(22) Cf Lettre de Harmegnies à Renard, 17.III.1962, Archives de la Fédération socialiste de Charleroi, cité par DELORY, J.P., *Fédéralisme et socialisme au Pays noir*, Mémoire de licence en sciences politiques, U.L.B., 1986, p. 114.

(23) Cf Lettre de Schreurs à Yernaux, 13.V.1963, Fonds Bologne, farde "CCAW", FHMW.

(24) Cf DELFORGE, P., *Le Congrès d'Action Wallonne de 1963* dans *Mémoires de la Communauté Française Wallonie-Bruxelles. Enquête relative aux militants wallons de l'après-guerre*, tome 1, Mont-sur-Marchienne, Institut Jules Destrée, 1987, p. 30.

(25) Le Parti d'Unité wallonne, fondé dans la clandestinité par Victor Van Michel, se présenta à plusieurs reprises aux élections. Il ne totalisa jamais plus de 0,2 % des voix. La plupart des militants du PUW participèrent à la fondation du Front Wallon mais quittèrent rapidement cette formation. Cf *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 367, 26.V.1965, p. 4.

(26) Cf Lettre de Schreurs à Gillet, 21.V.1963, CNW, farde 38, FHMW.

(27) M.P.W., Conseil général du 25.VIII.1962, Fonds Bologne, farde "M.P.W. jusqu'en 1963", FHMW.

(28) Une étude biographique des participants de ce Congrès a été effectuée par une équipe de huit chercheurs sous la direction de Philippe Destatte, directeur du Centre d'Histoire de la Wallonie et du Mouvement wallon : Mémoires de la Communauté Française Wallonie-Bruxelles. Enquête relative aux militants wallons de l'après-guerre, 4 volumes, Mont-sur-Marchienne, Institut Jules Destrée, 1987.

(29) Cf Au Congrès d'Action Wallonne dans *La Wallonie*, 25.III.1963, p. 5.

(30) D'ailleurs, seules les fédérations socialistes de Liège, de Huy-Waremme, de Charleroi et de Soignies étaient représentées. Cf *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 319, 13.V.1966, p. 4.

(31) En fait, les difficultés étaient même antérieures à la manifestation. Dès juin 1962, lors de la refonte du CNW, Edmond Vernaux, député socialiste de Charleroi et président du Comité Régional d'Action Wallonne refusait de convoquer ce Comité pour l'élargir à d'autres personnalités, notamment M.P.W. Cf *Lettre de Schreurs à Vernaux*, Fonds Bologne, farde "CCAW", FHMW.

(32) Le Bureau condamna le pétitionnement le 9 octobre et fut suivi trois jours plus tard par le Comité Central du PSB.

(33) Collège Exécutif de Wallonie. Situation du pétitionnement au 22.XI.1963. document provisoire et confidentiel, Fonds Bologne, farde "CCAW", FHMW.

(34) Cf Fonds Bologne, farde "CCAW", FHMW.

(35) Cf MOREAU, R., *Combat syndical et conscience wallonne. Du syndicalisme clandestin au Mouvement Populaire Wallon (1943-1963)*, Bruxelles-Charleroi- Liège, 1984, p. 328.

(36) *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 367, 26.V.1965, p. 11.

## la question nationale revient...

Michel Godard

Dans un passé proche, il y a eu bien des motifs pour qu'ait prévalu, du côté wallon et francophone, une approche assez étroitement économique, financière et administrative du fédéralisme. Mais quelques événements récents obligent à voir que ce n'est plus possible.

On retiendra sans doute d'abord que la enième crise gouvernementale relative à un problème dit communautaire - en octobre 1987, à propos des Fourons - a fait tomber une équipe néo-libérale qui était soudée par un projet de réforme fiscale, et qui était confrontée à une conjoncture internationale ne laissant guère de place - de son point de vue - à des inflexions de la politique d'austérité. Difficile de dire, après un tel épisode, que "la droite" utilise des "prétextes communautaires"... Affaire en cours, au demeurant.

Pendant ce temps-là, le principal holding du pays, père-fondateur de l'Etat de 1830, est en cours de rachat par un condottiere. Le voleur volé crie au secours, en appelle à la morale - publiquement, avec une plaisante digression sur "l'amitié" entre les groupes financiers - et à l'Etat national, prié d'intervenir dans la partie de poker. Un ministre banquier - fils de, ancien et/ou futur banquier - s'entremet avec diligence : le holding peut bien désinvestir en Belgique, s'internationaliser depuis des années, viser la dimension européenne, il faut que la bourgeoisie compradore belge garde sa part de l'Europe. Autre affaire en cours. Oh dérision, le chef de banque vient même de vilipender le colonialisme et l'impérialisme !

Les organisations du mouvement ouvrier n'échappent pas à ces tensions et mises en questions.

Du côté syndical, par exemple, la carence d'un projet européen concret se fait cruellement sentir. Et à l'intérieur du pays, une sourde bataille communautaire paralyse la FGTV-ABVV

-en cours de scission ? - et étrangle la CSC (comme le journal La Cité, symboliquement, au 31 decembre dernier).

Du côté politique, SP et PS se sont lancés dans la conquête d'une vertu communautaire. Chacun est perçu par l'autre comme aligné sur la droite nationaliste, ou investi dans un projet nationaliste, hostile, et chacun des partis alimente effectivement une telle perception par l'autre.

Dans ce climat s'est produit un incident mineur qui doit nous conduire enfin à poser un dernier problème. A l'automne dernier, José Happart passait à la TV, seul face au public dominical, en champion populaire de la cause wallonne : l'occasion pour lui, entre autres, de répliquer à un obscur juriste flamand qui avait plaidé l'assimilation des Wallons habitant en Flandre, "comme pour les immigrés". L'espace d'un instant, on a pu croire que José Happart allait défendre les droits des immigrés en général, mais, après un temps d'hésitation, le madré Wallon n'en fit rien. On aura compris qu'il ne fallait pas perturber la campagne du PS bruxellois qui a misé sur une démagogie xénophobe et réduit ses intellectuels démocrates au rôle de faire-valoir. Cette campagne elle-même indique qu'on est à la fois loin de l'internationalisme fondateur, et même d'une idée claire sur le suffrage universel (1).

### Y a-t-il un fond de commerce ?

Du côté de l'analyse socialiste - et en particulier marxiste - de la question nationale, il est assez banal de ne voir que le dogmatisme, là où il y a défense d'une méthode, ou anachronismes, là où il y a jugements conjoncturels. La dite question relève en l'espèce du sort commun. Mais encore, il est vrai que les grands auteurs n'avaient pas élevé la nation à la dignité de concept théorique. Ce choix était d'ailleurs bien un choix, et même un choix théorique, il ne faudrait pas le perdre de vue. Et l'abondance des exemples analysés, l'évolution des analyses à mesure de l'évolution des réalités nationales témoignent assez qu'il ne s'est pas agi d'un vide théorique, et que l'intérêt a été assez constant.

Deux précisions préliminaires toutefois s'imposent.

La première porte sur la terminologie et relève d'une précaution socio-linguistique : les termes français nation-peuple-patrie-société-Etat, les adjectifs correspondants et les termes dérivés (nationalité, nationalisme) ont entre eux des rapports de signification spécifique qui renvoient à des circonstances historiques spécifiques, sans équivalent strict hors la sphère française, linguistique et nationale (2).

La compréhension du sentiment national des autres passe par un difficile exercice de traduction.

Ainsi, par exemple, pour nos voisins flamands et en néerlandais, nation se traduira le plus souvent par *volk*, mot qui veut aussi dire peuple (au sens de bas-peuple, populaire, foule et ouvriers), main-d'oeuvre (dans certains métiers), ethnie (dans les composés au pluriel comme *volkenbeschrijving* : ethnographie), population (*volksbeschrijving* : démographie) ; mais également peuple au sens politique (*volksbestuur* : démocratie ; *volksgezind* : démocratique) public au sens du statut (*volksschool* : école publique). Les différences de connotation, en tout cas, sont assez évidentes, et on se souviendra que le label CVP, Christelijke Volkspartij fut censé correspondre à Parti social-chrétien.

Par ailleurs, le qualificatif national, celui des routes, des Offices, des Caisses, se traduit d'Etat (*Rijkswegen, Rijksdienst voor, Rijksfonds..*). Et enfin les dérivés de national comme nationalisme, nationalités, n'existent pas spécifiquement ou sont repris du français, ou paraphrasés approximativement (nationaliser : mettre en gestion d'Etat - *staatsbeheer*). Pour parler des nationaux, on désignera les citoyens (*burgers*; premier sens : bourgeois, civils) ou les "compagnons de pays" (*landgenoten*).

Sans même approfondir (3), on comprend que quelques méprises soient possibles, et prolifèrent quand s'ajoutent les termes de communauté, de région, ...

La deuxième précision préliminaire porte sur l'usage français du mot nation. Le domaine français nous donne en l'occurrence un avantage de prudence linguistique, au sens des remarques précédentes, et un avantage historique, au regard de la

référence politique européenne que fut la Révolution de 1789. Contre les reconstructions historiques inculquées dans les écoles (l'éducation nationale !) et plus ou moins inspirées de Michelet en France et de Pirenne en Belgique, contre ces reconstructions historiques qui cherchent et trouvent la nation dans la nuit des temps, il nous faut dater précisément et analyser la nation comme concept et projet politique. Le cas français offre d'ailleurs et enfin l'avantage de concerner un territoire placé de longue date sous une autorité politique unique : c'est justement cette évidence trompeuse qui doit être contestée, l'histoire récente s'étant chargée de régler le cas de la "nation belge". La datation est précise : il s'agit bien de 1789. Avant prévalent les provinces (les pays bretons, picards, ...) et les trois ordres (4), et selon la formule de Mirabeau, "La France n'est qu'un agrégat inconstitué de peuples désunis". Après, la nation c'est le tiers état victorieux, révolutionnaire, qui défend un projet antiféodal et de démocratie locale, et unifie le territoire sur cette base en obtenant l'adhésion des provinces. En 1790, la Fête de la Fédération symbolise ce projet. La nation s'oppose ainsi aux "privilégiés" et à leurs pouvoirs locaux (aux règles d'Ancien régime, comme on dira), aux émigrés et à ceux qui les soutiennent à l'étranger.

L'Etat bourgeois qui s'installe ainsi traduit dans la référence nationale l'hégémonie de la bourgeoisie, sa capacité à entraîner l'ensemble de la société (5). Le couple Etat-Nation est désormais formé. Commence alors (6) un long processus d'intégration culturelle qui finira par toucher l'ensemble de la population et des régions : un historien - pas français il est vrai - verra dans la guerre de 14-18 l'accomplissement de ce long processus, où les instituteurs de la 3<sup>me</sup> République ont également joué un grand rôle.

### **Le fond de commerce léniniste.**

L'approche historique du fait et du projet national français invite évidemment à la précaution dans la lecture des socialistes du 19<sup>me</sup> siècle qui furent confrontés à des évolutions nationales très diverses. De plus, dans leur très grande majorité, ils ne concevaient pas leurs analyses pour un futur éloigné, mais bien pour le court terme de l'action politique, et il serait donc trop facile, après coup, de noter qu'ils n'avaient pas vu ceci ou cela qui

s'est produit des décennies plus tard.

Les principales thèses qu'on peut dégager des interventions de Lénine au début de ce siècle paraissent par contre donner un utile point de repère, dans la mesure où elles visent des réalités dont nous connaissons encore certains des traits essentiels : impérialisme, colonies, transitions au capitalisme et au socialisme.

Il s'agit de thèses "stratégiques" : périphériques en quelque sorte, elles s'articulent au noyau conceptuel marxiste (lutte des classes, organisation politique du mouvement ouvrier, conquête du pouvoir d'Etat, ...). Les quatre principales peuvent être résumées comme suit :

1. En défendant le droit des nations à l'autodétermination, il s'agit de reconnaître la force émancipatrice, démocratique, des mouvements politiques de libération nationale, sans négocier sur de chimériques critères relatifs aux nations. La liberté de séparation est une condition nécessaire de toute forme d'union.

2. Le mouvement ouvrier de la nation opprimée doit y soutenir de façon autonome les revendications nationales.

3. Le mouvement ouvrier de la nation dominante doit y combattre le nationalisme.

4. L'union internationale du mouvement ouvrier doit être conservée et développée.

Sans doute, ce résumé apparaîtra-t-il trop sec et incomplet, aux yeux de fins exégètes. Il prendra plus de sens au regard d'une liste des dérives qu'ont connues les approches inspirées de Marx, Lénine ayant en effet abondamment polémique avec plusieurs d'entre elles (ce qui n'a pas empêché qu'elles se reproduisent, évidemment). Par la même occasion, on vérifiera que le choix et la définition des quatre thèses couvrent bien l'essentiel.

On conviendra d'abord de ne pas épiloguer sur les grands virages social-patriotiques (et relativement célèbres), qui conduisent à la guerre de 14 et à l'éclatement de la Deuxième

Internationale sur les retournements nationalistes, et les compromissions avec les entreprises coloniales. Toutes ces révisions politiques, quelque fois conjuguées d'ailleurs, abandonnent de façon plus ou moins avouée la référence au socialisme, et si intéressantes et importantes soient-elles, elles sortent du champ d'analyse proposé.

A l'intérieur de ce champ, dans la praxis socialiste, l'économisme est sans doute le vice qui a joué les plus vilains tours. Au regard d'une internationalisation croissante - dès les années 1840 !- des cycles du capital (financement, production et commercialisation), l'Etat-national-bourgeois, réduit au reflet des marchés nationaux, a été promis à extension pour les grands et forts pays, et à disparition ou avortement pour les petits. Une inclination au darwinisme social a souvent été de pair. Ou encore un ouvriérisme certain, qui mésestime les alliances populaires larges, la vocation dirigeante et les questions de l'hégémonie de la classe ouvrière. Malgré les grandes déclarations internationalistes qui ont pu s'inscrire dans ce courant, c'est une dépolitisation du phénomène national qui doit y être diagnostiquée.

Une dépolitisation toute aussi nette et réductrice peut être remarquée dans les approches purement culturalistes ou linguistiques, qui ont joué un rôle important, et aujourd'hui souvent ignoré et oublié, dans le mouvement ouvrier d'Europe centrale (Autriche-Hongrie d'avant 1914, comprenant entre autres la Tchécoslovaquie et une partie de la Yougoslavie actuelles). Ces approches culturalistes ont toutefois eu le mérite d'une plus grande sensibilité aux réalités sociales, et de promouvoir une approche plus méthodologique et historique que positiviste-normative, dont Otto Bauer donne un bon exemple dans une assertion devenue célèbre : "la nation est l'ensemble des hommes liés par une communauté de destin en une communauté de caractère". (7)

Enfin, le phénomène national a été parfois mal analysé et évalué sous l'effet inattendu de choix politiques qui soit refusaient la problématique de l'Etat (chez les anarchistes), soit au contraire l'assumaient de façon non critique en identifiant étatisme et socialisme.

En pratique, on notera pour conclure que ces dérives de l'héritage marxiste ont pu aller de pair avec d'autres évolutions, et interférer avec d'autres débats : sur l'hégélianisme dans l'interprétation du "sens de l'Histoire" ; sur les aristocraties ouvrières, qui se sont souvent identifiées à des nations dominantes ; sur l'utopie à l'oeuvre dans des projets de volapük ou d'esperanto ; ... et enfin sur la bureaucratie et le socialisme d'Etat, une fois que fut instaurée la Fédération des républiques soviétiques et socialistes, sur le socialisme "dans un seul pays" et sur la politique étrangère soviétique, quand la dite Fédération fut confortée et devint une grande puissance.

### Une grille d'analyse.

L'ensemble des quatre thèses principales dégagées chez Lénine permet d'autre part de caractériser un acquis politique non négligeable pour l'ensemble du mouvement socialiste et communiste. Cette caractérisation peut être opérée autour de sept axes principaux.

1. -L'internationalisme se définit comme un universalisme, un humanisme concret, anti-despotique. S'il privilégie l'émancipation prolétarienne (la terminologie a évolué avec la société capitaliste), jamais il ne requiert l'assimilation des minorités, quels que soient les pronostics sur l'assimilation effective.

2. -L'analyse des modes de production joue un rôle déterminant et conduit à distinguer fondamentalement entre les questions nationales : rapports inter-impérialistes (rappel : la guerre de 14-18) ; rapports colonisés/colonisateurs ; éveils ou réveils nationaux sous l'effet de l'évolution du capitalisme (ex. classique : les nations d'Europe centrale et des Balkans).

3. -L'Etat, pour être national, n'en est pas moins un Etat de classe. La transformation sociale (révolutionnaire, réformiste, selon) passe par l'action politique, et par l'organisation politique autonome de la classe ouvrière (du prolétariat, du monde du travail, ..). C'est en ce sens que l'émancipation ouvrière est privilégiée et universaliste (rappel point (1) ci-dessus) et que

l'analyse et l'évolution des modes de production sont déterminantes (rappel point (2) ci-dessus) (8).

4. -Au regard de l'évolution des modes de production et du pouvoir d'Etat, le phénomène national ne saurait être considéré que comme historique et variable. C'était le sens des remarques préliminaires du début de cet article (et des références (4) et (5) à Martelli) et de l'assertion de Bauer. C'est ainsi que le mouvement socialiste a pu être pour les révolutions nationales bourgeoises qui démembraient les empires multinationaux d'Ancien régime, au temps de Marx, et contre le nationalisme bourgeois expansionniste et impérialiste quelques décennies plus tard.

5. -Le droit des nations à l'autodétermination vise à la paix des peuples et mobilise l'hypothèse qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut se libérer lui-même, (selon une formule de Marx à propos de l'Angleterre et de l'Irlande en 1867). Il y a un rapport dialectique entre internationalisme et reconnaissance des nations (9).

6. -Le rapport aux projets nationaux est fondamentalement a-symétrique : socialisme et émancipation nationale vont de pair pour les peuples dominés tandis que le socialisme doit s'opposer au nationalisme dans les nations dominantes. On se souviendra à ce propos du débat de fond qui confronta Lénine et Rosa Luxemburg à propos de la Pologne. L'a-symétrie indiquée a été ensuite au coeur des stratégies anticoloniales. Mais il faut noter qu'elle pose problème dans le cas où un adversaire de plus monte en ligne, comme ce fut le cas quand la lutte contre les puissances de l'Axe fasciste dut être prise en compte : les enjeux étaient convergents contre les Japonais par exemple (cas de la Chine et du Vietnam), mais divergeaient dans les colonies des alliés (cas typique des pays arabes).

7. -Le mouvement d'émancipation nationale interpelle le mouvement ouvrier dans ses capacités hégémoniques, c.à.d. dans ses capacités à diriger la société, à entraîner un consentement actif de ses alliés (la paysannerie par ex. en Russie tsariste) et en général des masses populaires. Ce dernier point nous amène évidemment à souligner le lien entre l'héritage de Lénine et l'apport de Gramsci

définissant un projet "national-populaire" pour la classe ouvrière. On aura compris qu'il s'agit d'embrayer sur les spécificités des luttes politiques dans les pays capitalistes développés où le mouvement ouvrier a pu imposer le suffrage universel à la bourgeoisie.

### **Quelques questions belges.**

L'espèce de retour aux sources théorique opéré jusqu'ici devrait avoir au moins deux avantages. Le premier c'est d'avoir effectué un saut par dessus une cinquantaine d'années d'histoire belge au cours desquelles a prévalu un fort et imperturbable sentiment national belge, alimenté notamment par les luttes politiques liées aux deux guerres mondiales. Fort et imperturbable en tout cas du côté francophone et wallon, et du côté d'un parti ouvrier puis socialiste occupé à se faire une place dans l'Etat belge (10).

Le second avantage tient évidemment à la simple prise de distance méthodologique. Il s'agit de mieux voir ce qui a changé, et aussi d'échapper à un certain pragmatisme qui a trop souvent aplati la revendication fédéraliste en disputes de quelques sous pour telle province ou de quelques places de fonctionnaires pour tels clients.

Au regard de la grille d'analyse présentée, la première question qu'on doit se poser est d'évidence celle de l'importance même de la dimension nationale à l'heure actuelle : y a-t-il encore une bourgeoisie nationale belge, y a-t-il une bourgeoisie flamande, voire wallonne ? Rien n'est moins certain à l'heure de la multinationalisation, et alors que l'impérialisme américain n'est véritablement pas contestée (11) ni par la bourgeoisie, ni par les dignes héritiers de P.H. Spaak.

D'autant que, malgré ses caractéristiques propres, la fédéralisation de la Belgique présente un certain nombre de traits des processus de régionalisation en cours dans la plupart des pays d'Europe. A l'échelle des régions, aussi bien la bourgeoisie locale que le mouvement ouvrier pourraient-ils faire autre chose que de gérer des succursales toujours sur le point de fermer boutique ?

Pour le mouvement ouvrier, la construction d'une stratégie politique d'échelle au moins européenne ne saurait donc être reportée à plus tard : il s'agit d'un nouvel internationalisme, à rendre effectif d'urgence.

Il faut sans doute également actualiser une théorie de "l'Etat local", si on peut oser cette formulation imagée : régulation d'un marché de main-d'oeuvre et de consommation finale ; articulation du capital monopoliste et du petit et moyen capital, local et plus ou moins autonome ; gestion des services locaux et organisation du consensus politique. C'est sans doute seulement à ce niveau qu'on peut rencontrer une "bourgeoisie civique".

Si l'on accepte ensuite de limiter l'analyse à l'espace de la Belgique, on accumulera facilement les indices de la genèse à peu près achevée d'une nation flamande. La revendication culturelle romantique du 19<sup>me</sup> siècle a fini par servir de ciment à un profond mouvement économique, populaire et finalement politique, qui peut bien être comparé, par exemple, aux processus d'émancipation tchèque et/ou slovaque jugée aussi improbable au temps de Marx et d'Engels. On ne saurait toutefois méconnaître l'originalité d'une histoire où c'est l'acculturation française de la bourgeoisie de Flandre qui fut mise en cause et non une occupation ou domination par une ethnie allogène wallonne. Que cette bourgeoisie de Flandre s'enflamme aujourd'hui pour le parler populaire, c'est peut-être un progrès, mais cela justifie-t-il en quoi que ce soit un front sacré pour la conquête des zones de frontière où cohabitent francophones et flamands ? Ne faudrait-il pas plutôt renoncer, du côté flamand, à certains fantasmes - les fransquillons de Gand et d'Anvers n'ont pas déménagé pour les Fourons ni pour Dilbeek ou Wezembeek - et admettre que le mélange dans ces lieux de populations francophones et flamandes est le produit d'une histoire ? Et que la seule conclusion à en tirer est que tout doit être négociable - statuts personnels et collectifs, frontières elles-mêmes - à moins d'aggraver les conflits !

Il faudrait également se demander si la domination aujourd'hui évidente de la bourgeoisie flamande sur l'économie et l'Etat belges - dans les limites de l'Etat local évoquées précédemment, et quelles que soient les "faveurs excessives"

conservées à la bourgeoisie francophone - ne demande pas une action "a-symétrique" du mouvement ouvrier : défense de la communauté dominée en Wallonie, refus du nationalisme de la communauté dominante ?

Si c'est l'insuffisance de l'engagement sur les revendications populaires flamandes qui a été critiquée par les socialistes flamands, avec quelques décennies de retard, il n'y a heureusement pas de revanche à prendre sur un mouvement ouvrier wallon à qui on peut tout au plus reprocher d'avoir sous-estimé les enjeux (12).

On verra, chez Claude Renard, dans cette même livraison des CM, comment l'hypothèse nationale wallonne peut être prise en considération. Mais poser ainsi le problème n'est bien entendu considérer que le fédéralisme se fera d'une quelconque façon à trois, le statut de Bruxelles faisant partie du contentieux négociable, entre flamands et francophones de Bruxelles d'une part, du pays d'autre part. Peut-on imaginer pour cette ville-région autre chose qu'un statut reconnaissant le fait multiculturel et les exigences d'un rôle international, belge et européen? L'assimilation n'y est plus un projet crédible pour autant qu'il ait jamais été défendable. Et d'ailleurs, le nivellement des cultures est-il souhaitable ? Ou plutôt leur différenciation, génératrice d'enrichissements pourvu qu'elle s'appuie sur le respect ?

#### NOTES:

(1) On remarquera en particulier la reprise structurale de l'argumentation bourgeoise du 19<sup>me</sup> siècle contre le vote ouvrier: "ils doivent d'abord s'intégrer, c.à.d. apprendre à lire et écrire (le français), devenir propriétaire de maisons, ... C'est bien logique.

(2) Le problème est noté par Gramsci quand il construit en italien, la notion de "littérature nationale-populaire" (dans un des Cahiers de la prison, cité par THIBAudeau, Jean "Premières notes sur les écrits de GRAMSCI..." dans *Dialectiques*, n° 4-5, Paris, mars 1974.

Egalement dans HAUPT, G. *Les marxistes et la question nationale 1848-1914*, Paris, 1974, pp. 21 et suiv., qui cite en outre les travaux de Pierre Vilar. L'ouvrage, réalisé avec LOWY et WEILL est une référence unanimement appréciée sur le sujet, et malheureusement épuisé.

(3) La brève énumération ci-dessus est puisée dans les dictionnaires Gallas

(5<sup>me</sup> édition F/N et N/F) et Van Dale (10<sup>me</sup> éd. 1976).

(4) Voir MARTELLI, Roger La Nation-Ethnies, formations sociales ; traditions, luttes politiques en France, Paris, 1979 : étymologie pp. 21-22 ; le cas français pp. 53 et suiv. ; l'ouvrage est tout imprégné du point de vue national adopté par le PCF.

(5) Martelli (op.cit.) développe un point de vue un peu différent, caractérisé par un usage prépondérant, et à mon avis peu éclairant, de la notion d'idéologie.

(6) "Commence" : il s'agit bien de noter la rupture conceptuelle ; le même mot voit son usage modifié, et en l'espèce, très considérablement multiplié.

(7) Voir l'analyse de HAUPT, G., op.cit. pp. 45 et suiv., qui présente également les débats suscités par les travaux de Bauer au début de ce siècle.

(8) Voir en particulier les remarques sur le rapport nationalisme/socialisme chez Nasser, que propose RODINSON, M. "Le marxisme et la nation" dans *L'homme et la société* n° 7, 1968, p. 148.

(9) Comme le montre l'histoire de la II<sup>me</sup> Internationale dans ses succès initiaux, et dans son éclatement, effectif en 1914 mais déjà prévisible un peu plus tôt sur la question nationale et sur la question coloniale.

(10) Il est entendu que ce "saut" trop facile par dessus la période qui va approximativement de 1914 à 1964 peut être critiqué, et que la période mérite une étude, même du côté francophone.

(11) Voir par exemple le développement de POULANTZAS, N. Les classes sociales dans le capitalisme au jourd'hui, Paris, 1974, pp. 69-84 de l'édition de poche.

(12) On lira même avec intérêt que des francophones progressistes défendirent la cause flamande, par exemple à Bruxelles au 19<sup>me</sup> siècle : voir GUBIN, Eliane Bruxelles au 19<sup>me</sup> siècle, berceau d'un flamingantisme démocratique (1840-1873), Bruxelles 1979.

## sur la culture wallonne

jean-maurice rosier

### le pour - essai de définition.

Pour avancer la notion de culture wallonne, il faut d'abord se convaincre de la non-équivalence entre culture wallonne et culture francophone. Ainsi, affirmer l'existence de la culture wallonne, c'est tout à la fois refuser la pertinence d'une expression comme celle de la communauté francophone et établir concrètement une différence entre la Wallonie et la région bruxelloise. Contrairement aux définitions des dictionnaires ("La Wallonie région linguistique de la Belgique") (1), la Wallonie culturelle ne se laisse pas appréhender selon des critères strictement linguistiques.

Pour admettre la notion de culture wallonne, il convient donc d'abandonner la référence linguistique et d'orienter la réflexion vers une autre problématique, laquelle recourt à l'opposition du centre et de la périphérie. Dans le langage de la sociologie, on soutient qu'à l'intérieur de la francophonie, il existe des lieux institutionnels dominants : des centres de production et de diffusion de la culture (par exemple Paris) et des zones éloignées, à l'écart de la vie intellectuelle et de la circulation des biens culturels. L'application de ce schéma binaire à notre sujet montre à l'évidence que la culture wallonne est une culture régionale périphérique, difficile à légitimer et dans une position de double dépendance par rapport à Bruxelles et à Paris. Rien d'étonnant alors de constater que la Wallonie ne possède pas de lieux d'échanges culturels reconnus, pas de cercles ni de tribunes pour ses intellectuels, peu ou pas de moyens d'expression. Si la Wallonie et Bruxelles sont tributaires des modes à penser parisiens, Bruxelles possède quand même un secteur culturel en expansion, un réseau institutionnel et des intellocrates. Le concept de culture francophone occulté la double aliénation wallonne en ce domaine et cache des rapports de force entre pôle dominant et pôles dominés.

Pour porter en avant la notion de culture wallonne, il est nécessaire de supposer que l'on va fonder la "nationalité" d'un peuple sur la culture qu'il possède. En effet, la dénomination culture wallonne est volontariste car elle appelle à l'existence un peuple/classe/nation de Wallonie; elle n'est en aucun cas la reconnaissance de la culture dominée d'une région périphérique du champ culturel français. Le théâtre dialectal, les pratiques folkloriques et les sacralisations des us et des coutumes des gens de chez nous enferment les dominés dans des processus de domination et ne recouvrent pas ce que désigne le vocable de culture wallonne.

Pour soutenir un mot d'ordre politico-culturel comme celui de la culture wallonne, on doit se convaincre que le peuple wallon a, tout au long de son histoire, connu une situation de peuple colonisé par une bourgeoisie franco-phone d'abord, flamande ensuite qui n'était pas porteuse d'un projet de développement régional. Le concept de culture wallonne n'a pas de connotation interclassiste puisqu'il n'existe pas de bourgeoisie wallonne ; au contraire il s'oppose dans son émergence à l'idéologie nationale belge de la bourgeoisie capitaliste.

### le contre - réticences et scepticisme.

Il ne peut y avoir de culture wallonne dans la mesure où la région wallonne se présente comme une structure rurale-urbaine, sans noyau, ouverte sur l'extérieur et perméable de ce fait à toutes les influences. L'espace wallon empêche de par sa spécificité tout processus d'enfermement générateur de pratiques culturelles propres. La Wallonie est une mosaïque de sous-régions aux valeurs idéologiques incertaines traversées de courants divers et multiples. Dès lors la culture wallonne ne peut produire des oeuvres identificatrices à quelque niveau que ce soit. Certes des productions s'affirment nettement provocatrices et anticonformistes mais elles n'aident en rien à construire une mémoire collective pour un peuple wallon qui n'existe pas.

La région wallonne et plus particulièrement le sillon Sambre-et-Meuse ont été traversés par des mouvements sociaux durs et violents. Ceux-ci n'ont pourtant pas créé les conditions d'une lutte consciente et organisée du prolétariat. A l'évidence,

la social-démocratie n'a pas été capable d'asseoir l'hégémonie culturelle du mouvement ouvrier. La culture wallonne ouvrière et socialiste n'a germé nulle part et il faut bien constater que le dynamisme économique de la Wallonie au début du siècle n'a pas enclenché une culture wallonne digne de ce nom. Aujourd'hui que la Wallonie voit son tissu industriel en proie à la déglingue (et sans tomber dans le discours d'acceptation qui est lui-même un effet de la crise économique), toute référence à la culture wallonne prend une résonance passéiste et mythique et donne volontiers dans la commémoration et l'archéologie industrielle, bref précipite le peuple wallon dans une crise d'identité (ce qui a été n'est plus) et dans l'anomie (2), ce qui n'aide en rien à se colleter avec les problèmes du présent et du futur.

#### **pragmatique..... à la belge.**

Partant de l'idée que l'Histoire enseigne (dixit Wallerstein) que souvent l'Etat précède la nation, se prononcer actuellement sur la réalité d'une culture wallonne relève de la discussion byzantine. Seule l'installation d'appareils culturels décentralisés permettra l'activité régionale culturelle et des effets en retour sur le peuple/nation. Ce sont les superstructures étatiques qui généreront une conscience wallonne et la création de processus identitaires nécessaires pour affronter les révolutions économiques de demain. L'exemple de Québec vient étayer la force de l'argumentation en matière d'autonomie littéraire seulement. Depuis quelques années d'ailleurs, le modèle québécois est moins évoqué au fur et à mesure que la régionalisation s'installe en Belgique. Cette manière d'envisager le problème de la culture wallonne a le mérite de proposer une stratégie institutionnelle. Elle s'illusionne sans doute sur l'adéquation qu'elle établit consciemment ou non entre réforme de l'appareil d'Etat et changement social. Rien n'empêche la décentralisation administrative de renforcer le modèle culturel dominant ou de produire une sous-culture périphérique. Elle implique le risque d'une "cantonalisation" (3) de la Wallonie dans la période de crise et de déclin régional que nous traversons. (gestion du patrimoine, commémoration ...)

### **pour conclure : les enjeux d'un débat.**

Il y a essentiellement deux raisons à parler aujourd'hui et maintenant de culture wallonne. Paradoxalement, d'abord un intérêt économique. Si l'on veut que les Wallons deviennent des acteurs de leur propre changement social, il faut construire une identité offensive sur laquelle on pourra relancer des activités productrices et créatrices d'emploi. Les rapports étroits entre dynamique culturelle et développement économique, lequel à l'échelon européen se pense dans le cadre régional plus que national, ne sont plus à démontrer. La notion de culture wallonne dans ses connotations populaires et démocratiques, a donc un rôle à jouer dans la construction d'une autre Wallonie. Aux forces progressistes à penser également la région comme un enjeu de la lutte de classes en recherchant un dénominateur commun aux résistances locales et parcellaires pour leur donner une perspective anti-capitaliste.

La deuxième raison pour brandir le slogan de culture wallonne ici et maintenant est bien évidemment d'ordre culturel. La notion témoigne d'une volonté de ne pas être à la remorque des centres culturels et de créer une distance critique par rapport à la culture médiatique française et surtout anglo-saxonne. Idée nationaliste, donc dangereuse ? Pourquoi, si l'on admet que "le nationalisme n'est une force que lorsque la nation est un projet, le but assigné à un combat pour la libération politique et économique d'un peuple" (4). Dans cette acception, la notion de culture wallonne, populaire et démocratique, est une arme contre l'oppression, la domination et l'aliénation d'un peuple qui n'apprend pas à l'école son histoire, mais celle de l'Etat belge-flamand, et sa culture mais celle de l'Etat français (5).

#### **Notes**

(1) Petit Robert Historique, Larousse, ....

(2) Emprunt à Michel Quévit dans La dynamique culturelle dans le développement régional, séminaire organisé par le Conseil de l'Europe, Namur 1985.

(3) Expression de Samir Amin dans La déconnexion, pour sortir du système mondial, Ed. La découverte, Paris, 1986.

(4) Pierre Juquin : Fraternellement libre, Ed. Grasset, Paris 1987, p. 83.

(5) Merci à José Fontaine, Jacques Dubois, Jean Louvet et Michel Quévit à qui j'ai beaucoup emprunté.

à propos de:  
"sur la culture wallonne"

andré beauvois

Merci à Jean-Maurice Rosier d'avoir facilité une réaction à ses propos.

Facilité car le problème de la Culture Wallonne est posé dans ses dimensions dialectiques d'être en n'étant pas .... encore.

L'identité wallonne est en construction ; nourrie de ses terres, de son labeur et de ses luttes. Comme lui, je pense que la dénomination Culture wallonne (ou plutôt les Cultures) est un concept volontariste qui appelle les Wallonnes et les Wallons, à cristalliser leurs forces contre les dominants et les aliénateurs.

S'il n'est pas sot de souligner ainsi des adhésions d'idées, je souhaite pourtant y apporter une remarque et un complément de réflexion à 3 niveaux :

- la réforme institutionnelle;
- les Wallons venus d'ailleurs;
- quelle Wallonie.

**remarque :**

Quant à la fin de ses réflexions Jean-Maurice Rosier met en équivalence l'alinéation culturelle par l'Etat belgo-flamand et l'Etat français, je ne puis trouver cette équivalence correcte.

Historiquement, il ne me paraît pas y avoir eu de "Nation wallonne" mais seulement une "Nation liégeoise" soudée par un siècle de vie commune et avec une destinée radicalement différente de celle du reste de la Wallonie.

La première rencontre arrive seulement de la Révolution française. La référence à la Culture française ne peut être assimilée à une aliénation. Il ne faut pas se cacher que la Wallonie est née de la formation en deux temps (1815 - 1830) d'un état tampon appelé Etat belge et l'on ne peut pas plus reprocher aux Wallons d'avant 1830 de ne pas l'être, que l'on reprocherait aux québécois de ne pas s'être découverts avant Jacques Cartier.

**réflexions.****la réforme institutionnelle :**

Celle-ci se traîne depuis des lustres dans le dualisme et l'ambiguïté la plus complète. Elle est presque toujours prônée de manière manichéenne en séparant l'économique du "reste"... comme si le "reste" n'avait aucune connexion avec l'économique.

Nous en arrivons nous-mêmes parfois à véhiculer les pires incongruités. Comment peut-on parler d'Etats fédérés quand le projet institutionnel en exclut des matières aussi fondamentales, aussi portantes du projet de société que l'enseignement ou la culture ?

Ce n'est pas parce que nous devons avoir de nécessaires et vitales solidarités mutuelles avec Bruxelles que le projet de société wallonne doit être bradé d'avance.

L'enseignement, l'éducation, la formation représentent des matières et des moyens budgétaires importants qu'il faut libérer au service de la Région, dans des plans de "Reconversion - Reconstruction", synthèse toujours rediscutée entre passé et futur.

Quelle serait la chance de ces projets sans des polytechniciens, des travailleurs de haut niveau, eux-mêmes désaliénés et volontaristes ?

Il est grand temps que ceux qui, socialistes - fédéralistes, planchent sur les formes à donner à la Wallonie de demain, cessent de jouer avec les qualificatifs pour enfin entrer dans le domaine du concret.

La pression du Nord et des droites du Sud s'exerce en direction de la fusion plus ou moins masquée des exécutifs, ou des formules communautaires ... au contraire de l'illusion de l'étape ... ce serait une nouvelle fin pour le dynamique fédéraliste ... prenons-y garde et OSONS proposer.

**les wallons venus d'ailleurs**

La Wallonie est carrefour, la richesse de ses cultures est due en large part aux femmes et aux hommes venus d'ailleurs ... Quel

Wallon n'est pas venu d'ailleurs ?

Nous qui ne sommes pas du droit du sol, mais du droit des Etres, n'avons-nous pas participé à intégrer la Wallonie aux gens plutôt que l'inverse !

La différence est richesse culturelle, c'est un aspect très positif de notre histoire récente auquel nous devons rester attentifs et sur lequel une réflexion approfondie doit avoir lieu. Peu de Wallonnes et de Wallons n'ont pas un bout de France, de Pologne, d'Italie, de Grèce, d'Espagne, de Flandre, de ... au coeur.

Sans vouloir faire l'inventaire des Louka, des Lukowsky, des Adamo ..., je tenais simplement à relever ces faits importants à mes yeux et qui redimensionnent le débat.

**quelle wallonie ?**

Pendant six trop longues années, les droites ont su comment saigner au coeur la Wallonie : tout mettre en oeuvre pour réduire son secteur public. Abandonnée depuis près de cinquante ans par le capitalisme libéral, jetée comme un citron trop pressé aux poubelles de la rentabilité sauvage, la Wallonie grâce à la maturité de sa classe ouvrière a survécu en développant le secteur public et les investissements publics : c'est aussi une part de son originalité. Bien sûr, nous ne sommes pas devenus une région à économie socialiste, mais plutôt une force avec laquelle il fallait compter même si elle n'a cessé de perdre du terrain dès les années 50.

La conscience d'appartenance à la classe ouvrière est plus importante chez nous qu'ailleurs, nos racines se sont fortifiées dans les mines, les coulées, les carrières. Plus qu'ailleurs, les traditions de luttes sont encore vives et c'est avec cette autre richesse que nous pouvons envisager aussi l'avenir. Ou la Wallonie sera portée par celle-ci, ou elle ne sera pas.

A ses militantes et militants les plus éclairés d'en prendre conscience, et d'oeuvrer à faire lever l'Espoir !

# géographie politique comparée des fédéralismes et avenir de l'état belge

christian vandermotten

L'étude comparée des fédéralismes existant dans le monde conduit à certaines réflexions quant à l'avenir de la structure politique de la Belgique.

Mais d'abord, qu'est-ce que le fédéralisme ? La notion ne peut se définir que dans le cadre d'un type déterminé de formation étatique.

Ainsi, le fédéralisme tel qu'il fonctionne dans trois Etats socialistes (Union soviétique, Yougoslavie, Tchécoslovaquie) répond à une logique entièrement différente de celle prévalant dans les Etats capitalistes parlementaires à structure fédérale. Dans ces pays socialistes, en tous cas en Union Soviétique et en Tchécoslovaquie, de façon plus nuancée dans le contexte yougoslave, il est avant tout un outil permettant la mise en oeuvre du développement économique et social de l'Etat et l'application plus aisée des principes du "centralisme démocratique" dans un contexte multiethnique, où les différences de développement des diverses nationalités sont considérées avant tout comme un héritage d'un passé que le socialisme est appelé à gommer. D'où de fréquentes dérives volontaristes et chauvines consistant à considérer comme dépassées par la construction du socialisme les spécificités nationales, et à pratiquer en conséquence des politiques d'assimilation plus ou moins forcée, comme la Roumanie en montre aujourd'hui l'exemple à l'égard de ses minorités hongroise et allemande ou la Bulgarie à l'égard de ses turcophones, voire même, en Union soviétique, à accorder au russe dans les républiques fédérées et autonomes, un statut qui dépasse largement celui que commanderaient les seules nécessités d'un recours à une lingua franca comprise dans toute l'Union.

Il n'y a pas non plus fédéralisme, au sens de ce que le concept désigne dans les Etats capitalistes parlementaires, là où il n'existe

pas de communautés organisées sur une base démocratique et se percevant par référence à une territorialité propre et distincte. Ainsi ne peut-on réellement parler de fédéralisme dans les quatre Etats latino-américains qui proclament une structure fédérale, le Mexique, le Venezuela, le Brésil et l'Argentine. Outre que les bases sociales et les traditions politiques d'une démocratie bourgeoise parlementaire y sont fragiles, ces Etats ne se sont pas historiquement constitués par le rassemblement d'unités territoriales préalablement autonomes et reconnues comme des individualités spatiales par de larges couches de la population. Les structures coloniales préexistant à l'indépendance étaient autocratiques, féodales et latifundaires et ne laissaient aucune place à l'émergence de communautés autogérées. L'inverse prévalut dans des colonies britanniques de l'Amérique du Nord, du moins celles non esclavagistes, où se mettaient en place les éléments de sociétés bourgeoises démocratiques autonomes, dont l'identification se renforçait dans la volonté d'affranchissement face au capitalisme marchand et industriel britannique concurrent. De la sorte, les structures fédérales de ces Etats latino-américains sont largement formelles. L'autonomie des Etats fédérés s'est occasionnellement renforcée quand des caudillos locaux ont accru leur pouvoir face à un pouvoir central affaibli. Le centralisme s'est renforcé chaque fois qu'un caudillo puissant, un régime militaire ou un parti institutionnel, comme au Mexique, tenait fermement les rênes de l'Etat central. Ce n'est que dans les plus puissants des Etats brésiliens, comme celui de São Paulo, où une opinion publique et une société civile puissantes ont pu se développer, qu'un sentiment d'appartenance à une communauté locale pouvant assumer son autonomie dans une construction fédérale peuvent voir le jour. De même, on peut exclure le cas du fédéralisme nigérian et celui, très particulier, des Emirats arabes unis. La comparaison des fédéralismes se résume ainsi à l'étude d'un petit nombre d'Etats : la Suisse, les Etats-Unis, le Canada, l'Australie, la R.F.A., l'Autriche et l'Inde, la Malaisie, par ordre chronologique de mise en place des structures fédérales.

Quelles sont les caractéristiques qui font de ces Etats des Etats fédéraux, plutôt que des Etats unitaires avec pouvoirs plus ou moins larges délégués aux subdivisions administratives ? Trois caractéristiques sont fondamentales de ce point de vue :

1°) les compétences respectives de l'Etat central et des Etats fédérés sont précisées et garanties par la Constitution. Cette répartition peut accorder beaucoup (ex. Australie) ou au contraire très peu (ex. Autriche) de compétences aux Etats fédérés, mais en tous cas elle n'est pas modifiable unilatéralement. Quant aux pouvoirs résiduels, ils peuvent soit être laissés à l'Etat central (ex. Canada, Inde), ou au contraire aux Etats fédérés (ex. Etats-Unis, Australie, R.F.A.).

2°) l'Etat central et les Etats fédérés sont chacun le suprême et final arbitre pour les pouvoirs qui leur sont dévolus (1).

3°) tant le niveau de l'Etat central que celui des Etats fédérés possèdent des assemblées élues dérivant directement leur pouvoir du peuple. Chacun des deux niveaux peut communiquer directement avec la population.

Si l'on se réfère à ces trois caractéristiques, on peut donc considérer que dès à présent la Belgique possède une structure fédérale, même si les budgets des Régions et Communautés sont essentiellement assurés par des dotations de l'Etat central, qui conserve par ailleurs l'essentiel des compétences et les pouvoirs résiduels. Si les élections au niveau central et au niveau des Régions et Communautés sont confondues, il n'en reste pas moins que des Assemblées élues fonctionnent et légifèrent aux deux échelons de compétence. Il est vrai qu'il n'existe pas un niveau central de Chambre des Etats, telle qu'elle fonctionne dans les autres Etats fédéraux, mais on peut considérer que dans un fédéralisme de fait à deux partenaires (ou deux et demi, ou trois, caractéristique unique sur laquelle nous reviendrons), son rôle de garant des intérêts des Etats fédérés est assuré de fait par les mécanismes de majorité qualifiée et de sonnette d'alarme mis en place au niveau du Parlement central.

Dans tous les Etats fédéraux cités plus haut, hors la Belgique, le fédéralisme apparaît comme la conséquence d'un processus historique unificateur d'entités préexistantes, qui se poursuit d'ailleurs après la constitution de l'Etat fédéral, par un élargissement progressif des compétences de celui-ci aux dépens de celles des Etats fédérés. Cela est évident dans le cas des cantons suisses, des Etats américains, des provinces canadiennes, des Etats australiens, des sultanats et anciennes colonies malaises. En R.F.A.

et en Autriche, le fédéralisme fut imposé par les puissances occupantes après 1945, mais pouvait apparaître comme la solution la plus unificatrice possible face aux risques d'éclatement imposé - pensons au plan Morgenthau de dépeçage de l'Allemagne ou aux réticences de la France à se joindre à la Bizone. Par ailleurs, ni l'Allemagne ni l'Autriche ne possèdent une longue tradition d'unité politique. Le Reich allemand dominé par la Prusse ne date que de 1871 et l'Allemagne ne fut centralisée que pendant les onze années du pouvoir national-socialiste. Quant à l'Autriche, elle n'existe pas en tant qu'Etat-nation avant 1918. Les loyautés provinciales allaient à la monarchie habsbourgeoise et les sentiments nationalistes-bourgeois se portaient vers le pangermanisme. La constitution d'un Etat national germanique autrichien ne fut définitivement acquise qu'en 1920, après une période troublée où les Diètes provinciales assumèrent un pouvoir de fait, le Vorarlberg demandant même son rattachement à la Suisse, dans un contexte d'antagonisme entre les provinces alpines conservatrices et la lointaine Vienne, industrielle et socialiste et d'impossibilité politique, dans les conditions historiques du moment, de réaliser une union pangermanique avec l'Allemagne. En Inde, le fédéralisme permit l'unification des colonies britanniques et des Etats princiers, dans le cadre d'un sentiment national fondé sur la conscience, parmi la bourgeoisie intellectuelle, d'un héritage culturel commun, renforcé et développé dans le cadre de la lutte anti-colonialiste.

Il apparaît donc que les fédéralismes passés en revue sont nés du désir de communautés politiques autonomes et géographiquement délimitées de s'unir sans pour autant fusionner complètement. Ce désir naît de la conviction d'intérêts communs, soit d'origine interne, par exemple le contrôle de la route du Gothard pour les cantons suisses originels, la constitution d'un marché unifié pour les bourgeoisies des plus septentrionaux des treize Etats américains initiaux, soit union contre un péril extérieur, par exemple le colonialisme britannique dans le cas des Etats-Unis et de l'Inde, l'impérialisme américain pour le Canada, un mouvement révolutionnaire communiste en Malaisie, voire la volonté commune d'interdire l'immigration asiatique en Australie. Pour que ce désir d'union ne conduise pas à l'Etat unitaire, il faut que les communautés territoriales de base possèdent des caractères

affirmés d'individualité qu'elles entendent conserver. Ce sont des Etats à noyaux territoriaux multiples. Remarquons cependant que la base de cette individualité est loin de s'identifier, dans la plupart des cas, à un clivage linguistique ou ethnique : ce n'est le cas ni aux Etats-Unis, ni en Australie, ni en R.F.A., en Autriche ou en Malaisie, sans parler des pseudo-fédéralismes latino-américains. En Suisse, les clivages ethniques en entrecroisent d'autres, en particulier religieux, et ne sont pas le fondement du découpage cantonal. En Inde, la réorganisation du découpage fédéral en 1956 s'est faite sur une base linguistique, mais plusieurs Etats ont la même langue dominante - l'hindi est parlé par une part importante de la population dans six Etats -, beaucoup restent multilingues et bien d'autres sources d'identité régionale entrecroisent leurs limites, dans un pays où, outre l'anglais et l'hindi, une douzaine de langues régionales ont un statut officiel et quelque 800 langues et dialectes sont pratiqués. Ce n'est qu'au Canada que se présente, comme en Belgique, une situation de biethnicité dont les contours calquent exactement (si l'on exclut la minorité francophone, consciente et non négligeable, du Nouveau-Brunswick et quelques îlots en Ontario) les limites d'une des entités fédérées, mettant éventuellement en péril la cohésion de la Fédération quand la perception d'une aliénation culturelle sert de révélateur à celle d'une domination économique régionale objective. Encore le fédéralisme canadien est-il potentiellement plus stable que le belge : ce n'est pas un fédéralisme à deux et d'autres sources de clivages ou de groupements d'intérêts se superposent à la coupure linguistique et interviennent dans les alliances qui se nouent entre les provinces canadiennes.

En conclusion, la comparaison avec les fédéralismes existants montre un fédéralisme belge naissant, aux structures institutionnelles immatures, mais fragilisant l'Etat central. Les sources d'instabilité sont triples : il n'y a de fait que deux partenaires ; les clivages ethniques ne s'entrecroisent pas mais au contraire se superposent avec les limites d'aires de sensibilité politique et de contenu économique historiquement produites selon des modes différents, de sorte que les crises politiques et économiques sont différemment perçues de part et d'autre de la frontière linguistico-régionale ; le fédéralisme ne résulte pas d'un processus unificateur qui s'accompagne avec le temps d'un

renforcement progressif de facto des pouvoirs de l'Etat central, mais découle au contraire d'une remise en question de l'Etat unitaire (2).

La question se pose dès lors de savoir si un tel fédéralisme n'est pas le premier pas dans un processus de décomposition territoriale de l'Etat menant au séparatisme. Les facteurs centrifuges ne manquent pas. Il n'y a pas de menace extérieure qui développerait des tendances centripètes. Même le problème de la capitale se pose en termes conflictuels, alors que dans la plupart des Etats fédéraux, la capitale possède un statut de territoire fédéral ou en tous cas un statut de neutralité dans les enjeux entre unités fédérées, favorisant la stabilité du fédéralisme. C'est en particulier le cas lorsque la capitale fut localisée et éventuellement créée ex-nihilo à mi-chemin entre les principaux noyaux de l'Etat, ainsi Washington, Ottawa, Canberra ou Bonn. Même Berne, capitale de la Confédération suisse depuis 1848, est en quelque sorte une localisation de compromis. La meilleure situation possible entre les blocs protestant et catholique d'une part, allemand et français de l'autre.

Une des deux unités fédérées - ne parlons pas de la région bruxelloise dont le statut est un enjeu - a un poids économique et démographique prépondérant. Quels intérêts dominants le maintien de l'unité nationale sert-elle ? Ceux de la social-démocratie dominante en Wallonie mais qui ne peut espérer une telle position politique dans un cadre national ? Ceux de la bourgeoisie et du personnel politique flamands, dont on ne voit pas bien les avantages qu'ils peuvent tirer à rester accrochés à une Wallonie en détresse économique ? Seul Bruxelles représente sans doute pour eux un objectif. Ceux du grand capital national ou transnational ? Le premier a internationalisé ses positions en même temps qu'il organisait la liquidation de l'industrie wallonne traditionnelle. L'un et l'autre développent aujourd'hui leurs stratégies dans un cadre européen ou mondial et le grand marché unifié de 1992 renforcera encore cette option. Ainsi, alors que la volonté d'unification des marchés put être dans le passé d'autres fédéralismes un puissant moteur centripète, contrecarrant d'éventuelles tendances centrifuges - pensons au refus des Etats américains industriels du Nord d'accepter la sécession des Etats sudistes en 1861 -, cette

contrainte est actuellement absente des enjeux relatifs à l'évolution institutionnelle de la Belgique. L'approfondissement de la construction européenne sonnera-t-il le glas de l'Etat belge ?

#### ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE.

DIKSHIT R.D. (1975), "The Political Geography of Federalism", New Delhi, London, The Macmillan Press Ltd.

LENINE V.I. (1913-1914, ed. française 1952), "Notes critiques sur la question nationale. Du droit des nations à disposer d'elles-mêmes", Paris, Editions Sociales.

LIJPHART A. (editor) (1981), "Conflict and coexistence in Belgium. The Dynamics of a Culturally Divided Society", Berkeley, University of California, Institute of International Studies.

RIKER W.H. (1964), "Federalism : Origin, Operation, Significance", Boston, Little Brown and Co.

SAWER G; (1969), "Modern Federalism", London, C.A. Watts.

STALINE J. (1904-1948, ed. française 1953), "Le marxisme et la question nationale et coloniale", Paris, Editions Sociales.

WHEARE K.C. (1963, 4 th. ed.), "Federal Government", London, Oxford University Press.

#### NOTES:

(1) Ce n'est pas toujours le cas. Ainsi, au Canada, le gouvernement central a un droit de veto sur les législations provinciales. En Inde, la constitution réserve certains champs de pouvoir aux Etats fédérés mais permet au gouvernement central d'intervenir dans ces champs si une matière est jugée d'importance nationale ou crée un danger pour l'Etat fédéral.

(2) Nous sommes ici en désaccord avec les thèses de Lijphart (1981). Celui-ci défend l'idée que la Belgique est une démocratie de consensus, forme la mieux adaptée à des sociétés profondément divisées. En effet, selon Lijphart, la démocratie de consensus, proportionnelle et non majoritaire, implique les grandes coalitions politiques, la représentation des minorités, des systèmes à partis multiples dont chacun possède un caractère multidimensionnel, le droit de veto des minorités. De cette structure politique, d'un mélange de fédéralisme territorial et communautaire, Lijphart déduit un avenir favorable pour la Belgique. Parmi les 10 démocraties de consensus que Lijphart recense à la surface de la Terre, on trouve, à côté de l'Autriche, de la Suisse, des Pays-Bas, du Luxembourg, des Antilles néerlandaises, la Malaisie, le Surinam, le Liban et Chypre. Les trois derniers cas, voire les quatre derniers si on prend en compte les tensions entre les communautés chinoise et malaise, n'incitent pas à penser que démocratie de consensus signifierait mécaniquement assurance de

stabilité. Les conceptions de Lijphart nous semblent refléter une vue structuraliste statique. Nous ne sommes pas convaincus qu'aujourd'hui les clivages soient perçus en Belgique comme s'entrecroisant, sous prétexte que chaque famille politico-idéologique est présente de chaque côté de la frontière linguistique. Ou encore, que le droit de veto que possède la minorité francophone pour les grandes décisions politiques soit un gage suffisant d'absence de frustration. C'est perdre de vue la dynamique historique que d'affirmer que les réformes constitutionnelles du début des années 70 s'inscrivent dans une tradition consensuelle remontant à l'unionisme des débuts de l'Etat belge. Sans doute, l'instauration de la représentation proportionnelle en 1899, en évitant l'opposition entre une Flandre entièrement cléricale et une Wallonie entièrement socialiste, a-t-elle renforcé un temps de démocratie de consensus en même temps que l'entrecroisement des clivages. Mais aujourd'hui, le clivage communautaire se superpose de plus en plus nettement aux clivages socio-économiques, en même temps que les clivages confessionnels perdent de leur importance, entre autres depuis le Pacte Scolaire et l'abandon de ses positions laïques par le Parti Libéral. Quand bien même les clivages confessionnels réapparaissent, par exemple en matière d'avortement, ils prennent aussitôt des allures communautaires en raison de la position "incontournable" du CVP dans le nord du pays. Dès lors, nous partageons l'avis de Luc Huyse (in Lijphart, éditeur, 1981), quand celui-ci écrit que les deux sources principales de clivage, qui jadis bloquaient la maturation spontanée des conflits communautaires, l'accélérent aujourd'hui.

## vivement l'indépendance, camarades

milou rikir\*

Voici une centaine d'années naissait le mouvement wallon. Les objectifs qu'il se fixait à ses début - somme toute, la défense et l'illustration de la Wallonie (1) - restent toujours d'actualité. Mais le mouvement wallon d'aujourd'hui, quoique les deux objectifs précités restent toujours à son programme, a largement étendu son champ d'action et, de ce fait, sa physionomie s'en est trouvée profondément modifiée.

Une question préalable mérite cependant d'être posée : existe-t-il bien un mouvement wallon ? Et la réponse ne peut être que double. D'une part, de toute évidence, il y a bien une "mouvance" wallonne dans l'électorat du sud du Royaume. Les élections du 13 décembre dernier sont là pour le prouver. La large confiance accordée par les électeurs wallons à la démarche du Parti Socialiste et, par delà le P.S., à la personne de José Happart en est la démonstration. Ce "mouvement" là, largement populaire, est bel et bien composé de dizaines de milliers de Wallons et de Wallonnes "conscients", à des degrés divers, de leur appartenance ethnique et nationale.

Par contre, il ne fait aucun doute que cette mouvance, cette conscience wallonne, ne relève en rien d'un mouvement organisé. Ni politiquement ni d'autre manière. Parmi les mouvements wallons "historiques", le M.P.W., Rénovation wallonne, le Mouvement libéral wallon et Wallonie libre, seul le dernier nommé garde un semblant d'existence. Et encore ... Quant aux derniers nés, ni le mouvement autour du Manifeste pour la culture wallonne (et sa toute récente revue "Toudi" (2), ni "Wallonie Région d'Europe" (autour de José Happart) n'oseraient prétendre à une quelconque représentativité, pas plus d'ailleurs que le mouvement Eglise-Wallonie.

Enfin, sur le plan purement politique, le Rassemblement populaire wallon s'est littéralement sabordé en rejoignant le P.S. (3) et le Rassemblement wallon a fait, le 13 décembre, la démonstration de sa totale marginalité.

\* militant nationaliste wallon et communiste.

Finie donc l'époque où le mouvement wallon organisé regroupait des dizaines de milliers de membres et parvenait à recueillir près de 650.000 signatures pour le pétitionnement de Wallonie. Finie aussi l'époque où le mouvement politique wallon et francophone décrochait 24 sièges de députés et 19 sièges de sénateurs (élu du F.D.F.-R.W. en 1971).

Personnellement, je place le début de la décadence du mouvement en décembre 1976, lorsque le R.W. effectua son "retour aux sources" (4). Au parti "attrappe-tout" de la période 1968-1976 succédait un parti signant son entrée en matière électorale par un cartel unitaire avec le P.S. (comprenant aussi des candidats communistes) dans le Luxembourg. Le choix progressiste était affirmé. De même, la revendication du fédéralisme intégral revenait au premier plan des préoccupations du parti. Mais les élections du 17 avril 1977 devaient être un échec grave pour le R.W. au sein duquel allaient naître au fil des ans, puis des mois, une série de querelles byzantines, les unes idéologiques, les autres purement personnelles.

Or, ceux qui venaient de quitter le R.W. continuèrent rarement à militer dans le mouvement wallon. Les bataillons des mouvements wallons "historiques" ne s'en trouvèrent pas renforcés. Le relais n'était pas assuré. Dès lors, de 1976 à 1981 approximativement, les effectifs du mouvement accusèrent une chute comparable à celle des effectifs du R.W.

S'y retrouvaient encore, au début 1979, les fédéralistes intégraux, les indépendantistes (5) et les rattachistes, plus les militants proches du F.D.F. ou de l'Action fouronnaise. Mais la doctrine officielle du parti restait le fédéralisme intégral.

Un événement allait accélérer le cours des choses, à savoir les premières élections du Parlement européen au suffrage universel (10 juin 1979). Pour mener la liste aux côtés du F.D.F., le R.W. désigna Paul-Henry Gendebien qui cédait la présidence du parti à Henri Mordant. Or, le succès incontestable de la liste d'union, et particulièrement en Wallonie, amena une partie importante de la direction du parti à envisager le retour à une

stratégie et un programme plus centristes. Et la mainmise du F.D.F. sur le R.W. s'accrut de mois en mois. Peut-on parler de "bruxellianisme", à l'instar du "parisianisme" ? Toujours est-il que chez une série de militants et de dirigeants naquit la conviction que plus on poussait loin l'action commune avec le F.D.F. et la solidarité avec Bruxelles, plus on s'éloignait des objectifs du R.W. La volonté de fédéraliser l'Etat belge et de constituer en Wallonie une majorité de progrès en vue de procéder aux indispensables réformes de structure anticapitalistes nous paraissait sérieusement menacée.

Par ailleurs, la "solidarité francophone" n'étant pas toujours un vain mot, les militants wallons, en cette année 1979, vibrèrent à l'unisson des Québécois et des Jurassiens (la IV<sup>e</sup> Conférence des Communautés ethniques de Langue française, à Delémont (Jura suisse), en septembre 1979, en fut une éclatante illustration), les premiers menant encore à l'époque le combat pour le prochain référendum sur l'Indépendance-Association, les seconds ayant enfin acquis l'indépendance de leur République et Canton le 1<sup>er</sup> janvier.

Ces facteurs, conjugués à bien d'autres (6), devaient amener une importante minorité des membres du R.W. (mais une évidente majorité de ses militants) à rejoindre dans le courant de 1980 la mouvance indépendantiste du parti. J'en fus et, quoiqu'ayant quitté le R.P.W. pour le P.C. en 1984, je suis depuis resté totalement fidèle à la mouvance indépendantiste, aujourd'hui largement majoritaire dans le mouvement wallon organisé.

Lorsque j'affirme cette appartenance au courant indépendantiste, la question qui m'est le plus souvent posée est : "Mais pour que faire, sacrebleu ?". Mais si l'on renversait le problème ? Pourquoi devrions-nous rester dans la Belgique ? "Flamands et francophones auront peut-être le courage de poser la vraie question : que pouvons-nous encore faire ensemble ?" (7) concluait récemment l'éditorialiste du Monde.

La question ne m'apparaît pas, en effet, de savoir si la Wallonie est ou non en mesure d'être indépendante (mutatis mutandis, l'existence d'une Belgique indépendante, vue en 1829,

pouvait paraître tout aussi aléatoire ; et de même pour la plupart des pays ayant acquis leur indépendance depuis 1945) ; la vraie question est plutôt de savoir si, dans l'état actuel des choses, elle a intérêt à rester dans un cadre belge.

Or, il m'apparaît évident que la Wallonie vit - et toujours un peu plus - dans un tel état de dépendance au sein de l'Etat belgeois que l'indépendance s'offre à elle comme la meilleure des solutions.

On m'objectera toutes les autres solutions possibles et imaginables.

Je renvoie d'ores et déjà aux ténèbres de l'Histoire l'unitarisme, la décentralisation, la régionalisation et le "fédéralisme" provincial : tous ont fait la démonstration de leur incapacité à résoudre la question des nationalités en Belgique, ou à y répondre d'une quelconque manière.

Bien entendu, je rejette également la solution fédéraliste. Pour se rendre compte de l'échec complet du mouvement fédéraliste, il n'est que de relire tous les projets qu'il a élaborés en une soixantaine d'années et de comparer avec les résultats atteints (8). De même, la relecture de l'histoire politique et gouvernementale est édifiante (9).

L'exemple de la question fouronnaise me semble particulièrement intéressant à ce sujet. Alors que la plupart des partis wallons, dont le P.C., préconisent aujourd'hui une révision du statut des Fouron (10), il n'est pas inutile de rappeler deux épisodes contemporains à propos de cette question ; épisodes qui, par ailleurs, illustrent bien le don d'oubli des responsables politiques wallons.

Je veux tout d'abord parler de la crise gouvernementale de 1971-1972 qui amena la chute des gouvernements Eyskens-Cools I et II. Ces gouvernements, après avoir fait voter la réforme constitutionnelle de 1971, s'attelèrent à l'application des articles nouveaux de la Constitution (notamment ceux créant des conseils culturels (art. 59bis) et régionaux (art. 107 quater) mais aussi à la

recherche d'une solution définitive pour les Fouron. Un projet de loi portant "statut du canton de la Voer" fut déposé par le gouvernement et soumis pour avis à la Chambre compétente du Conseil d'Etat. Cet avis reste important car il concluait que, quand bien même il était possible de soustraire cette commune de la province du Limbourg, elle restait de toute façon obligatoirement rattachée à la région de langue néerlandaise du fait de l'article 3bis de la Constitution. Dès lors, sinon au risque de se déjuger, le même Conseil d'Etat ne pourrait aujourd'hui adopter des conclusions différentes sur la question, au cas où un projet de loi organisant pour la commune de Fouron un statut spécial était déposé par le gouvernement.

Toujours à propos de la question fouronnaise, l'exemple de la crise de 1983 est, là aussi, édifiant. Alors même que le ministre Nothomb avait fait accepter une solution - le transfert des Fouron à l'arrondissement bilingue de Bruxelles - qui permettait d'éviter les foudres du Conseil d'Etat (car, dans ce cas, la commune de Fouron était bel et bien rattachée à l'une des régions prévues à l'article 3bis de la Constitution), il ne fallut pas une semaine pour que les partis flamands de la majorité reviennent sur leurs signatures.

Faut-il, par ailleurs, rappeler comment fut torpillé l'échafaudage du pacte d'Egmont-Stuyvenberg ? Et que dire des innombrables capitulations wallonnes successives en bien des matières ? Dois-je rappeler les divers contrats du siècle, la bataille pour l'autoroute de Wallonie, la mort des charbonnages puis de la sidérurgie, la question de Sidmar ou de Zeebrugge ou la question de la dépénalisation de l'avortement ? Etc... A tout rappeler, une encyclopédie ne suffirait pas. J'en conclus sans ambage que tout système de fédéralisation de la Belgique est voué à l'échec et les propos de François Perin à la tribune du Sénat, en 1980, me paraissent toujours d'une étonnante justesse (11). Deux nations, la Flamande et la "belge", ne peuvent cohabiter dans un seul et même Etat sans que l'une n'impose systématiquement sa volonté à l'autre.

Restent enfin trois autres solutions. La première est le confédéralisme. Certes, ce système peut paraître intéressant.

Chacun des Etats confédérés élaborerait lui-même sa propre Constitution avant que d'adopter en commun la Loi fondamentale de l'Etat confédéral. Le projet est séduisant. Mais il est bien connu que le confédéralisme mène soit à l'indépendance des Etats confédérés, soit à une re-centralisation. Et je ne vois vraiment pas l'intérêt d'essayer le confédéralisme si c'est pour finalement arriver à l'indépendance. Autant choisir immédiatement cette solution, ce sera moins de temps perdu.

Et quant à apporter une solution à des problèmes comme ceux de la périphérie bruxelloise ou des Fouron, il est clair que le confédéralisme n'a rien à envier à la fédéralisation sur ce terrain.

Par ailleurs, certains s'illusionnent sur une confédération au sein d'une "Europe des Régions". Outre que l'Europe politique n'est pas pour demain (alors que l'Europe économique et agricole n'a pas cessé de s'enliser en trente années d'existence), il paraît tout aussi évident que les Stato-Nations issues du mouvement nationaliste et romantique du 19<sup>e</sup> siècle ne daigneront pas se suicider au profit des Régions avant plusieurs lustres. Le feraient-elles même que cela ne résoudrait pas les problèmes de frontières (12) et que la lutte d'intérêts entre régions succéderait à la lutte d'intérêts entre Stato-Nations.

D'autres, enfin, nous proposent le rattachement à la France comme panacée universelle. Outre que - détail historique - les Wallons n'ont jamais été Français (13), cette solution relève d'une certaine malhonnêteté intellectuelle. D'une part, d'oser affirmer que les Wallons ont toujours été Français de langue, ce qui est fort vite oublier qu'au milieu du siècle dernier encore, la majorité de nos pères ne pratiquaient que le wallon et quelques vagues bribes de français. Et que, comme en Bretagne, il fut interdit, dans les écoles, de "cracher et de parler wallon", de manière à systématiser l'emploi de français. Malhonnêteté intellectuelle aussi de résumer l'histoire de Wallonie à la période révolutionnaire et napoléonienne et de conclure que ces vingt années de régime français ont suffi à faire de nous des Français "à la vie, à la mort". Malhonnêteté, enfin, de refuser les évidences, à savoir que ce même Etat français de type napoléonien n'a jamais eu que mépris pour tout ce qui n'est pas Paris (14). Une Wallonie intégrée à la République française

n'aurait aucune chance d'échapper au sort actuel des régions excentrées comme la Bretagne ou Euzkadi-Nord, l'Alsace ou l'Occitanie, la Catalogne-Nord ou la Corse. De plus, en tant que région de langue romane, elle risquerait de perdre rapidement tout caractère (wallon) propre, comme y sont déjà réduites les régions champenoise, angevine ou berrichonne. Autrement dit, le rattachisme est inacceptable parce qu'il ne propose comme solution à la négation de la Wallonie dans l'Etat belge qu'une autre négation, mais dans le cadre français.

Reste donc l'indépendantisme.

Pas plus qu'un De Potter ou d'autres n'étaient en mesure, en 1828-29, d'expliquer ce qu'allait être la Belgique indépendante, je ne saurais dire ce que donnera une Wallonie indépendante. Je n'ai qu'une certitude : l'indépendance ne peut être pire que la situation pré-coloniale que vit actuellement la Wallonie dans l'Etat belgeois. Ce qui ne veut pas dire non plus que les premières années de l'indépendance wallonne seront une partie de plaisir !

En tout état de cause, mon indépendantisme s'explique peu, il se vit. Et c'est peut-être à mon village natal que je dois cette conviction. Car j'ai en effet eu l'heur de naître dans un petit village du Condroz où, en moins de vingt ans, un fermier limbourgeois affilié au Boerenbond est parvenu à s'appropriier, et pas toujours proprement, les trois quarts des terres arables de la commune. Ce détournement de la terre wallonne et de ses ressources au profit de la Flandre et plus particulièrement encore du C.V.P. m'a dégoûté. De l'époque de cette prise de conscience date mon entrée dans le mouvement wallon. Et, depuis, tout est venu corroborer cette analyse que ma Wallonie est bel et bien dans une situation précoloniale (15).

Cependant, il me paraît tout aussi évident que la situation dans laquelle la Wallonie se trouve n'est pas uniquement le fait de la seule Mère-Flandre. La responsabilité des hommes politiques wallons au pouvoir depuis "l'indépendance" de 1830 est évidemment énorme. Mais plus encore un certain "establishment" bruxellois, qu'il soit politique, économique ou culturel. Et la manière dont, par exemple, la R.T.B.F. traite la Wallonie dans ses

émissions télévisées, constitue un exemple flagrant de la méthode utilisée par cette intelligentsia bruxelloise pour nier la Wallonie et la fondre dans le moule d'une "Communauté francophone" sans aucune consistance ni réalité. Contre cette situation, l'indépendance constitue aussi une réponse positive (16). Un pouvoir wallon indépendant procéderait obligatoirement à un rapatriement de l'infrastructure politique, socio-économique et culturelle en Wallonie.

Enfin, il me paraît évident que l'indépendance permettrait à la Wallonie de faire réellement entendre sa voix à l'étranger. Elle aurait un membre la représentant dans toutes les instances des Communautés européennes et dans l'O.N.U. et ses organisations-sœurs ; elle serait représentée par quinze députés européens (elle n'en a que onze actuellement alors que sa population lui donnerait droit au même nombre de sièges que l'Irlande). Enfin, elle pourrait logiquement espérer une solution définitive et conforme aux souhaits de la population dans la solution du problème fouronnais. En effet, en tant qu'Etat souverain, elle serait enfin habilitée à faire trancher cette question par l'appel à l'arbitrage international.

Reste, évidemment, que ce ne sont là que des souhaits. Et que rien ne me permet d'affirmer qu'un gouvernement wallon indépendant se comporterait d'une manière moins "couarde" que ne le font aujourd'hui les politiciens wallons dans les gouvernements belges. Mais on peut raisonnablement supposer que l'effet dynamique propre de l'indépendance les amènerait à réviser leurs pratiques.

"C'est quand on est si petit et si faible qu'on a besoin de se sentir un peuple. Justement. Et qu'on ne vienne pas me parler de nationalisme. La dignité et l'espérance ne sont pas du nationalisme" a écrit Pierre-André Marchand (17). Même si je ne partage pas son point de vue sur le nationalisme (qui est pour moi un concept résolument progressiste et que j'oppose au chauvinisme, de droite), mon indépendantisme est de la même essence que le sien : l'espérance et la dignité pour mon peuple.

Vivement l'indépendance, Camarades !

## NOTES.

(1) Aux tous débuts, cela signifia essentiellement défense-contre ce que le mouvement estimait être des revendications extravagantes du mouvement flamand-et illustration de la Wallonie- et, fort particulièrement, des langues dialectales wallonnes. Si, de nos jours, l'Institut Jules Destrée porte encore comme sous-intitulé "pour la défense et l'illustration de la Wallonie", il est évident que les mêmes mots ne recouvrent plus du tout la même réalité.

(2) Toudi, sous-titre : Culture et société, éditée par l'a.s.b.l. Le coq hardi et par le Centre d'études wallonnes, rue Maurice Lange, 2 à 1381 Quenast. Publication annuelle pour le prix de 300 F. La première revue wallonne d'une incontestable facture depuis longtemps.

(3) Par R.P.W., j'entends ici la fraction regroupée autour de Jean Mottard et qui, dès 1981, axa prioritairement son action sur les relations privilégiées avec le P.S. Quant à la fraction plus indépendantiste, avec notamment Jean-E. Humblet, elle devait, en 1984, former le Parti Wallon. Elle est aujourd'hui rentrée au R.W., dont elle constitue l'essentiel des troupes. Je ne citerai par ailleurs que pour mémoire l'Alliance démocratique Wallonne de P.H. Gendebien et le Front pour l'Indépendance de la Wallonie d'E. Duviensart, mouvements aujourd'hui quasiment disparus.

(4) Même si, dès les élections de 1974, ce parti avait déjà connu une défaite. Laquelle, parmi d'autres raisons, devait amener certains dirigeants R.W. à préconiser la liquidation du parti.

(5) A l'exception du petit groupe entourant l'avocat carolorégien Etienne Duviensart.

(6) Dont, par exemple, la promenade du Taal Aktie Komitee à Fouron en mars 80 et la bataille rangée qui s'ensuivit.

(7) Le Monde, jeudi 17 décembre 1987.

(8) A ce sujet, on relira avec intérêt les divers chapitres consacrés à l'histoire du mouvement wallon dans La Wallonie, le pays et les hommes, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1976.

(9) Voir, notamment, C.H. Hoejer, Le Régime parlementaire belge de 1918 à 1940, Bruxelles, C.R.I.S.P. 1969 (réédition) et H. Lemaître, Les gouvernements belges de 1968 à 1980. Processus de crise, Stavelot, Ed. Chauveheid, 1982.

(10) Pour la clarté, j'adopte la graphie plurielle française (sans s) et non la graphie officielle belge (avec s).

(11) Voir H. Lemaître, op.cit., p. 285-286.

(12) En "Belgique", bien entendu, mais aussi en France (Bretagne, Normandie, Catalogne, etc...) et en Italie, sans parler d'Euskadi ou de l'Irlande du Nord.

(13) Sous l'Ancien Régime, seule Tournai peut s'enorgueillir d'avoir été française plusieurs siècles durant. Quant à la période française proprement dite (1794-1814), on ne peut pas plus affirmer qu'elle a fait de nous des Français, à moins de considérer que les Rhénans, les Palatins, les Piémontois et autres "rattachés" (dont les Flamands) sont eux aussi des Français !

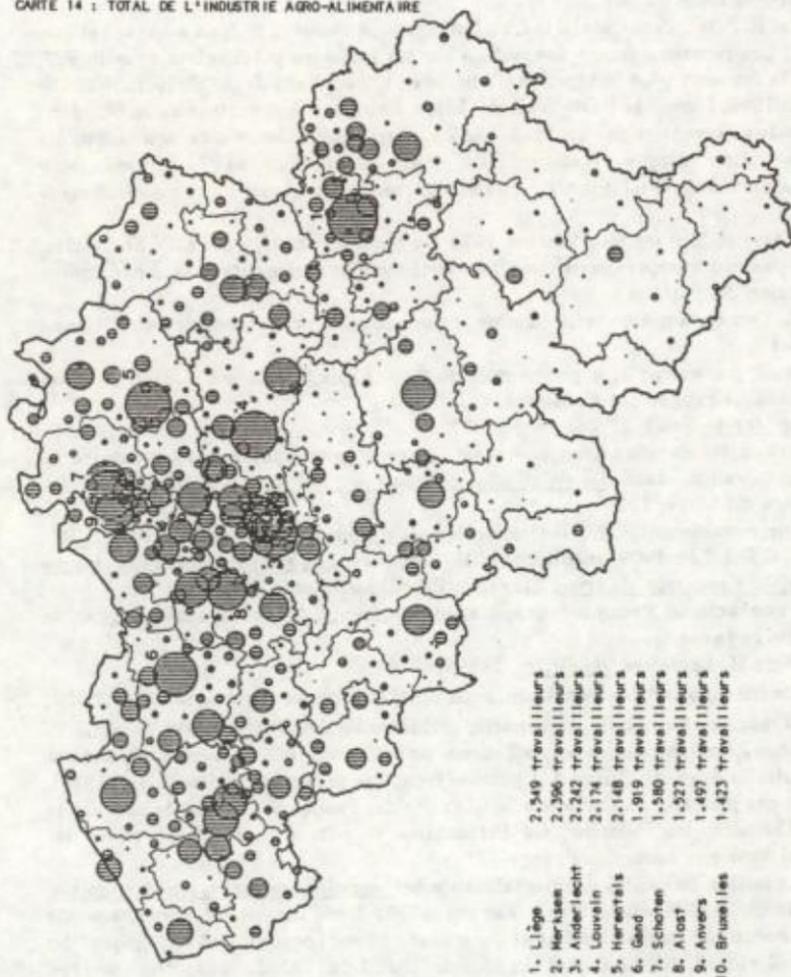
(14) A ce sujet, on peut conseiller la lecture de Géopolitique des régions françaises, 3 t., sous la dir. d'Y. Lacoste, Paris, Fayard, 1986. Dans un autre registre, écouter le chanteur occitan Claude Marti n'est pas moins édifiant (notamment son disque "Lo pais que vol viure", éd. Le Chant du Monde, Gu., Ldx. 74502, co11. "Le nouveau chansonnier international").

(15) Voir en annexe la carte de la répartition totale de l'industrie agro-alimentaire en Belgique. (Les cartes des infrastructures routières, des infrastructures fluviales, etc... sont tout aussi instructives). Carte reproduite dans J. Vandewattyne, P. Vandewattyne et R. Wuillaume, L'industrie agro-alimentaire, p. 71 (Courrier hebdomadaire du C.R.I.S.P. n° 1113-1114 du 4 avril 1986).

(16) Voir, par exemple, la lettre adressée par la R.T.B.F. à Julos Beaucarne, reproduite dans le n° 1 de la revue Toudi.

(17) Dans son texte "Plus même un peuple !" publié dans le journal satirique La Tuile, en 1975, à la suite des contre-plébiscites qui écartelèrent son pays, le Jura.

CARTE 14 : TOTAL DE L'INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE



## le paradigme du grand-hornu

par georges labica

Aux Editions La Brèche -60FF.- 140 pages- 1987

Qu'un universitaire français évoque le nom d'un site borain dans le titre d'un de ses ouvrages, voilà déjà de quoi nous étonner. Georges Labica n'est pas n'importe quel universitaire français: philosophe marxiste et militant, nos lecteurs le connaissent notamment via son fameux "Dictionnaire critique du marxisme".

Son ouvrage est une somme de la réflexion qu'il mène de longue date sur l'idéologie. Au-delà de l'idéologie, il s'agit de la praxis -et singulièrement de la "forme-parti"; et à cet égard, l'opposition P.C.F - "rénovateurs" sous-tend le propos de Labica.

Mais pourquoi le Grand-Hornu? Parce que, écrit G.L. c'est de "l'idéologie photographiée". Le site industriel date de 1832. On est censé savoir en Belgique qu'il comprend outre les bâtiments d'exploitation minière, des logements ouvriers, une école et une bibliothèque, des salles de réunion. Le tout ordonné autour d'un point central (la statue du fondateur-patron), et parfaitement clos. C'est précise Labica, "une structure intégrée"... "d'une totalité sans extérieur, à laquelle concourraient, d'un même mouvement, le mode de produire, les représentations, les images, les affects, etc."

C'est par rapport à la structure intégrée du Grand Hornu que Labica développe son essai sur l'idéologie. De manière didactique, et non sans faire une place qu'on peut juger par moments gênante, à ses propres écrits antérieurs.

S'inscrivant dans la tradition marxiste, mais en considérant qu'aucune de ses propositions n'est sacrée ou définitive, Labica scrute les notions d'idéologie capitaliste et d'idéologie ouvrière, et étudie le rapport de l'idéologie avec les classes en lutte. Il ne retiendra pas l'hypothèse que toute classe est productrice d'idéologie: l'idéologie brouille les frontières de classe, elle "vit de ses propres épaisseurs". L'idéologie dominante est, non pas celle

d'une classe, mais celle du mode de production capitaliste, intériorisée par une classe, qui l'impose -ou mieux: la transfère- aux autres classes, notamment par le langage.

L'autonomie des dominés est coincée entre les idées dominantes et la prégnance des traditions. Elle doit tracer sa voie dans ce que l'auteur appelle un "environnement matriciel".

Ces réflexions et développements sont du plus haut intérêt. J'avoue cependant rester perplexe devant les pages où Labica traite des rapports entre science et idéologie.

Par ailleurs, s'il est tout à fait clair que Labica considère la lutte idéologique comme la tâche primordiale d'un parti communiste, s'il combat avec raison l'idée/image d'un parti "dépositaire d'on ne sait quelle science prolétarienne...", on peut se demander à quelle "forme-parti" mènent ses recherches.

Un livre dense, fécond, pleins de trésors, et qui soulève pas mal de problèmes.

r.l.

## marx, pour notre époque

par claudé renard

Qu'on se le tienne pour dit: cette belle plaquette éditée par la Fondation J.Jacquemotte ne veut pas être un "ABC du marxisme". C'est bien plutôt une réflexion sur le "mouvement réel", un des fils conducteurs du marxisme. Une réflexion qui a déjà fait l'objet de débats dans des cercles d'étude de la Fondation.

"Mouvement réel" et matérialisme historique, "mouvement réel" et dialectique, des sources du marxisme à son renouvellement, la théorie "puissance matérielle", la conscience de classe et la crise, pour une politique réformatrice, annexe sur la notion de dictature du prolétariat, tels sont les têtes de chapitres de la plaquette, complétés par quelques notives biographiques.

Un outil qu'on peut se procurer en versant 100F. (plus 30F. de frais de port) au CCP 000-0188745-80 de la FJJ.

**bulletin de la far**

n° 166-167 9-11, Place Saint-Paul, 4000 Liège.

Le numéro de juillet-octobre 1987 de la FAR aborde la question de la formation professionnelle en Belgique et particulièrement en Wallonie.

Différents auteurs s'attachent avant tout à détruire l'idée dominante selon laquelle le chômage serait dû à l'inadéquation entre la formation reçue à l'école et les besoins des entreprises.

Ainsi R. Neuray et A. Beauvois nous expliquent que c'est sur base de cette idée que le ministre communautaire Poulet a favorisé la formation professionnelle privée aux mains et sous la coupe idéologique des classes moyennes et du grand patronat.

En outre, ces deux auteurs, analysant la situation proprement wallonne, dénoncent la volonté politique de communautariser le problème de la formation et de l'emploi, plutôt que de laisser les régions développer mieux et/ou autrement leur patrimoine industriel. Selon R. Neuray et A. Beauvois, la Wallonie n'est pas à bout de ressources, et trois secteurs principalement pourraient être source de prospérité économique pour la région, dont la mécatronique. Ce terme obscur signifie le développement du secteur sidérurgique et métallurgique en fonction de l'évolution technologique.

A ce propos L. Etienne et G. Ferrière nous proposent de lire quelques extraits forts intéressants d'une étude réalisée en 1986 par l'ISSAP/Ulg à propos du besoin de formation dans l'industrie des fabrications métalliques à Liège. Cette recherche aboutit à une première constatation: il n'y a pas de déterminisme entre qualification et technologie. En effet, l'élément essentiel de promotion sociale réside dans l'apprentissage au sein même de l'entreprise,

d'autant plus, que le développement de plus en plus rapide des techniques nécessite un recyclage constant. Dès lors se pose le problème de la formation en établissement scolaire. L'étude révèle que pour le patronat l'école doit rester le lieu d'apprentissage de base. D'abord parce que malgré les changements techniques la formation élémentaire reste l'outil premier des travailleurs. En outre, le recyclage doit être orienté selon les besoins des entreprises.

Si aujourd'hui on peut parler de nouveaux métiers, un grand nombre de professions traditionnelles sont toujours d'actualité. En somme se sont les catégories de travailleurs à qualifications dites intermédiaires -selon l'expression des auteurs- qui sont le plus en péril. L'avenir est à l'hyper-qualification, et dans une moindre mesure à la non-qualification car il y a encore une série de tâches qui ne peuvent être robotisées. Les travailleurs qui n'ont qu'une formation rudimentaire sont condamnés, quant à eux, à la prolétarianisation de leur fonction sociale s'ils ne réussissent pas à développer leurs connaissances en fonction de l'évolution technologique.

Le dernier aspect souligné par cette étude n'en est pas pour autant le moins important; il aborde la question du temps de travail de la machine par rapport au temps d'intervention de l'opérateur. Actuellement cette période d'"inoccupation" du travailleur peut atteindre 50% du temps de travail réel dans certaines entreprises. Apparaît ainsi un problème nouveau auquel le salarié devra pouvoir répondre: celui de la gestion du temps.

Ce dossier formation-éducation est enfin complété par une synthèse sur l'état du subside public à la promotion sociale. Cet article signé par H. Maus met en évidence les problèmes de financement d'organismes de promotion et déducation populaires de plus en plus nombreux.

Signalons finalement l'article d'E. Delvaux qui nous retrace l'évolution de la formation à l'école des militants syndicaux.

## la revue nouvelle

220F. le numéro - 26, rue potagère, 1030 Bruxelles

Dans les deux dernières livraisons de la R.N. (décembre 87 et janvier 88), la crise tient une place majeure. Tumultes boursiers, analysés ici par Gérard Lambert, là par Robert Cobbaut. Interrogations sur le déclin espéré de la "vague bleue", lisez la décrue du néo-libéralisme. Une décrue encore bien incertaine.

Crise politique bien sûr, avant et après le 13 décembre. Examens critiques des établissements d'enseignement professionnel, nés de la crise, et de l'enseignement professionnel, mis à mal par la crise... Notes de Christian Valenduc sur la pauvreté.

En prime: un commentaire sans complaisance de Philippe Denis sur le récent synode des évêques catholiques et les réflexions de Pierre Watté sur les euromissiles qui s'en vont.

## le monde diplomatique

94 pages, 38FF.

Le Monde diplomatique a rassemblé en une élégante plaquette une série d'articles récemment publiés sur le thème "des sociétés malades de leur culture". Historiens, artistes, sociologues, économistes y analysent sans indulgence "ce poison de la culture contemporaine: l'information-spectacle, toute en trompe l'oeil, avec des images qui prétendraient donner congé à la pensée".u Aux textes déjà publiés, s'ajoutent quelques inédits et de nombreuses illustrations. L'ensemble rend possible "une autre manière de voir", comme le veut Claude Julien.

Des problèmes essentiels de notre fin de siècle y sont posés. Par exemple: face à la prodigieuse accélération des découvertes scientifiques et des innovations techniques, quel est le projet de société proposé, où en est le devenir de l'homme? Quel est l'impact global du slogan "que le meilleur gagne?" N'est ce pas la dualisation de la société, la marginalisation de tous ceux qui ne sont pas "les meilleurs"?

Jusqu'où ira l'envahissement par la violence? Que signifie

"culture d'entreprise"? Quel est le rôle des innombrables instituts et officines anticommunistes? Quel est leur rapport à la démocratie?

Des textes que la droite ne manquera pas de qualifier de subversifs, tant ils vont à contre-courant des idées dominantes et débilatantes.

Parmi les collaborateurs de cet important recueil: Claude Julien, Bernard Cassen, Christian de Brie, Ricardo Petrella, Ignacio Ramonet.

## les cahiers de la fonderie

27, rue Ransfort, 1080 BRUXELLES.

L'asbl La Fonderie a été fondée en 1983 pour sauver et valoriser, pour un public le plus vaste possible, l'histoire sociale et industrielle de la région bruxelloise. Elle travaille à mettre sur pied sur le site de la compagnie des Bronzes à Molenbeek, un musée dynamique et un centre spécialisé en collecte et inventaire d'archives et de machines des associations et des entreprises de la région bruxelloise.

L'asbl dispose d'un centre de documentation en histoire sociale et industrielle accessible sur rendez-vous (tél. 522.30.80), où plus de 1.200 livres, 11.000 clichés et 500 diapositives sont proposés.

En septembre 1986 elle a monté une exposition très remarquée dans les entrepôts de Tour et Taxis et intitulée "Bruxelles: un canal, des usines et des hommes". Un livre de 356 pages, abondamment documenté et illustré, a été publié à cette occasion.

Vient de paraître le 3ème numéro des Cahiers de la Fonderie. Cette revue veut prendre en compte la dimension de l'histoire pour cerner au mieux diverses réalités sociales, économiques, culturelles et institutionnelles vécues par les bruxellois.

Ce numéro 3 met en valeur l'économique d'abord, avec une étude sur le combat que mena le petit commerce bruxellois face au "Bonheur des Dames" qui résista, en vain, à la grande distribution. Avec aussi une analyse d'un cas modèle, la firme

Jacqmotte, qui, après une extension tentaculaire dans le quartier de la rue Haute, quitte la capitale, absorbée par une multinationale. Enfin, nous est proposé, le témoignage d'un ancien fondateur de la Compagnie des Bronzes qui y travailla peu avant la faillite de l'entreprise. Une impression de désolation et de désindustrialisation tragique s'en dégage.

Le social ensuite, saisi cette fois à travers le prisme du logement ouvrier et de la législation sociale, dont on "fête" cette année le centenaire de la première loi, celle de l'abolition du paiement en nature.

L'association révèle des sources d'informations souvent ignorées et développe l'enquête orale et l'interview d'acteurs - ceux qui restent encore - alors que tant d'archives sont détruites.

## cahiers nord-sud

Comptes rendus du deuxième cycle de formation aux relations Nord-Sud 1984/1985; échanges internationaux; février 1985; vol.II.; N° 5; Bruxelles; 09.1987

La Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente édite depuis quelques années déjà une revue: "cahiers nord sud".

En 1983, devait débiter une série de cycles de formation aux relations Nord-Sud, dont les compte-rendus paraissaient dans leur revue.

Le deuxième cycle de formation aux relations Nord-Sud envisageait d'analyser les échanges internationaux.

Le thème y est abordé à deux niveaux.

Le premier localise les échanges internationaux entre pays ACP et la CEE.

Depuis le traité de Rome en 1957, un long processus de coopération est en cours entre l'Europe et ses anciennes colonies, qui accèdent progressivement à l'indépendance depuis le début de la décade 60.

Quelques moments clés de ce processus: ce sont d'abord les accords de Yaoundé en 1963 et 1969.

Il y eut ensuite les trois conventions de Lomé: en 1975 avec la mise sur pied du système Stabex, 1979 où l'accent est mis sur

la nécessité de sauver le secteur minier dans les Etats ACP et en 1984.

L'originalité de cette dernière convention réside dans la volonté exprimée par le groupe ACP d'un développement autonome de ces Etats dans le respect de leurs valeurs culturelles et sociales.

C'est sur ce thème que R. Chasle -ambassadeur de l'Ile Maurice- ouvrait ce cycle de formation.

Il y met en évidence les contenus idéologiques des formes de coopération, et exprime le souhait des pays en voie de développement de décider en toute indépendance de leurs voies idéologiques et politiques.

Le deuxième niveau de l'analyse des échanges internationaux tend à expliquer l'obstacle que pose l'internationalisation des mouvements de capitaux privés après la Deuxième Guerre Mondiale.

M. Ossandon met en lumière cet aspect de l'économie mondiale à travers l'exemple de l'énorme dette extérieure accumulée par le continent latino-américain.

Cette analyse fort intéressante montre qu'en réalité aujourd'hui, les politiques économiques à l'échelle internationale sont plus l'oeuvre des banques et des entreprises multinationales que des Etats eux-mêmes.

A. Carton approfondit quant à lui le thème du rôle des multinationales dans les échanges Nord-Sud.

Il faut -nous semble-t-il- comprendre cette formation aux échanges Nord-Sud comme une réflexion sur les contradictions inhérentes aux systèmes capitalistes des pays industrialisés qui sont autant d'obstacles à une véritable politique de coopération.

En effet, au-delà des conventions bilatérales ou multilatérales entre Etats, il y a la réalité de "...l'internationalisation de la propriété..." qu'il s'agisse de mouvements de capitaux privés, d'entreprises ou même de l'information qui assure la construction d'une "... idée internationalisée du progrès..." .

L'exemple latino-américain est sans doute à ce niveau le plus éloquent dans la mesure où le monde industrialisé du Nord, les Etats-Unis en tête, n'ont pas hésité à imposer des régimes dictatoriaux là où apparaissaient des tentatives d'instauration de régimes socialisants.

**Les -Cahiers marxistes- sont déposés dans les librairies suivantes :**

**DU MONDE ENTIER**

rue du Midi 162  
1000 Bruxelles

**CERCLE D'ÉDUCATION  
POPULAIRE**

rue des Deux Eglises 128  
1040 Bruxelles

**F.N.A.C.**

City II, rue Neuve  
1000 Bruxelles

**PRESSES UNIVERSITAIRES  
DE BRUXELLES**

av. Paul Héger 42  
1050 Bruxelles

**LE LIVRE INTERNATIONAL**

Bd. Lemonnier 171  
1000 Bruxelles

**LIBRAIRIE LEFÈBVRE**

Rue des Colonies 7-9  
1000 Bruxelles

**TROPISMES**

Galerie des Princes 5-11  
1000 Bruxelles

**LIBRIS - 44**

Passage 44 (bd. Botanique)  
1000 Bruxelles

**LIBRAIRIE BIBLIO**

rue de la Régence 53  
4000 Liège

**LIBRAIRIE ANDRÉ LETO**

rue d'Havré 9  
7000 Mons

**KRITAK**

Vesaliusstraat 1  
3000 Leuven

**LIBRAIRIE DÉRIVE**

rue des Augustins 17  
5200 Huy

**CLUB ACHILLE CHAVÉE**

rue Hamoir 93  
7100 La Louvière

**L'ÎLE LETTRÉE**

6914 Redu

**LIBRAIRIE L'AVENIR**

rue St Léonard 102  
4000 Liège

<b>Abonnement annuel:</b>	
<b>pour la Belgique</b>	<b>700 F</b>
<b>pour l'étranger</b>	<b>800 F</b>

**Faites vous et faites nous plaisir en effectuant sans tarder un versement au**

**001-1047600-76 des CM  
1000 Bruxelles**

Avec l'appui de la Commission française de la Culture de l'agglomération bruxelloise

Adresse: 20, av. de Stalingrad — 1000 Bruxelles